

UFR de GÉOGRAPHIE, UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON – SORBONNE

MASTER GÉOGRAPHIE, SPÉCIALITÉ ENVIRONNEMENT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2012 – 2013, 2^{ème} SESSION (JUILLET 2013)

De la grille au jardin

Usages et représentations des pieds d'arbre d'alignement à Paris

Mémoire de stage présenté par Christelle LETERME

Sous la direction de

Yann LE DREZEN, Pôle de Recherche pour l'Organisation et la Diffusion de l'Information
Géographique

Étienne GRESILLON, Laboratoire Dynamiques Sociales et Recompositions des Espaces

Stage encadré par

Anne SOURDRIL, Laboratoire Dynamiques Sociales et Recompositions des Espaces

Aleksandar RANKOVIC, Laboratoire Biogéochimie et Écologie des Milieux Continentaux



En couverture, de haut en bas :

- jeune sujet rue Fabre d'Églantine (12^e) ; des jardinières ont été accrochées sur les montants en bois par le fleuriste installé en face de l'arbre

- message d'amitié à une amie décédée inscrit sur un cœur en plastique translucide, planté au milieu de couvre-sols autour d'un platane, par une artiste jardinant au pied de l'arbre, rue Baron Le Roy (12^e)

- grille haussmannienne, avenue de Choisy (13^e)

- jardinet de pied d'arbre avenue Philippe Auguste (11^e)

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement mes encadrants, Étienne Grésillon, Yann Le Drézen, Aleksandar Rankovic et Anne Sourdril, pour leur suivi sans faille, leurs conseils et la gentillesse dont ils ont fait preuve pendant mon stage. Avoir quatre responsables s'est révélé être un véritable atout : leur complémentarité m'a énormément apporté, chacun faisant des remarques différentes sur mon travail sans pour autant se contredire. J'ai pour chacun un remerciement spécial : à Étienne pour m'avoir aidée à trouver et obtenir ce stage, à Yann pour son organisation irréprochable et sa capacité de penser à tout, à Aleksandar qui n'a pas son pareil pour faire la chasse aux surinterprétations et aux « aberrations » d'un point de vue sciences dures, et enfin à Anne pour tous ses conseils sur la conduite et le traitement des entretiens.

J'adresse des remerciements tout particuliers à Patricia Pellegrini, que j'ai rencontrée au début de mon stage et qui m'a aidé à bien débuter sur le terrain par ses avis éclairés et son expérience sur le sujet. Les éléments de bibliographie encore non parus qu'elle m'a fournis m'ont également été très utiles, et je lui en sais gré pour cela. De la même façon, je remercie Sandrine Baudry, Élisabeth Rémy et Noëlie Maurel qui m'ont fait part de l'avancée de leurs travaux de recherche en lien avec mon sujet.

Merci beaucoup à toute l'équipe du Ladyss de Nanterre pour son accueil chaleureux, en particulier à Béatrice et Faiza pour les questions administratives, ainsi qu'à Swarna qui m'a permis de profiter de la bibliothèque du Ladyss. Merci également aux autres stagiaires CCTV, Jenna, Mohamed et Aurelia, pour leur bonne humeur, pour nos discussions sur nos travaux respectifs et sur bien d'autres choses.

Je remercie toutes les personnes qui ont accepté de prendre quelques minutes dans la rue, ou davantage de leur temps pour participer à mon enquête. J'adresse un grand merci à Nathalie Frossard, qui s'est montrée très coopérative pendant le terrain et ensuite, via nos échanges de mails.

Mes derniers remerciements vont à mes compagnons de la bibliothèque de l'Institut de Géographie pendant la phase de rédaction (Anaëlle, Camille, Aurore, Alexane, Magali et Everson), ainsi qu'à ma famille, qui a eu le mérite de supporter mon humeur en montagne russe pendant les phases de travail intenses.

Table des matières

Remerciements	1
Table des matières	2
Introduction	5
1. Des usages du sol aux pieds d'arbre : contexte de l'étude	8
1. 1. « <i>Quand la nature en ville trouve ses terres</i> » : un stage sur les usages et représentations du sol à Paris.....	8
1. 1. 1. La recherche au Ladyss : un intérêt établi pour les questions environnementales.....	8
1. 1. 2. Le programme Changement Climatique et Trame Verte : confronter les points de vue scientifiques, politiques et des habitants.....	10
1. 1. 3. Contexte et évolution du sujet de stage : pourquoi s'intéresser aux pieds d'arbre ?	11
1. 2. <i>Le pied d'arbre au cœur de plusieurs enjeux urbains : mise en perspective du sujet</i>	13
1. 2. 1. La nature en ville, un équilibre délicat.....	13
1. 2. 2. La plantation d'alignement : une trame verte dans la ville ?.....	14
1. 2. 3. La trame verte est aussi brune : le sol urbain sous-évalué.....	16
1. 2. 4. La gestion des pieds d'arbres à Paris	17
2. Terrains et méthodes	23
2. 1. <i>Choix et présentation des terrains</i>	23
2. 1. 1. Choisir le terrain : croiser les données CCTV et trouver des informateurs.....	23
2. 1. 2. Le 11 ^e arrondissement	25
2. 1. 3. Le 12 ^e arrondissement	26
2. 2. <i>Une enquête de terrain</i>	27
2. 2. 1. Élaboration et réalisation des questionnaires	27
2. 2. 2. Les entretiens approfondis	30
2. 2. 3. Le traitement des données	33
2. 3. <i>Données quantitatives complémentaires</i>	35
2. 3. 1. Protocole de comptage des déchets en pied d'arbre	36
2. 3. 2. Élaboration de la grille de comptage à remplir par les « planteurs ».....	38
3. Résultats et interprétations	39
3. 1. <i>Présentation de l'échantillon interrogé</i>	39
3. 2. <i>La place de l'arbre dans la nature en ville</i>	41
3. 2. 1. Une ville trop minérale, éloignée de la nature	41
3. 2. 2. Les malheurs de l'arbre en ville : un discours empathique	42
3. 2. 3. L'arbre qui cache la nature	45
3. 3. <i>Saleté, pollution et appréhension du sol</i>	47
3. 3. 1. La saleté vient uniquement des comportements humains	47

3. 3. 2. Le sol, un simple support	51
3. 3. 3. La terre, support de vie	52
3. 3. 4. Le propre est esthétique, végétalisé, naturel	53
3. 4. <i>Les jardinets de pied d'arbre : appropriation de l'espace public et/ou réappropriation de la nature en ville ?</i>	55
3. 4. 1. Une démarche avant tout spontanée	55
3. 4. 2. Des difficultés inhérentes à la situation dans l'espace public	57
3. 4. 3. Les barrières, révélatrices de l'ambiguïté du statut	58
4. Conclusions de l'étude et perspectives	61
4. 1. <i>L'arbre et son pied, du besoin de nature à sa réappropriation citoyenne</i>	61
4. 2. <i>Regard critique sur les méthodes utilisées et les apports de l'étude</i>	64
4. 3. <i>Quelles perspectives ouvertes pour CCTV2 et au-delà ?</i>	65
4. 4. <i>Apports de l'étude à titre personnel</i>	66
Bibliographie	68
Table des illustrations	73
Annexes	74
A. <i>Fiche de stage</i>	74
B. <i>Membres du programme CCTV</i>	75
C. <i>Organigramme simplifié des services de la Mairie de Paris</i>	76
D. <i>Charte de fleurissement des pieds d'arbre</i>	77
E. <i>Questionnaire</i>	82
F. <i>Grille d'entretien</i>	87
G. <i>Planche de photos montrées aux enquêtés</i>	90
H. <i>Tableaux de données sur les enquêtés</i>	94
H. 1. Secteurs d'activité (divisions INSEE)	94
H. 2. Lieu de résidence	94
H. 3. Lieu de naissance	95
H. 4. Véhicule	95
H. 5. Chien	95
H. 6. Types de plantes cultivées	96
H. 7. Terre utilisée	97
I. <i>Moyennes des déchets relevés en pied d'arbre</i>	98
I. 1. Relevés rue François Truffaut, côté pair	98
I. 2. Relevés rue François Truffaut, côté impair	99
I. 3. Relevés boulevard Diderot, côté pair	100
I. 4. Relevés boulevard Diderot, côté impair	101
J. <i>Livret donné à remplir aux « planteurs » pour un comptage régulier des déchets</i>	102

*« Entre béton et bitume
Pour pousser je me débats
Mais mes branches volent bas
Si près des autos qui fument
Entre béton et bitume*

*Comme un arbre dans la ville
J'ai la fumée des usines
Pour prison, et mes racines
On les recouvre de grilles
Comme un arbre dans la ville. »*

Maxime Le Forestier, *Comme un arbre dans la ville* (1973)

Introduction

« [Les plantations d'alignement] sont indispensables pour renouveler l'air vicié d'une grande cité, en absorbant l'acide carbonique, qu'elles décomposent et transforment en oxygène. Elles procurent l'ombre, si nécessaire au nombreux public qui circule sur les voies magistrales de Paris. Enfin, elles contribuent grandement à la décoration de la cité. » (ALPHAND, 1867-1873). Mis à part le ton hygiéniste, ce type de discours se retrouve encore dans des documents contemporains (APUR, 2005). Les plantations d'alignement font partie des normes d'aménagement que le baron Haussmann a mis en place au Second Empire (WERQUIN et DEMANGEON, 1995), et dont le Paris d'aujourd'hui est largement héritier. Pour l'essentiel plantés sous l'administration haussmannienne, les arbres d'alignement contribuent à qualifier fortement l'espace public parisien (*ibid.*). À l'heure actuelle, Paris en compte plus de 100 000 plantés sur les voies publiques¹, ce qui représente environ un cinquième de l'ensemble du patrimoine arboré de la capitale, **plus de la moitié**² si l'on enlève les bois de Boulogne et de Vincennes³. Si l'arbre d'alignement constitue la plus grande partie de la végétalisation de la ville, il est aussi quasiment « *le seul élément paysager vivant de la rue* » (APUR, 2005 ; c'est nous qui soulignons). D'autres formes de végétalisation existent, et tendent à se développer, sur les façades, les toitures, en terre-pleins, et aux pieds des arbres, mais elles peinent à s'imposer tant la tradition de l'alignement mono spécifique est forte (BOUTEFEU et VIATTE, 2008).

La présence de l'arbre dans la rue est donc ancienne, commune, et de ce fait familière pour les **citadins, qui y sont souvent fortement attachés**, en particulier dans les quartiers les plus denses (HADDAD, 1995). Le degré d'intérêt des habitants pour l'arbre varie toutefois selon leur âge et leur profession, voire chez la même personne, suivant le point de vue sous lequel elle se place. Les opinions sont en effet souvent **contradictoires**, car le citoyen tient plusieurs rôles dans son espace de vie : riverain, piéton, automobiliste (*ibid.*). En effet, sur la voie publique, où l'arbre d'alignement est planté, de nombreux acteurs aux intérêts différents se croisent : les simples passants souhaitent une rue agréable à la promenade, les automobilistes aspirent à davantage de places de stationnement

¹ MAIRIE DE PARIS, « Gestion des pieds d'arbre d'alignement », mis en ligne le 14 mars 2013, consultable à l'adresse suivante : http://www.paris.fr/pratique/vegetation/arbres/charte-de-fleurissement-des-pieds-d-arbres/rub_8350_stand_12650_port_19379 (consulté le 22 mai 2013).

² Le texte en gras et en vert correspond aux termes et expressions dont on a jugé qu'ils reflétaient avantagement l'idée du paragraphe.

³ MAIRIE DE PARIS, « Les arbres en chiffres », mis en ligne le 31 janvier 2011, consultable à l'adresse suivante : http://www.paris.fr/pratique/vegetation/arbres/les-arbres-en-chiffres/rub_8350_stand_8578_port_19379 (consulté le 22 mai 2013) et MAIRIE DE PARIS, « Paris compte plus de 60 espèces d'arbres différentes », mis en ligne le 17 septembre 2012, consultable à l'adresse suivante : http://www.paris.fr/pratique/vegetation/arbres/paris-compte-plus-de-160-especes-d-arbres-differentes/rub_8350_stand_84780_port_19379 (consulté le 14 juin 2013).

(dont les plantations font souvent les frais : STEFULESCO, 1993), les cyclistes ont besoin d'un endroit où garer leur vélo, etc. À cela s'ajoutent les services de la Mairie qui s'occupent de l'entretien des arbres : très souvent ces services se superposent, voire peinent à délimiter leurs domaines de compétence (HADDAD, 1995), en particulier lorsqu'il s'agit du pied d'arbre, au statut intermédiaire entre trottoir et végétal (PELLEGRINI, 2012).

Le pied d'arbre comprend la base du tronc, les racines et la cavité creusée dans le trottoir pour les accueillir, souvent remplie de terre. De ce point de vue, il offre une **trouée dans l'asphalte**, revêtement qui recouvre quasi uniformément le sol de la ville. Nous entendons ici le terme « sol » au sens pédologique, c'est-à-dire comme un « *milieu vivant, complexe, issu de l'altération de la roche-mère sous l'action des agents atmosphériques et biologiques* » (EHLAI, 1968). Le pied d'arbre rappelle que le sol n'est pas seulement minéral, mais qu'il est aussi vivant, composé de terre, elle-même en partie constituée de matière organique. Les deux termes « sol » et « terre » sont souvent considérés comme synonymes : Roger Brunet lui-même définit la terre comme « *le sol, au sens de la pédologie* » (BRUNET et al., 1993). Pour éviter les confusions, nous utiliserons le mot « terre » seulement pour parler de la matière organo-minérale qui compose ce sol, et l'organise en strates. Le terme « sol » sera employé soit pour désigner l'ensemble de ces différentes strates, soit au sens courant, pour lequel le sol est d'abord une étendue, un terrain, comme l'indique son étymologie (du latin *solum*, terre, terrain, lieu sur lequel on se déplace ou on s'installe). C'est un support pour la circulation et les activités humaines, il se résume souvent à l'usage qu'on en fait (LEVY et LUSSAULT, 2003).

Les usages du pied d'arbre sont multiples, et les pratiques plus ou moins informelles : stationnement de vélos, dépôt d'ordures ou encore promenade du chien. Certaines visent à valoriser cet espace : on assiste ainsi en région parisienne depuis environ cinq ans à un investissement du pied d'arbre par des riverains qui le transforment en **jardinnet** (PELLEGRINI et al., à paraître). L'occupation du sol par les plants exclue les autres usages du pied d'arbre mentionnés ci-dessus, ce qui soulève de nombreux problèmes relatifs au statut de l'**espace public**. Les acteurs concernés pourraient considérer qu'il est approprié par les jardiniers, car il perd son caractère d'accessibilité à tous : « *L'espace public est [...] forcément un espace partageable et partagé, son "appropriation" est la négation même de son existence.* » (OSTROWETSKY Sylvania, 2001¹). Mais la notion d'espace public est complexe, surtout dans sa conception actuelle, où le « public » peine à se démarquer du « collectif » ou du « commun » ; « *la rue est un territoire, à la fois personnel et collectif, privé et public.* » (PAQUOT, 2009).

¹ OSTROWETSKY Sylvania (2001), « Les transformations de l'espace public », in OSTROWETSKY Sylvania (dir.), *Lugares, d'un continent à l'autre...*, Paris, L'Harmattan, pp. 139-157 ; citée par PAQUOT, 2009, p. 104

Représentant de la nature dans la rue, trouée de sol au milieu du trottoir bitumé, élément du mobilier urbain implanté dans l'espace public, le pied d'arbre est tout cela à la fois. L'étudier, c'est donc essayer de comprendre les relations qui se nouent entre ces **trois facettes**. L'arbre, avons-nous dit, bénéficie d'une image très positive auprès de la plupart des citoyens, il véhicule un important symbolisme ancré dans le temps long (CORBIN, 2013). Est-ce cet attachement qui motive l'utilisation du pied d'arbre comme d'un jardin ? Peut-on considérer ces initiatives comme une véritable appropriation de l'espace public, ou plutôt comme une réappropriation de la naturalité urbaine par les citoyens ? Le pied d'arbre devient-il alors, par l'action des citoyens et des habitants, un « *vecteur d'échanges sociaux* », voire « *un véritable acteur urbain* » (BLANC et COHEN, 2005), ou fait-il plutôt l'objet d'indifférence de la part des Parisiens ? Les ouvre-t-il vers une perception du sol en ville autre que celle de l'asphalte ? Toutes ces hypothèses conduisent en réalité à tenter de comprendre, à travers le pied d'arbre, ce que les Parisiens attendent de l'**aménagement de leurs trottoirs** et les initiatives qu'ils sont prêts à prendre eux-mêmes en tant qu'acteurs de l'espace public (BLANC, 2004).

Cette étude s'inscrit dans le cadre du programme de recherche Changement Climatique et Trame Verte, comprenant une équipe de chercheurs en sciences sociales, sciences des écosystèmes et sciences de l'atmosphère. Il porte sur les impacts potentiels de la végétation en ville sur le climat, l'air, l'atmosphère, et sur le rôle attribué à cette végétation concernant l'adaptation des villes au changement climatique. J'ai pu m'intégrer pendant cinq mois à une équipe pluridisciplinaire travaillant sur les interactions sols-végétation-atmosphère ; ce contexte de recherche sera présenté dans une première partie. Les méthodes utilisées pour l'enquête de terrain proprement dite, ainsi que la présentation du terrain d'enquête, feront l'objet d'une deuxième partie. Les résultats de l'enquête seront développés et interprétés dans une troisième partie, avant de les discuter et d'en tirer un bilan dans une dernière partie.

1. Des usages du sol aux pieds d'arbre : contexte de l'étude

1. 1. « Quand la nature en ville trouve ses terres » : un stage sur les usages et représentations du sol à Paris

À l'origine, le stage répond à une demande du programme de recherche Changement Climatique et Trame Verte (CCTV2)¹, financé par le Groupe d'Intérêt Scientifique (GIS) Climat Environnement Société. Les quatre laboratoires participant au programme sont :

- le Laboratoire Dynamiques Sociales et Recompositions des Espaces (Ladyss), UMR 7533, au sein duquel j'ai été accueillie ;
- le laboratoire BIOgéochimie et Écologie des Milieux CONTinentaux (BIOEMCO), UMR 7618, basé à Paris et en Île-de-France ;
- le Laboratoire Image, Ville, Environnement (LIVE), ERL 7230, basée à Strasbourg ;
- le Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE), UMR 8212, basé à Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines.

1. 1. 1. La recherche au Ladyss : un intérêt établi pour les questions environnementales

Installé sur 4 sites universitaires en région parisienne (Paris 1, Paris 7, Paris 8 et Paris 10), le Ladyss est rattaché aux sections 36 et 39 du CNRS (Sociologie et sciences du droit ; Espaces, territoires et sociétés), ainsi qu'aux sections 19, 23 et 24 du Conseil National des Universités (Sociologie, démographie ; Géographie physique, humaine, économique et régionale ; Aménagement de l'espace, urbanisme). Issu de la fusion entre sociologues ruralistes et géographes en 1997, le Ladyss pratique l'interdisciplinarité depuis sa création. Ses 54 membres permanents appartiennent à de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales (géographie, sociologie, ethnologie, anthropologie, économie). Avec leurs 73 doctorants, ces chercheurs s'intéressent aux processus de territorialisation et aux liens entre processus sociaux et spatiaux. L'axe 1 (Mondialisation, intégrations régionales et nouvelles dynamiques socio-spatiales) est centré sur les regroupements macro-régionaux, comme par exemple l'Union Européenne et le MERCOSUR, et les réponses des sociétés locales face aux recompositions socio-spatiales qu'ils entraînent. Les chercheurs de l'axe 2 (Recomposition des territoires du quotidien : représentations, pratiques, projets) analysent quant à

¹ Cf. fiche de stage en annexe A.

eux les productions de territoire qui s'opèrent à travers la confrontation des stratégies d'acteurs, dans les pratiques quotidiennes et les projets d'aménagement. Enfin, l'axe 3 (L'environnement : vers un nouveau paradigme ?), auquel mon stage me rattache, vise à reconsidérer les thématiques liées à **l'environnement** en posant celui-ci comme une question sociale, qui renvoie également à un problème de compétition territoriale.

Tableau 1 : Répartition des membres permanents du Ladyss

<i>Direction : Jean-Paul Billaud (sociologue, Directeur de Recherche)</i>					
	<i>Axe 1 : Mondialisation, intégrations régionales et nouvelles dynamiques socio- spatiales</i>	<i>Axe 2 : Recomposition des territoires du quotidien : représentations, pratiques, projets</i>	<i>Axe 3 : L'environnement : vers un nouveau paradigme ?</i>	<i>Administration et activités éditoriales</i>	<i>Total</i>
Géographes	7	13	15	-	35
Sociologues Ethnologues Anthropologues Psychologues	-	2	3	-	5
Économistes	7	-	3	-	10
Autres (secrétariat, édition, documentation)	-	-	-	4	4
Total	14	15	21	4	54

Comme le montre le tableau 1, c'est ce dernier axe qui mobilise le plus de membres du laboratoire. Entre 2005 et 2013, la majorité des programmes de recherche engagés par le Ladyss étaient également rattachés à cet axe. Une dizaine d'entre eux portent sur la nature en ville, tels que l'ANR Trame Verte Urbaine¹, le Programme Interdisciplinaire de Recherche Ville et Environnement² ou encore les deux programmes successifs Changement Climatique et Trame Verte (CCTV)³.

¹ <http://www.trameverteurbaine.com> ; BLANC et al., 2012.

² <http://www.pirve.fr/presentation-du-programme>.

³ <http://www.gisclimat.fr/projet/cctv> ; BOUDES Philippe et COLOMBERT Morgane (eds) (2012), « Adaptation aux changements climatiques et trames vertes : quels enjeux pour la ville ? », *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 12 [En ligne : <http://vertigo.revues.org/11726> ; mis en ligne le 4 mai 2012].

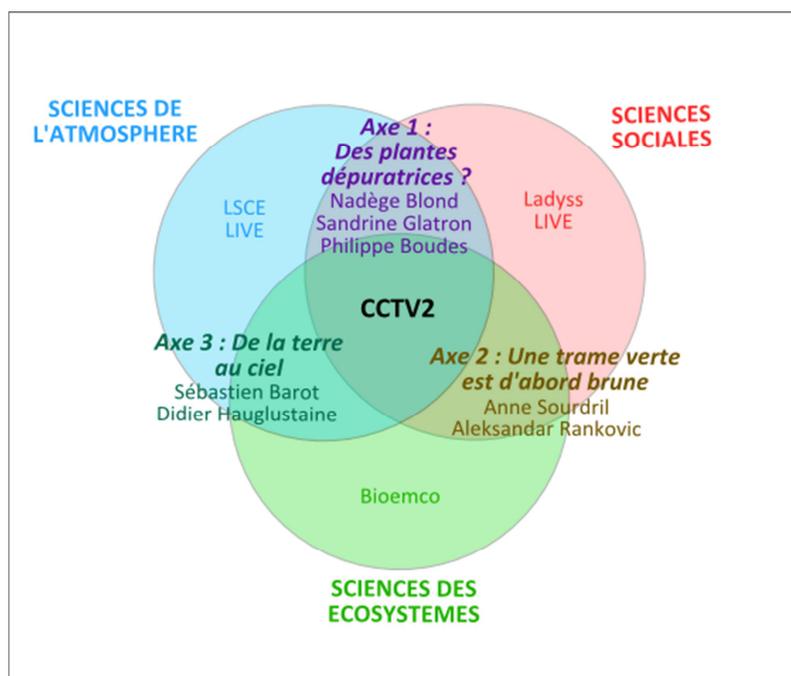
1. 1. 2. Le programme Changement Climatique et Trame Verte : confronter les points de vue scientifiques, politiques et des habitants

Né de la rencontre entre le GIS Climat Environnement et Société et l'ANR Trame Verte Urbaine, l'objectif de ce programme est d'étudier les **relations entre la végétation et le climat** en contexte de changement, en faisant travailler ensemble chercheurs en sciences humaines et sociales, écologues et climatologues. Il s'agit donc d'étudier simultanément les sols, les plantes, le climat urbain, ainsi que les groupes sociaux concernés par ces thématiques. Le premier programme (CCTV1), de 2009 à 2011, a mis au jour les liens existants dans la littérature scientifique entre le climat et la végétation des villes. Porté par **Anne Sourdril**, ethnologue au Ladyss, le projet CCTV2 a pour objectif d'ici octobre 2013 d'approfondir ces liens et ces relations de travail instaurées entre disciplines différentes, mais aussi de confronter les discours scientifiques aux décisions politiques, notamment en ce qui concerne les trames vertes. Il se structure en trois axes d'étude (cf. figure 1) :

- l'axe 1 associe les sciences sociales aux sciences de l'atmosphère ; les chercheurs s'intéressent aux vertus dépuratrices attribuées à certaines plantes, ainsi qu'aux décalages entre les mesures atmosphériques et les représentations des citoyens ;
- l'axe 2 associe sciences sociales et sciences des écosystèmes ; son objectif est de comprendre les relations entre les dynamiques écologiques d'une part, et les pratiques et représentations sociales des sols en milieu urbain d'autre part ;
- dans l'axe 3, climatologues et écologues cherchent à mettre au jour les interactions entre le sol et l'atmosphère urbaine.

En complément, sociologues et écologues travaillent sur la confrontation sciences – sociétés et l'analyse des orientations politiques adoptées par les collectivités, alors que les économistes quantifient de manière critique les services écosystémiques rendus par la végétation urbaine.

Figure 1 : Axes d'étude de CCTV2



©C. Leterme, 2013, réalisé avec Inkscape

Lecture

À l'intérieur des cercles figurent les noms des laboratoires participant au programme. Au croisement des cercles, sous le nom des axes, est inscrit ceux de leurs responsables. Pour plus d'informations sur les chercheurs cités, se reporter au tableau répertoriant les membres du programme CCTV, présenté en annexe B.

Sous la direction des responsables de l'axe 2 (cf. figure 1), je me suis intégrée à l'équipe de chercheurs travaillant sur les **sols**. Il s'agissait à l'origine de l'objet d'étude principal de la proposition de stage, en lien avec des études précédemment menées au sein du programme.

1. 1. 3. Contexte et évolution du sujet de stage : pourquoi s'intéresser aux pieds d'arbre ?

L'objectif initial du stage était d'identifier quels usages les Parisiens faisaient du sol de leur ville et quelle(s) représentation(s) ils en avaient, afin de compléter le corpus de données sur les sols dont disposait le programme. Dans le cadre de la thèse d'**Aleksandar Rankovic**, plusieurs analyses écologiques ont été menées sur les dynamiques sol – plante (recherches doctorales en cours). En sciences sociales, une enquête de terrain a été effectuée en 2012 auprès des **gestionnaires de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) de la Mairie de Paris** (CHEUNG-CHIN-TUN, 2012). Cette étude a mis au jour les pratiques et représentations du sol par les agents de terrain et

de bureau, mais le volet sur la perception des **habitants** restait inexploré, ce qui impliquait de combler ce manque par un second mémoire. Avec ces trois études, auxquelles s'ajoute un quatrième travail sur les sols de jardins partagés mené en 2013 par un autre stagiaire¹, le programme CCTV souhaitait disposer d'un corpus d'entretiens variés sur les perceptions des sols et de données sur leur composition. D'autant plus que le sol est un objet méconnu et peu étudié jusqu'à présent, notamment par les sciences humaines. Il tend pourtant à le devenir, avec plusieurs programmes de recherche en cours (GESSOL², JASSUR³).

La question de départ était donc de savoir si les citoyens associaient le sol de leur ville aux seules surfaces minéralisées, ou s'ils le concevaient comme un support de vie pour le végétal, voire comme un objet vivant en soi. L'équipe de chercheurs souhaitait explorer en priorité les sols de pieds d'arbre, déjà en partie échantillonnés par Aleksandar Rankovic dans le cadre de sa thèse, et ceux des jardins partagés. Le sujet devenait alors trop vaste pour un seul mémoire de master. J'ai donc choisi de travailler sur le pied d'arbre d'alignement, qui suscitait mon intérêt par sa situation sur la voie publique. Celle-ci fait de lui un objet d'**interface** :

- entre le sol et les plantes : écologiquement parlant, c'est un milieu de vie car des plantes spontanées y poussent souvent, mais aussi un espace d'échanges entre les constituants physico-chimiques du sol, les micro-organismes qui y vivent et les racines des plantes (l'arbre dans la majorité des cas) ;
- entre les différents usagers de la voie publique et les services de la mairie qui ont la charge de l'entretien du pied d'arbre ou du trottoir.

Son ancrage dans la rue le place au cœur des **problématiques contemporaines d'aménagement urbain**, qu'il s'agisse de végétalisation, de sécurité ou d'accessibilité pour tous. C'est pour cette raison que j'ai tenu à enrichir le sujet de départ d'une interrogation sur les attentes des citoyens en matière d'aménagement de la voie publique.

¹ Essouci Mohamed, étudiant en Master 1 d'Ethnologie à l'université Paris 10 – Nanterre ; intitulé du stage : « Quand la nature en ville trouve ses terres : usages et représentations des sols à Paris ».

² Fonctions environnementales et GESTION du patrimoine SOL (www.gessol.fr) ; PROGRAMME GESSOL (2008), « Séminaire "Sols et sciences sociales" – Dijon, le 27 mai 2008 – Synthèse », 40 p.

³ Jardins ASSociatifs URbains ([http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2\[CODE\]=ANR-12-VBDU-0011](http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2[CODE]=ANR-12-VBDU-0011)) ; SCHWARTZ, 2013.

1. 2. Le pied d'arbre au cœur de plusieurs enjeux urbains : mise en perspective du sujet

1. 2. 1. La nature en ville, un équilibre délicat

Dans un sens courant, **la nature semble s'opposer à la ville** industrielle et post-industrielle. Roger Brunet le souligne dans la deuxième définition qu'il donne au terme : « *Il arrive aussi, dans un sens large, que l'on nomme nature tout ce qui n'est pas la ville.* » (BRUNET et al., 1993). Dans l'opposition traditionnelle entre nature et culture, la ville, artificielle, apparaît comme « *l'anti-nature* » par excellence (VEYRET, 2006). Vouloir amener la nature en ville au plus près des citoyens semble relever d'un pari quasiment impossible, à tel point que certains auteurs envisagent la lecture de cet objet sous l'angle de l'improbable (ARNOULD et al., 2011). Pourtant, il serait faux de dire qu'elle y est absente : l'introduction d'éléments naturels en ville est ancienne, et la ville n'est pas hermétiquement fermée vis-à-vis de l'extérieur, des espèces végétales ou animales peuvent s'y installer spontanément, sans intervention humaine (MAUREL et al., 2011). L'incertitude autour de la signification du terme de nature se pose alors avec acuité : parle-t-on d'une nature dite « *sauvage* » qui a subi une anthropisation minimale, d'une nature harmonieuse et champêtre dite « *arcadienne* », ou d'une nature aménagée considérée pour ses seules vertus esthétiques et récréatives ? (ARNOULD et al., 2011).

L'arbre, important représentant de la nature en ville, y est introduit sous forme d'alignement dès le XIV^e siècle (LUGINBÜHL, 1992). Mais c'est surtout à partir du XVIII^e et du XIX^e siècle que les plantations d'alignement, ainsi que les jardins publics, se généralisent dans l'espace urbain, dans un objectif d'assainissement de la ville (STEFULESCO, 1993). En permettant la circulation de l'air, son renouvellement, l'arbre et la végétation dans la ville sont censés contribuer à guérir les maux générés par la civilisation urbaine (EMELIANOFF, 2000). Saine, belle et ordonnée, contemplative, **on prête à cette nature des vertus régénératrices**, morales, voire sociales (*ibid.*).

Depuis les années 1970 et l'émergence de la notion d'environnement, la nature a de plus en plus tendance à se confondre avec ce concept (ARNOULD et al., 2011). Elle devient un **patrimoine** à protéger d'une activité humaine trop intensive et destructive. Les préoccupations environnementales globales, comme l'érosion de la biodiversité, tendent à mobiliser aussi à l'échelle des politiques municipales. Favoriser la diversité biologique en ville conduit à « *réhabiliter le sauvage* » (DUBOST et

LIZET, 2003) : les mauvaises herbes sont désormais désignées comme une « *végétation spontanée* » (MAIRIE DE PARIS, 2011), qu'on évite donc d'arracher ou d'éliminer à grand renfort de désherbant. Beaucoup de villes françaises se sont d'ailleurs fixées des objectifs de réduction, voire d'**abandon des phytosanitaires** de synthèse pour l'entretien de leurs espaces verts : Rennes a atteint le « zéro phyto » en 2012¹, il en sera de même pour Lille en 2014². À Paris, la gestion écologique de l'ensemble des jardins se met en place progressivement depuis 2002 (MAIRIE DE PARIS, 2011) : l'achat de phytosanitaires par la municipalité a ainsi diminué de 90% depuis 1991 et de 50% entre 2005 et 2009³. La nature en ville tend à être considérée comme un ensemble d'entités autonomes, vivant aux côtés des humains et de leurs activités, de manière indépendante.

Dans le même temps, l'**écologie du paysage** a introduit une conception nouvelle des habitats naturels, dans laquelle le paysage est une mosaïque hétérogène d'éléments plus ou moins favorables aux espèces (matrice, taches d'habitat et corridors ; BUREL et BAUDRY, 1999 ; CLERGEAU, 2007). La qualité de la matrice (espace interstitiel entre les zones d'habitat, par exemple un espace bâti) influe aussi sur la conservation d'une espèce donnée. Un équilibre est donc à trouver entre le fonctionnement optimal des écosystèmes, et le développement de la ville ou du suburbain, qui souvent entraîne la fragmentation des habitats. Présentée comme la solution pour résoudre ce problème, la notion de corridor écologique (espace permettant le déplacement d'une espèce entre deux zones d'habitat séparées par un environnement défavorable) a connu un franc succès dans les politiques publiques environnementales ces dernières années (BLANC et al., 2012 ; BERGES et al., 2010).

1. 2. 2. La plantation d'alignement : une trame verte dans la ville ?

La notion de trame verte est utilisée par différents acteurs sous des significations très libres (CALENGE, 1995). Pour les pouvoirs publics, c'est un réseau de continuités écologiques destiné à « *enrayer la perte de biodiversité* » (article 371-1 du Code de l'Environnement), alors qu'à l'échelle locale, les villes s'en emparent comme d'un concept paysager structurant, qui permet de relier l'urbain à son environnement rural (TOUBLANC et BONIN, 2012). Dans ces conditions, est-il possible de

¹ MAIRIE DE RENNES, « Zéro phyto », <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/environnement-economie-recherche/l-environnement/zero-phyto/>, mis en ligne le 25 juin 2012, mis à jour le 12 novembre 2012, consulté le 20 juin 2013.

² PFAHL Valérie (2012), « Espaces verts : zéro phyto ! », *Lille Magazine*, n° 82 (avril 2012), pp. 9 ; consultable en ligne à l'adresse suivante : http://www.mairie-lille.fr/files/content/users/root/files/Site-ville-de-lille/N1/Votre%20mairie/journaux-mncpx/Lille_82-2012.pdf (consulté le 20 juin 2013).

³ MAIRIE DE PARIS (2013), « Budget primitif de l'exercice 2013 – Rapport sur les contrats d'objectifs et de performance », http://labs.paris.fr/commun/budget_primitif_2013/pdf/ville/doc_principaux_ville/rapport_contrat.pdf (consulté le 20 juin 2013).

considérer, à l'échelle **infra-urbaine**, que les plantations d'alignement sont des corridors écologiques, ou participent au maillage de la trame verte dans la ville ? Les houppiers des arbres forment déjà des espaces reliés par les déplacements de la faune, notamment avicole. On pourrait alors suggérer que leur base, où poussent de nombreuses plantes spontanées, amenées par le vent, puissent former un « **corridor discontinu** » ou en « *pas japonais* » (PELLEGRINI, 2012 ; BERGES et al., 2010)¹.

La première idée de réseau vert vient d'ailleurs des promenades plantées et des *parkways*, larges avenues plantées d'arbres reliant les parcs urbains entre eux. Cette idée de **système de parcs**, due au paysagiste américain Frederick Law Olmsted, garde une visée essentiellement hygiéniste et esthétique des plantations (WERQUIN et DEMANGEON, 1995). Puis dans les années 1970, la continuité verte est appréhendée comme une **coupure** à réaliser dans l'urbanisation, soit pour éviter son étalement (c'est le principe des « ceintures vertes » autour des grandes agglomérations), soit pour faire rentrer la nature dans la ville. Dans les années 1990, les schémas directeurs régionaux donnent aux continuités vertes de multiples fonctions, notamment **paysagères**. Dans le Schéma Directeur de la Région Angevine (SDRA) de 1996, les plantations d'alignement font partie des éléments à articuler dans le projet dénommé « trame verte à traiter », avec le traitement paysager et phonique des nouvelles voies, les coupures vertes, et le paysage bocager (TOUBLANC et BONIN, 2012). Les questions écologiques ne sont jamais reliées à l'idée de continuité verte, alors que l'écologie du paysage commence pourtant à s'épanouir à cette période (BUREL et BAUDRY, 1999). C'est seulement dans les années 2000 que cette nouvelle discipline s'intéresse aux enjeux d'aménagement urbain (TOUBLANC et BONIN, 2012), et à l'inverse, que les politiques d'urbanisme s'emparent des termes clés de l'écologie du paysage urbain (CORMIER, 2011).

Les continuités écologiques sont à l'heure actuelle principalement appréhendées du point de vue du végétal et de l'animal. Or une trame verte est aussi brune, pour reprendre l'intitulé d'un des axes de CCTV2 : le sol, support de la végétation, est aussi en lui-même un milieu vivant essentiel au fonctionnement d'un écosystème.

¹ Les continuités écologiques peuvent prendre des formes variées, sans suivre forcément une ligne de largeur constante sur tout son trajet. Pour plus de précisions sur ces questions, que nous ne traiterons pas en détail, se reporter à BERGES et al. (2010), CLERGEAU (2007), ou encore BUREL et BAUDRY (1999).

1. 2. 3. La trame verte est aussi brune : le sol urbain sous-évalué

La qualité du sol (texture, teneur en minéraux, en matières organiques...) détermine le type de plantes qui peut y pousser : elle influe donc pour beaucoup sur la biodiversité d'un écosystème. Lui-même milieu vivant, habitat de nombreuses espèces de micro-organismes, le sol est un système ouvert, dynamique, où se jouent des échanges avec l'atmosphère, les végétaux et animaux, l'eau qui y circule (LEGRET, 1999, in BARLES et al., 1999). **Composantes essentielles des écosystèmes**, les sols ont souvent un rôle de trait d'union entre différents milieux, forestiers, agricoles, urbains (SCHWARTZ, 2013). Conserver une qualité optimale des sols urbains serait un moyen de favoriser la biodiversité en ville, en évitant le coût d'apports extérieurs de terre ou d'amendements (LEYVAL, 1999, in BARLES et al., 1999).

La principale particularité du sol urbain est sa très grande **hétérogénéité** (BARLES et al., 1999 ; SCHWARTZ, 2013). Les activités humaines entraînent des remblaiements et déblaiements divers qui modifient l'organisation originelle des horizons du sol : de nouvelles strates sont créées par l'habitat, certains matériaux sont entraînés à une plus grande profondeur (GALINIE, 1999, in BARLES et al., 1999). Hétérogène dans sa composition stratigraphique, il l'est aussi par son occupation. En milieu urbain, le sol peut être dédié à des usages très divers (support de bâti, de cultures, de déchets), changeants, et qui se côtoient sur de petits espaces très proches les uns des autres (SCHWARTZ, 2013).

Mais depuis le XIX^e siècle, où on a commencé à **recouvrir le sol de bitume** pour des raisons principalement hygiénistes, ces différences ne sont plus perceptibles que par celles du revêtement (pavés, asphalte ; BARLES et al., 1999). Le sol est majoritairement devenu un support de **circulation** (GALINIE, 1999, in BARLES et al., 1999), et le revêtement utilisé sert à faciliter celle-ci. La terre n'apparaît plus en ville que dans les jardins privés ou publics, ou au pied des arbres. Ce sol est lui-même rarement autochtone : la Ville de Paris commande de la « terre végétale », en provenance des terres agricoles de la périphérie francilienne, dans laquelle poussent les fleurs, la pelouse et les arbres d'alignement (CHEUNG-CHIN-TUN, 2012).

Support de l'activité humaine, le sol absorbe aussi tous les rejets polluants, qui s'y accumulent (SCHWARTZ, 2013). En ville, la chaussée et le trottoir reçoivent des déchets de tous types, dont certains sont très longs à se dégrader, comme les mégots, les hydrocarbures, ou les fragments de pneus. Les métaux traces contenus dans ces déchets s'infiltrent dans le sol, où leur concentration augmente au point de devenir dangereuse pour la santé humaine (*ibid.*). La pollution atmosphérique

liée aux industries, aux émissions des transports, contribue aussi à contaminer les sols par le biais de l'eau de pluie, et constitue de ce fait un facteur de risque sanitaire (LEGRET, 1999, in BARLES et al., 1999). La **pollution du sol** est un élément inquiétant pour les jardiniers qui le travaillent, et pour les citoyens qui consomment des produits issus de leurs propres plantations ou d'un jardin partagé (SCHWARTZ, 2013), d'autant que règne une certaine méconnaissance de l'absorption des polluants du sol par les plantes. Un programme de recherche, intitulé Jardins ASSociatifs URbains (JASSUR)¹, vient de se mettre en place en janvier 2013 sur les questions des pratiques et dangers liés au jardinage en milieu urbain ; des réponses seront sans aucun doute apportées dans les années à venir sur ces questions. En attendant, face aux inquiétudes, le Laboratoire d'Hygiène de la Ville de Paris (LHVP) réalise des études expérimentales visant à déterminer le risque d'intoxication des citoyens par des légumes ayant poussé sur un sol pollué (CHEUNG-CHIN-TUN, 2012). En cela, l'usage du pied d'arbre comme jardinet par les citoyens permet de le comparer aux sols de jardins partagés ou privés, car les mêmes problématiques de risques sanitaires s'y jouent, surtout à partir du moment où des végétaux comestibles y sont cultivés. C'est d'ailleurs en invoquant le principe de précaution face au risque d'intoxication que la Mairie de Paris a interdit la plantation de « *cultures potagères de toute nature* » au pied des arbres (MAIRIE DE PARIS, 2006).

Entre mini espace vert et jardinet, entre refuge potentiel pour la flore sauvage des villes et élément structurant du mobilier urbain, le pied d'arbre est un espace intermédiaire. Sa gestion est donc complexe pour les municipalités, car elle requiert la prise en compte de nombreux paramètres : circulation, conditions de développement de l'arbre, configuration de la voirie. À Paris ces réflexions sur la place de l'arbre dans l'aménagement de la rue ont commencé dès le XIX^e siècle, et se poursuivent évidemment aujourd'hui, les problématiques ayant évolué.

1. 2. 4. La gestion des pieds d'arbres à Paris

Le patrimoine arboré parisien est en grande partie hérité des travaux haussmanniens : au début des années 1870, selon le baron Haussmann lui-même, « *le nombre d'arbres d'alignement fut porté de 50 466 à 95 577, c'est-à-dire presque doublé sous mon administration* » (HAUSSMANN, 1893). Auparavant, Paris comptait quelques promenades, plantées essentiellement au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle (LUGINBÜHL, 1992), mais les arbres y étaient peu entretenus et dépérissaient rapidement

¹ [http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2\[CODE\]=ANR-12-VBDU-0011](http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2[CODE]=ANR-12-VBDU-0011) ; SCHWARTZ, 2013.

(ALPHAND, 1867-1873). Haussmann, convaincu de l'intérêt d'amener l'arbre en ville, chargea l'ingénieur Adolphe Alphand du Services des Promenades et Plantations.

Sous Haussmann, les plantations d'alignement répondent à un **objectif esthétique et hygiéniste** ; elles « *contribuent puissamment à l'agrément et à la santé des habitants* » (ALPHAND, 1867-1873). En permettant à l'air de circuler, elles contribuent à son assainissement ; le processus de la photosynthèse, par lequel la plante absorbe le gaz carbonique et rejette de l'oxygène, est également mentionné (*ibid.*). On attend des arbres qu'ils procurent de l'ombre, et bien sûr, qu'ils embellissent la ville.

Les arbres d'alignement apportent aux citadins de nombreux bienfaits, mais à partir du moment où ils sont introduits en milieu urbain dense, ils doivent respecter certaines normes : « *Il faut "dresser la végétation", car comme le reste, elle doit obéir à l'ordonnancement de la ville qui doit faciliter la circulation.* » (Marie ROUANET, lors de l'exposition « Ville Fertile » de la Cité de l'Architecture, 2011 ; citée par PELLEGRINI, 2012). Il faut veiller à **ne pas gêner la circulation et les habitations**, ce qui signifie concrètement, entre autres :

- ne pas planter dans les voies trop étroites : dans une rue de moins de 12 mètres de large, la plantation doit être exceptionnelle (APUR, 2005) ;
- respecter une distance minimale entre la rangée d'arbres et les habitations, au niveau du pied, mais aussi au niveau de l'extrémité des branches (CHARGUERAUD, 1896).

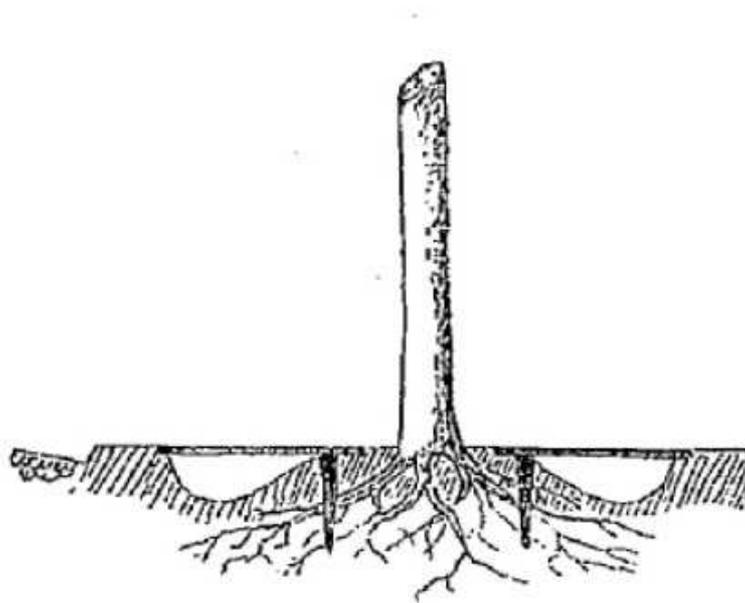
Le **choix des essences** est donc particulièrement important, car l'arbre doit correspondre à des critères bien précis : il doit avoir une croissance rapide, pour produire un bel effet rapidement, avoir un beau port, un tronc droit, offrir de l'ombre, être résistant aux maladies et adapté au microclimat urbain (ALPHAND, 1867-1873 ; APUR, 2005). Les essences les plus fréquemment plantées sont dès lors le platane, le marronnier, l'orme et le tilleul, qui ont un beau feuillage. Toutefois, les maladies qui ont affecté ces essences très utilisées dans les plantations d'alignement (graphiose de l'orme dans les années 1970, mineuse du marronnier dans les années 2000) ont conduit le Service de l'Arbre et des Bois (SAB) à diversifier davantage les essences, afin de limiter les impacts de nouvelles épidémies sur le patrimoine arboré (APUR, 2005).

Toutes ces précautions visent aussi à **ne pas nuire à la vie de l'arbre** : un arbre à grand développement dans une rue étroite devrait être régulièrement taillé de façon importante, ce qui porterait lourdement atteinte à sa santé (ALPHAND, 1867-1873 ; APUR, 2005). Avec sa circulation, ses revêtements au sol, la ville dense n'est pas toujours favorable à l'arbre (STEFULESCO, 1993). L'objectif

d'Alphand est de parvenir à le faire durer le plus longtemps possible, en veillant à ce qu'il dispose de suffisamment d'eau, de lumière et de nutriments (contenus dans la terre dans laquelle il est planté), et à ce qu'il ne subisse pas de blessure trop dommageable (ALPHAND, 1867-1873).

Ainsi, pour assurer à l'arbre une bonne irrigation, une bonne aération de ses racines et éviter que la terre ne se tasse à son pied, la pose de **grilles** en fonte et de systèmes de drainage est courante. Lors de la plantation, un réseau de tuyaux enterrés est relié à l'arbre pour pouvoir l'arroser pendant les premières années suivant sa plantation, et une cuvette est creusée dans la terre pour recueillir l'eau de pluie ou d'arrosage, et faciliter les échanges entre le sol et l'air ambiant. Une grille ajourée est posée à la base de l'arbre et recouvre la cuvette (cf. figure 2). Elle facilite ainsi la circulation des piétons en ramenant le sol à un niveau plan, tout en permettant un entretien convenable de l'arbre. Pour tous ces avantages, les grilles sont encore utilisées aujourd'hui, notamment dans les quartiers les plus touristiques, car elles sont devenues emblématiques de l'administration haussmannienne (PELLEGRINI, 2012).

Figure 2 : Coupe transversale d'un pied d'arbre où la grille a été bien posée et la cuvette bien faite



Source : CHARGUERAUD Adolphe (1896), *Traité des plantations d'alignement et d'ornement dans les villes et sur les routes départementales*, Paris, Rothschild éditeur, p. 62.

À l'heure actuelle, ce sont les employés de la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD)¹ qui sont chargés de poser les grilles, mais ce service n'est pas responsable de la plantation, ni du nettoyage du pied d'arbre. **Trois directions** se succèdent au cours de la vie de l'arbre. Pendant ses trois premières années, le Service de l'Arbre et des Bois (SAB), dépendant de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), veille à la bonne croissance de l'arbre et s'occupe de son arrosage. Au bout de ces trois ans, la DVD pose une grille ou du stabilisé, matériau poreux contenant du ciment, qui tend à remplacer les grilles (cf. infra). C'est ensuite la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) qui a la charge du nettoyage des pieds d'arbre, comme du trottoir (CHEUNG-CHIN-TUN, 2012).

Pensées pour concilier bon entretien de l'arbre et usage du trottoir par les citoyens, les grilles posent depuis quelques années des **problèmes de gestion, de propreté et de sécurité**. Les petits déchets passant à travers les jours, comme les mégots, et s'accumulent dans la cuvette, nettoyée seulement une à deux fois par an (PELLEGRINI, 2012). Or le nombre de petits déchets qui s'y entassent rendent le nettoyage long et difficile, d'autant que pour retirer la grille, il faut mobiliser trois employés de la DPE : le coût de cette opération oblige à en diminuer la fréquence. L'ancienneté des grilles et le passage récurrent des piétons ou des véhicules les endommagent aussi beaucoup, et elles peuvent alors constituer un danger si elles sont brisées ou descellées (*ibid.*). En 2009, elles ont même été mises en cause par l'Union Nationale des Moins Valides (UNMV), qui a obtenu que les trous et fentes des grilles soient inférieurs à 2 centimètres de large². En effet, pour les personnes en fauteuil roulant, elles constituent un danger particulier, car les roues risquent de se bloquer dans les interstices.

Face à ces problèmes, la Mairie teste de **nouveaux modes de gestion des pieds d'arbre**. De plus en plus, les grilles sont retirées et remplacées par un matériau appelé « **stabilisé** » (cf. figure 3), dont la composition (faite de sable et d'une faible proportion de ciment³) vise à garder la perméabilité du sol, et surtout à faciliter l'entretien du pied d'arbre (PELLEGRINI, 2012). Néanmoins, le SAB a constaté une mortalité plus importante des arbres où ce matériau a été posé (CHEUNG-CHIN-TUN, 2012). La Ville de Paris teste aussi un autre mode de gestion, l'**enherbement**, qui consiste à laisser pousser l'herbe et les végétaux spontanés au pied de l'arbre, ou à y semer quelques graines

¹ Cf. en annexe C l'organigramme simplifié des services de la Mairie de Paris

² La décision du tribunal administratif de Paris est consultable à l'adresse suivante :

<http://unionnationaledesmoinsvalides.org/unmv-jugement%20paris.htm> (consulté le 23 mai 2013)

³ MAIRIE DE PARIS, « Gestion des pieds d'arbre d'alignement », mis en ligne le 14 mars 2013, consultable à l'adresse suivante : http://www.paris.fr/pratique/vegetation/arbres/charte-de-fleurissement-des-pieds-d-arbres/rub_8350_stand_12650_port_19379 (consulté le 22 mai 2013)

(cf. figure 3). Différents types de pieds d'arbre enherbés sont testés depuis 2010, d'abord sur deux sites dans le 11^e et le 12^e arrondissement, puis à partir de 2012 dans quatre nouvelles rues dans les 2^e, 12^e, 19^e et 20^e arrondissements². Moins coûteuse en entretien, cette méthode, encore expérimentale, est censée protéger les pieds d'arbre des agressions urbaines, tout en répondant à l'enjeu plus global de la biodiversité et de l'élaboration de corridors écologiques².

Figure 3 : Nouvelles gestions du pied d'arbre mises en place par la Ville de Paris

Pieds d'arbre recouverts de stabilisé avenue de Choisy (13^e)



© C. Leterme, 2013

Enherbement réalisé par la Mairie de Paris boulevard de Bastille (12^e)



© C. Leterme, 2013

Une dernière façon d'embellir la rue à moindre coût est de déléguer le **fleurissement des pieds d'arbre** à des associations de riverains, de jardin partagé ou de commerçants. L'engagement de l'association qui souhaite planter est matérialisé par la signature d'une **charte**¹. Néanmoins, depuis 2006, année où cette charte a été élaborée, seules deux associations l'ont signée (MAUREL et al., 2013). Planter des fleurs au pied de l'arbre est souvent une initiative individuelle et spontanée, pour laquelle les gens demandent rarement d'autorisation à la mairie. Ce sont, entre autres, ces deux types d'acteurs (association pratiquant le fleurissement de pied d'arbre avec l'aval de la mairie, et

¹ À lire en annexe D

particuliers qui jardinent au pied d'un arbre sans autorisation) que j'ai rencontrés au cours de mon enquête.

2. Terrains et méthodes

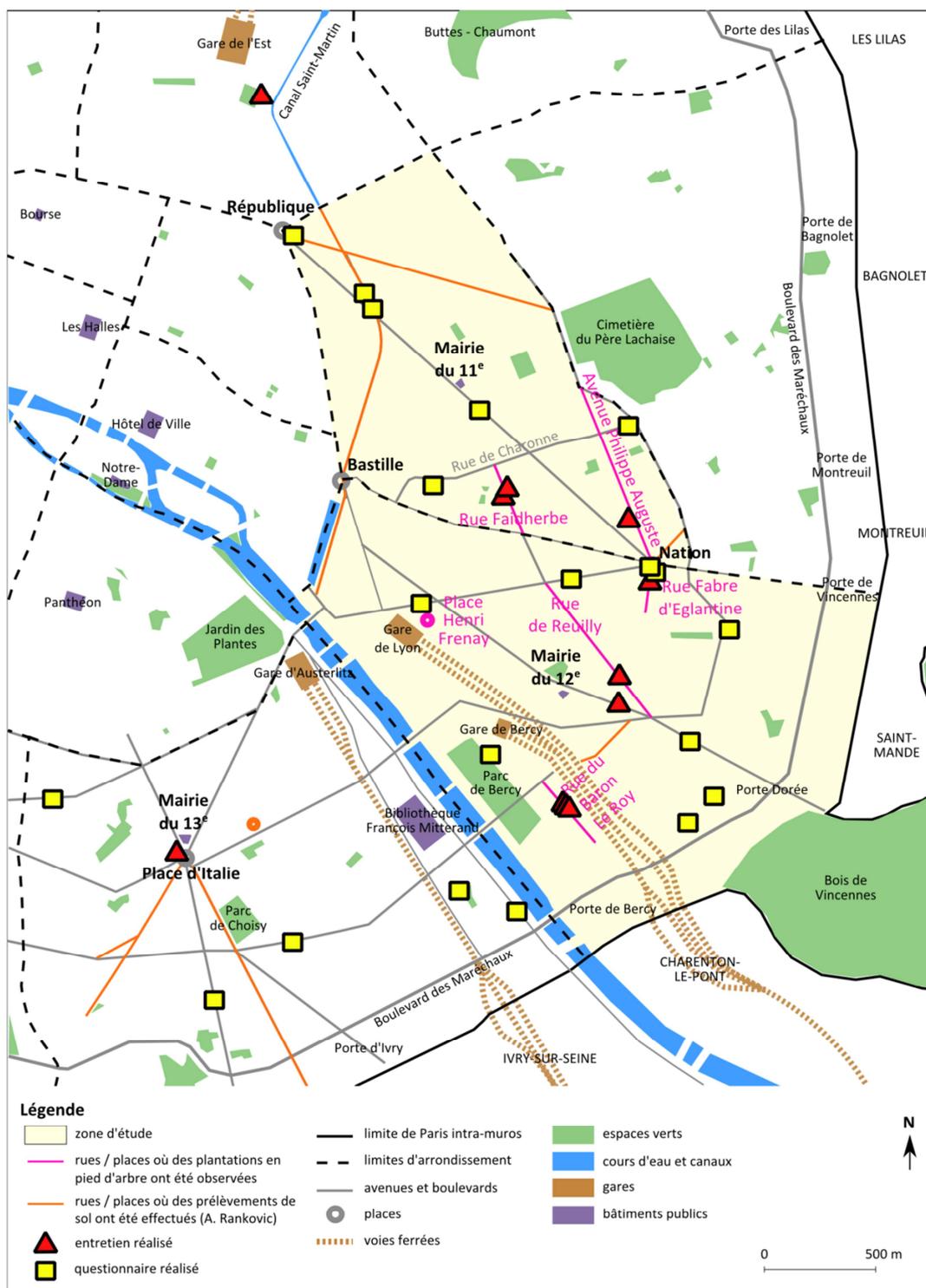
2. 1. Choix et présentation des terrains

2. 1. 1. Choisir le terrain : croiser les données CCTV et trouver des informateurs

Le premier impératif était pour le programme de recherche CCTV de pouvoir croiser les données obtenues lors de mon stage avec celles des études réalisées antérieurement. Il s'agissait essentiellement des **sites échantillonnés (sol au pied des arbres et feuilles)** dans le cadre de la thèse d'Aleksandar Rankovic, ainsi que des **entretiens réalisés** en 2012 par Ingrid Cheung-Chin-Tun lors de son propre stage. Dans le premier cas, les prélèvements ont été effectués dans les arrondissements périphériques de la capitale (11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 19^e, 20^e). Dans le second, la majorité des entretiens avaient été menés dans le 13^e arrondissement. C'est pour cette raison que je comptais au départ travailler dans ce secteur, et que j'y ai effectué quelques questionnaires tests (cf. infra).

La deuxième contrainte était évidemment de trouver des informateurs, des personnes s'occupant du pied d'arbre, notamment en le jardinant. Pour cela, le **11^e arrondissement** s'est tout de suite imposé, du fait de la signature de la charte de fleurissement des pieds d'arbre par l'association « Village Faidherbe » en 2006. Puis au fil des recherches et des entretiens, je n'ai pas réussi à trouver de pieds d'arbre jardinés dans le 13^e arrondissement, alors que le 12^e en contenait beaucoup plus. J'ai donc pris le parti de travailler à la fois sur le 11^e et sur le **12^e arrondissement** (cf. figure 4).

Figure 4 : Carte de localisation du terrain, des entretiens et des questionnaires réalisés



© C. Leterme, 2013, réalisé avec Inkscape.

Commentaire sur la carte

Les planteurs rencontrés se situent dans un triangle entre la rue de Charonne au Nord, la place de la Nation à l'Est et le quai de Bercy au Sud. Quelques entretiens ont été réalisés avec d'autres types d'acteurs hors terrain d'étude, de même que quelques questionnaires préliminaires. L'ensemble des questionnaires a dû être réalisé dans des rues plantées d'arbres, ce qui explique la prédominance des grands axes dans leur localisation.

2. 1. 2. Le 11^e arrondissement

Avec environ 40 000 hab/km² (INSEE, 2012a), le 11^e arrondissement est **le plus dense** de la capitale. Cette densité se traduit aussi dans un déficit important en espaces verts : ceux-ci comptent seulement pour 1% dans sa superficie ; le végétal y est essentiellement représenté par les arbres d'alignement (APUR, 2010b). On en compte 4 400, ce qui représente 11 arbres à l'hectare ; il s'agit en majorité de platanes (39%), de sophoras (18%) et de tilleuls (10%) (APUR, 2010a).

L'arrondissement dans ses limites actuelles recouvre les anciens faubourgs du Temple et de Saint-Antoine. Quartier de **tradition artisanale et ouvrière**, sa population était crainte des pouvoirs centraux, car elle a joué un rôle de premier plan lors des grandes insurrections parisiennes (particulièrement en 1789 et 1871). Politiquement ancré **à gauche**, le 11^e arrondissement est resté un fief du mouvement syndical et ouvrier pendant le XX^e siècle, et du fait de ses lieux de mémoire politique (place de la Bastille, place de la République, place de la Nation). Il est aujourd'hui de ce fait un parcours privilégié des grandes manifestations (BRES et SANJUAN, 2011).

Mais depuis les années 1970-1980, le caractère industriel et artisanal du quartier s'est perdu, du fait de l'arrivée progressive d'une population de cadres jeunes, attirés par les anciens espaces industriels. Entre 1999 et 2009, la population de cadres et professions intellectuelles supérieures a augmenté de 30%, alors que celle des ouvriers a diminué de 30% (INSEE, 2012, a). La construction de l'opéra Bastille en 1989 a aussi attiré une nouvelle vie culturelle (librairies, ateliers, galeries, théâtres), qui contribue à **gentrifier** le quartier¹.

Les informateurs jardinant en pied d'arbre que j'y ai rencontrés étaient établis au sud de la rue de Charonne, à proximité de la place de la Nation, dans des quartiers où j'ai pu chaque fois observer un certain esprit de **village** : l'interconnaissance et la solidarité sont fortes entre les habitants, les associations et les commerces de proximité sont nombreux et actifs. C'est surtout le cas pour la rue Faidherbe, où de nombreuses boutiques indépendantes, revendiquant cette particularité, sont installées². Les « planteurs » commerçants sont moins nombreux dans le 12^e arrondissement, où il s'agit davantage d'initiatives individuelles.

¹ Pour plus d'informations sur le sujet, consulter FEGE B. (1994), *Transformations spatiales et mutations sociales dans le 11^e arrondissement de Paris. Le cas du Faubourg-Saint-Antoine*, mémoire de maîtrise en urbanisme, Université Paris 10 – Nanterre, 230 p.

² Cf. le site de l'association de commerçants « Village Faidherbe » : <http://villagefaidherbe.com>

2. 1. 3. Le 12^e arrondissement

Sans prendre en compte le bois de Vincennes dans sa superficie, le 12^e arrondissement, avec 22 000 hab/km² a une densité proche de la moyenne parisienne¹ (INSEE, 2012b). Il compte néanmoins le même nombre d'arbres à l'hectare que le 11^e, pour un nombre total de 7 730 arbres d'alignement, avec une importante majorité de platanes (46%), et des proportions plus modestes mais non négligeables de marronniers (15%) et de tilleuls (10%).

Composé des communes rurales de Bercy et de Saint-Mandé (en partie), le quartier est resté longtemps à l'écart de la capitale et de son histoire, sauf bien sûr pour les alentours de la place de la Bastille. Néanmoins, Bercy était en étroite liaison avec Paris, car la commune accueillait d'importants **entrepôts de négociants** depuis le XVIII^e siècle. Les marchandises reçues provenaient des régions en amont de la Seine, notamment les vins de Bourgogne (BRES et SANJUAN, 2011). Ces chais furent utilisés jusque dans les années 1980.

À partir de cette date, le quartier de Bercy subit de grandes opérations d'aménagement. Les entrepôts furent revalorisés, dans une optique de **reconquête de la rive droite mêlant valorisation patrimoniale, grands équipements et verdissement**. La construction du Palais Omnisports de Bercy en 1984, et surtout l'installation du Ministère de l'Économie et des Finances en 1988 a totalement changé le visage des berges de la Seine à cet endroit. Dans le sillage du Ministère se sont édifiées de nombreuses tours de bureaux, jusqu'à la gare de Lyon. En même temps, l'esprit de « village » issu du passé d'ancienne commune rurale de Bercy a été mis en valeur, notamment à travers l'architecture du centre commercial de Bercy Village, s'inspirant fortement de celle des anciens chais (BRES et SANJUAN, 2011).

C'est dans cet arrondissement que j'ai rencontré le plus de personnes utilisant le pied d'arbre devant leur immeuble ou leur boutique comme un mini-jardin (que j'appellerai « planteurs » ou « jardiniers de pieds d'arbre » par la suite).

¹ Qui est d'environ 21 000 hab/km² (source : INSEE)

2. 2. Une enquête de terrain

L'objectif de l'enquête était d'avoir une idée des représentations des Parisiens en général, n'ayant pas de lien particulier avec les plantations d'alignement, mais aussi des citoyens ayant un contact régulier avec l'arbre et son pied. Il était indispensable de réaliser des entretiens approfondis avec la seconde catégorie d'enquêtés, car un questionnaire n'aurait pas permis d'obtenir des informations assez riches sur les motivations de ces personnes, et la façon dont leur initiative s'est mise en place. Des **entretiens semi-directifs**, enregistrés pour la plupart, ont donc été menés auprès de 12 acteurs de ce type, tandis que les 20 autres enquêtés, interrogés dans la rue, ont été soumis à un **questionnaire**. Les entretiens approfondis ont été effectués en majorité avec des planteurs, mais aussi avec des personnes s'intéressant à la flore spontanée des pieds d'arbre, afin de comparer les deux points de vue et d'avoir plus de recul sur la pratique du jardinage. Un environnementaliste et une botaniste amatrice, participante régulière au programme « Sauvages de ma rue »¹, ont donc été également rencontrés pour ces raisons.

Par souci de commodité, nous appellerons « informateurs » les enquêtés avec lesquels un entretien approfondi a été réalisé, « répondants » les personnes soumises au questionnaire, et « enquêtés » l'ensemble de l'échantillon, ou les deux catégories indifférenciées.

2. 2. 1. Élaboration et réalisation des questionnaires

Ce questionnaire² est composé de questions fermées et ouvertes. Pour plusieurs questions fermées, il semblait essentiel de demander une justification de la réponse donnée. En effet, connaître la raison qui pousse une personne à donner telle ou telle réponse, permet de la comparer avec les autres réponses aux questions du même thème, et ainsi de réaliser une analyse plus complète sur le thème abordé, même si cela augmente le nombre de questions ouvertes.

¹ Observatoire des plantes urbaines sauvages, « Sauvages de ma rue » est un programme de science citoyenne lancé en 2011 qui consiste à faire participer les citoyens, qu'ils aient ou non connaissance de la botanique, aux relevés et à l'identification des plantes spontanées qui poussent près de chez eux. Ils rentrent ensuite les résultats de leurs relevés sur le site internet du programme. Cela permet aux naturalistes de l'UMR Conservation des Espèces, Restauration et Suivi des Populations (CERSP) rattaché au Muséum National d'Histoire Naturelle, de disposer d'une banque de données sur les plantes spontanées, encore peu étudiées. Le programme est également piloté par l'association de botanistes « Tela Botanica », pour ses aspects pédagogiques. Il compte aujourd'hui près de 300 participants sur toute la France. Les observations réalisées et les premiers résultats des analyses scientifiques sont disponibles sur <http://sauvagesdemarue.mnhn.fr>.

² Présenté en annexe E

De la même façon, les questions qui apparaissent comme fermées à réponses multiples ont été toutes posées aux répondants d'abord comme des questions ouvertes, afin de recueillir des réponses plus riches. Les différentes propositions n'ont été lues que dans le cas où le répondant ne savait pas quoi répondre.

Les questions fermées visaient à obtenir des renseignements signalétiques classiques sur les enquêtés (âge, profession, plus haut diplôme obtenu, origine sociale), ainsi que sur leurs **pratiques** de citadins. L'objectif était d'identifier les propriétaires de chiens, les fumeurs, les cyclistes, et les jardiniers. Il fallait d'abord voir si les usages nuisibles à l'arbre, tels que le dépôt d'ordures ou de déjections canines, étaient assumés. Quant à la pratique du jardinage, elle permettait d'affiner les représentations des enquêtés sur la nature et sur la terre, à travers leurs habitudes en la matière (quelles plantes font-ils pousser, peuvent-ils les nommer, utilisation de terreau, de phytosanitaires). Ce bloc de questions a été placé à la fin du questionnaire, après avoir établi une relative confiance avec le répondant au cours de la discussion, afin d'éviter les éventuels blocages.

La question d'ouverture d'un questionnaire sert à introduire le thème de manière générale, simple (BERTHIER, 2004). J'ai donc choisi de mettre en premier les **questions portant sur la nature en ville et la nature en général**. Il aurait été malaisé de commencer à parler du pied d'arbre dès le début du questionnaire. En effet les pratiques fréquentes de dépôt d'ordures et d'encombrants m'ont amenée à supposer que le pied d'arbre n'existe pas en tant que tel pour la plupart des citadins, car il est indissocié du trottoir. Les premiers questionnaires ont confirmé cette hypothèse : aucun répondant ne parlait spontanément du pied de l'arbre. En même temps, les questions sur la nature permettent de situer le répondant dans un schéma de représentations qui lui est propre : conçoit-il la nature comme ordinaire, trop éloignée, menacée ? L'analyse de ce groupe de questions nous a permis d'expliquer certaines déclarations sur les arbres.

Les questions suivantes portent sur les **arbres en ville**. Il s'agit ici d'évaluer le degré d'attachement des enquêtés à l'arbre, quelles vertus lui sont attribuées (question 3 : « Est-ce que c'est important pour vous les arbres en ville ? Pourquoi ? »), et de voir s'il est considéré comme gênant ou bien placé. À cet effet, la question 4 (« Quelle est la place de l'arbre dans la rue ? ») est délibérément ambiguë : cela permet de voir quels sont les répondants qui prennent la question dans le sens « l'arbre placé ainsi ne gêne-t-il pas ? », et quels sont ceux qui considèrent le point de vue de l'arbre, en se demandant : « est-ce que l'arbre tel qu'il est placé est bien dans son élément ? ». Enfin, la question sur la description de l'arbre (question 5) a pour but de voir ce qui fait arbre pour les répondants, à travers ce qu'ils y mentionnent. Il s'agira notamment d'identifier le type de personne

qui parle du pied ou des racines, et pour en dire quoi. En ce qui concerne les questions portant spécifiquement sur le pied de l'arbre, l'accent est mis sur les grilles et les « indésirables », dont la terre peut faire partie (question 10). Cela permet de réaliser une transition douce vers les questions sur le sol, qui visent à savoir si le sol urbain est autre chose qu'un revêtement pour les citadins.

Les pieds d'arbres accumulant souvent de nombreux déchets, il me paraissait important d'envisager la dimension du « propre » et du « sale ». Par exemple, une personne donnée peut trouver sale que de la terre soit répandue sur le trottoir, alors qu'elle considérera que la terre autour du pied d'arbre ne gêne pas (c'est aussi pour voir si cette hypothèse était vérifiée que la question 10 a été posée). Cela montre bien que ce qui est « sale » est ce qui n'est pas à sa place (DOUGLAS, 2001). Mais pour identifier ce qui repousse, ou au contraire ce qui attire l'œil, il était nécessaire de passer par le visuel, en faisant trier une série de photographies de pieds d'arbre différents¹. Le côté presque ludique de l'exercice introduisait également une pause au milieu du questionnaire, et permettait de rendre sa longueur acceptable. Les photographies ont été prises dans plusieurs arrondissements différents (11^e, 12^e, 13^e, 14^e et 19^e). La priorité n'était pas de choisir des pieds d'arbre exclusivement localisés dans le terrain d'étude, mais d'avoir un échantillon de photographies relativement représentatif des types de gestion du pied d'arbre à Paris (grilles, stabilisé, terre nue, enherbement, jardinage), du nombre de déchets présents, ou de l'aspect (irrégularité, éléments difficilement identifiables, terre boueuse).

Les photographies introduisent aussi la notion d'espace public, car elles donnent à voir différents choix d'aménagement du trottoir. Mais les frontières entre espaces publics et privés deviennent de plus en plus floues, ce qui fait que certains espaces urbains deviennent difficiles à classer (PAQUOT, 2009) : le jardin partagé, fermé de la rue, n'est de ce fait pas un espace public, mais il est ouvert à tous, du moment que l'on contacte l'association qui le gère. Le pied d'arbre, sur la rue, est bien public, mais certains de ses usages tendent vers son appropriation, comme le jardinage. Il me paraissait donc important d'essayer de comprendre ce qui ressortait du public et du privé pour les répondants, en leur demandant : « Qu'est-ce que comprend l'espace public pour vous ? ». Mais cette question a été très mal comprise, ce qui m'a obligée à la supprimer après les questionnaires préliminaires, et à retirer l'expression « espace public » de la question 20 sur la civilité des comportements². Enfin, la question 21 (« Le trottoir idéal est comment pour vous ? ») était l'occasion

¹ Présentée en annexe G.

² « Qu'est-ce qu'on ne peut pas faire dans l'espace public selon vous ? » a été remplacé par « Qu'est-ce qu'on ne peut pas faire dans la rue, sur le trottoir, selon vous ? »

pour les répondants de laisser libre cours à leur imagination, et de se mettre à la place de l'aménageur.

Après élaboration, le questionnaire a été **testé** sur 6 personnes (3 hommes et 3 femmes, interrogés pour moitié dans le 11^e arrondissement et pour l'autre moitié dans le 13^e arrondissement), afin de vérifier la pertinence des questions, leur compréhension globale, la cohérence d'ensemble. Aucun échantillon n'a été établi préalablement, j'ai préféré procéder à une sorte de « micro-trottoir » ciblé sur les propriétaires de chien, les cyclistes, les employés en pause cigarette devant leur lieu de travail (pour la localisation de ces questionnaires, cf. supra, figure 4). Cela m'a permis de disposer d'un panel de répondants qui avaient déjà, pour beaucoup, un usage quelconque du pied d'arbre (pour leur chien, pour leur vélo).

Tableau 2 : Passants soumis au questionnaire (effectifs par âge et sexe)

	Homme	Femme	Total
18-29 ans	2	3	5
30-39 ans	1	1	2
40-49 ans	3	3	6
50-59 ans	2	1	3
60-69 ans	1	2	3
Plus de 70 ans	1	0	1
Total	10	10	20

Commentaire sur le tableau

L'échantillon de répondants est bien réparti entre hommes et femmes, mais les plus de 50 ans sont moins bien représentés que les classes d'âges plus jeunes.

2. 2. 2. Les entretiens approfondis

Grilles d'entretiens et questionnaires ont été élaborés en même temps : beaucoup de questions se recourent. Dans les grilles d'entretiens¹ se rajoutent simplement des questions sur l'activité pour laquelle l'interviewé a été contacté (jardinage en pied d'arbre pour les « planteurs », relevés floristiques pour les observateurs de Sauvages de ma rue...). Chaque grille a été adaptée à l'interviewé, notamment pour les acteurs rencontrés qui n'étaient pas « planteurs ».

¹ Cf. annexe F

Pour rencontrer les informateurs, je suis d'abord partie de l'association signataire de la première **charte de fleurissement des pieds d'arbre**, et de quelques recherches sur les associations en lien avec les pieds d'arbre. J'ai ensuite fait fonctionner « *le principe d'arborescence* » (BEAUD et WEBER, 2010), en demandant à chaque enquêté s'il connaissait quelqu'un qui s'occupait d'un pied d'arbre, ou dont l'activité était en lien avec mon sujet d'une manière quelconque. C'est aussi le hasard et des parcours réguliers dans les rues bordées d'arbres, dans le but de réaliser des questionnaires, qui m'ont fait quelques fois découvrir un jardinet de pied d'arbre. Pour les observateurs de « Sauvages de ma rue », j'ai pu les contacter par courriel directement sur la carte des observations du programme¹, en m'inscrivant sur le site de Tela Botanica comme participante au projet.

La plupart des entretiens ont été **enregistrés par dictaphone**, sauf pour trois d'entre eux, notamment dans le cas des commerçants rencontrés dans leur boutique où ils étaient seuls à ce moment-là pour accueillir les clients. J'ai dû également réaliser un entretien par téléphone avec un informateur peu disponible du fait de son travail. Les entretiens réalisés ont duré en moyenne une heure.

Douze informateurs ont accepté de participer à l'enquête (pour leur localisation, cf. supra, figure 4²). La plupart sont des « planteurs » (cf. tableau 3), ayant demandé une autorisation à la mairie ou non ; dans la plupart des cas, cette autorisation ne prend d'ailleurs pas la forme d'une charte de fleurissement. En ce qui concerne les observateurs du programme « Sauvages de ma rue » qui effectuent des relevés réguliers au pied des arbres, je n'ai malheureusement pu en rencontrer qu'une, faute de réponses de la part des autres observateurs contactés, et avoir un bref échange de courriels avec un deuxième (que je n'ai pour cette raison pas compté dans le nombre des informateurs mentionné ci-dessus). Enfin, j'ai également rencontré deux informateurs travaillant dans une association ayant un lien plus ou moins évident avec le pied d'arbre :

- un naturaliste qui se consacre entièrement à la sensibilisation à l'environnement en milieu urbain dense dans le cadre d'une association basée dans le 13^e arrondissement. J'ai voulu le rencontrer car il a élaboré des itinéraires de « balades nature » dans ce même arrondissement, au cours desquelles les promeneurs étaient invités à découvrir la flore sauvage des rues, entre autres au pied des arbres³.

¹ <http://sauvagesdemarue.mnhn.fr/r-sultat/premi-res-observations>

² Seul un entretien, réalisé dans le 18^e arrondissement, n'y figure pas, du fait de sa distance au terrain d'étude. En outre, l'ancrage géographique avait une importance secondaire dans le cas de cet informateur, qui travaille à l'échelle régionale sur les jardins partagés franciliens.

³ Les brochures de la balade « Flore urbaine », qui comporte des pieds d'arbre dans son parcours, est consultable à l'adresse suivante : <http://fr.calameo.com/read/000015625bf2a66a2d30a>. Les brochures des autres balades sont disponibles en ligne sur http://www.mairie13.paris.fr/mairie13/jsp/site/Portal.jsp?page_id=703.

- une chargée de mission à « Graine de Jardins », association qui anime le réseau régional des jardins partagés en Île-de-France, en appuyant le montage de projet ou la gestion du jardin. Il me paraissait intéressant d'avoir une comparaison entre le jardinage en pied d'arbre et en jardins partagés. Cet entretien a été réalisé avec un autre stagiaire de CCTV effectuant une enquête monographique sur un jardin partagé installé sur le toit d'un gymnase dans le 20^e¹.

Tableau 3 : Récapitulatif des informateurs rencontrés

« Planteurs » déclarés à la mairie	<ul style="list-style-type: none"> - M. A, 45 ans, fleuriste (11^e) - Mme B, 38 ans, chargée de mission pédagogie de la nature, et présidente d'une association environnementaliste (12^e) - Mme C, 46 ans, commerçante créatrice de bijoux fantaisie et présidente d'une association de commerçants (11^e) - M. G, 28 ans, fleuriste² (12^e) - Mme K, 62 ans, artiste plasticienne (12^e)
« Planteurs » non déclarés	<ul style="list-style-type: none"> - M. E, 50 ans, maître composteur et consultant formateur en développement durable (12^e) - Mme F, 50 ans, artiste peintre (12^e) - M. J, 65 ans, agent territorial délégué à l'urbanisme retraité (11^e) - Mme L, 57 ans, sculpteur et professeur d'art (12^e)
Observateurs de « Sauvage de ma rue »	<ul style="list-style-type: none"> - Mme H³, 55 ans (10^e) - M. M, 22 ans étudiant en écologie, stagiaire⁴ (11^e)
Créateur de balades nature en ville	<ul style="list-style-type: none"> - M. D, 40 ans, naturaliste travaillant dans une association de sensibilisation à l'environnement (13^e)
Personnel de Graine de Jardins	<ul style="list-style-type: none"> - Mme I, 40 ans, ethnologue et urbaniste de formation (18^e)

Commentaire sur le tableau

La moyenne d'âge des informateurs est de 48 ans. Beaucoup ont une profession liée à la nature en ville (3), ou à la pratique du jardinage (4 en comptant les deux fleuristes), ou encore à l'urbanisme (1).

¹ Essouci Mohamed, étudiant en Master 1 d'Ethnologie à l'Université Paris 10 – Nanterre ; intitulé du stage : « Quand la nature en ville trouve ses terres : usages et représentations des sols à Paris ».

² M. G ne plante pas vraiment, mais se sert des entourages en bois autour de sa boutique pour y poser des jardinières fleuries (cf. photo du haut en couverture), ce pour quoi il a tout de même demandé une autorisation, après s'être fait verbalisé. Quand il a des arbustes invendus, il préfère les planter dans la terre autour du pied d'arbre pour les faire vivre encore un peu, plutôt que de les jeter ; mais cela reste exceptionnel. Son statut d'employé l'empêche de faire davantage.

³ Mme H n'a pas souhaité me parler de sa profession.

⁴ M. M n'a pas souhaité me rencontrer, je n'ai réussi à avoir avec lui que quelques échanges de mails. Je l'ai néanmoins mentionné dans ce tableau, car certains de ses propos méritaient d'être pris en compte.

2. 2. 3. Le traitement des données

Questionnaires et entretiens ont été analysés **simultanément** pour la plupart des questions, de manière qualitative. Les réponses ont été regroupées dans un tableau pour pouvoir être comparées entre elles (cf. tableau 4). L'analyse thématique des entretiens a donc intégré les réponses aux questions ouvertes du questionnaire, qui se sont avérées assez riches pour l'essentiel. Les réponses ont été analysées à la fois question par question, puis en les regroupant **par grand thème**, car il arrive fréquemment que certaines déclarations faites dans le cadre d'une question précise « débordent » sur une thématique proche, faisant l'objet d'une autre question. L'analyse **groupée** des questions a été élaborée de la manière suivante :

- questions 1 à 6 sur la nature et les arbres ;
- questions 7 et 8 sur la gestion du pied d'arbre ;
- questions 9, 10 et 20 sur ce qui est considéré comme indésirable au pied de l'arbre et sur le trottoir, ainsi que sur les comportements inciviques. Les papiers, plastiques, métaux et verres ont été regroupés dans une même classe appelée « déchets ordinaires », séparée des dépôts d'encombrants et des mégots. Ces derniers ont été mis à part, car ce sont les seuls déchets que l'on retrouve systématiquement au pied de chaque arbre (cf. infra).
- questions 11 à 15 sur le sol (comparées aussi aux réponses aux questions 9 et 10) ;
- questions 16 à 19 sur les photographies ; les questions 16 et 17 sur le propre et le sale ont été comparées aux réponses des questions 9 et 10 ;
- la question 21 (« Votre trottoir idéal, comment le voyez-vous ? ») a été analysée de manière indépendante.

Pour les thèmes abordés lors des entretiens qui ne figuraient pas dans le questionnaire, j'ai procédé à des comparaisons et regroupements de réponses à l'aide de plusieurs tableaux.

Des méthodes d'analyse quantitative (codage des informations, tableaux croisés : cf. tableau 5) ont été utilisées pour les questions fermées, concernant les pratiques et les renseignements personnels des enquêtés soumis au questionnaire. Certaines questions ouvertes ont été intégrées à l'analyse quantitative, en complément de l'analyse qualitative thématique mentionnée ci-dessus (questions 5¹, 6², 9¹).

¹ « Pouvez-vous me décrire simplement l'arbre juste devant nous, avec vos propres mots ? » : ont été codées les éléments évoqués par les répondants dans leur description (allure générale, couleur, feuilles et branches, tronc et écorce, racines et pied, essence, environnement de l'arbre, santé et entretien)

² « Qu'est-ce que vous pensez de la santé des arbres à Paris ? » : ont été codées la position des enquêtés (les arbres sont en bonne santé / en mauvaise santé / je ne sais pas), ainsi que pour les deux premiers types de réponses, la cause attribuées à cet état de santé, qu'il soit jugé bon ou mauvais.

Tableau 4 : Exemple sur trois questions et trois informateurs d'un tableau ayant servi à l'analyse thématique

En ligne, les enquêtés ; en colonne, les questions posées. L'analyse thématique a été réalisée en lisant le tableau colonne par colonne.

	Nature en ville (question 1)	Nature en général (question 2)	Grilles et autres gestions (question 7)	...
M. A	Tient à des initiatives comme la sienne	D'abord liberté, puis espace, quelque chose qui se renouvelle tout le temps, éveil à vie --> indispensable	Font partie patrimoine parisien (un peu trop préservé) : est-ce c'est bien nécessaire d'en mettre dans les quartiers récents ? Mais protègent les racines + permet à l'eau de s'infiltrer normalement (sauf pour les grilles bouchées, ne comprend pas leur utilité). Sûrement pas pareil avec le stabilisé. Conscience que difficile à nettoyer.	
Mme B	Apporte « beauté » ² , « sérénité », encore plus si on participe, en jardinant par ex. « <i>Mais quoiqu'il en soit, ça apporte une pause dans le bâti. Ce n'est pas possible une ville entièrement urbanisée.</i> » possible d'amener la nature en ville : petites initiatives comme ça = bons ex. « <i>Tous les petits coins dont on peut tirer profit, entre guillemets, il faut les utiliser. Ça peut être un pied d'arbre, un petit coin de pelouse qu'on transforme, une jardinière, des fissures dans un mur... Pour moi, la nature en ville, ça va être tout ça.</i> » Balcon, c'est bien, mais à faire le plus possible dans l'espace public	« <i>Foisonnante. J'adore quand y en a de partout !</i> »	Bien pour éviter qu'il n'y ait trop de déchets qui s'infiltrent, mais préfère la terre. « <i>Mais le stabilisé, c'est encore pire [...], parce que pour le coup, y a rien.</i> »	
Mme C	« <i>C'est indispensable de reconquérir tout ça. Y a qu'à se balader dans les autres villes.</i> » Paris n'a pas suffisamment d'espaces verts, ce n'est malheureusement pas leur priorité. Espaces verts en ville « <i>apportent de la gaieté, de la nature, du vert ; ça contraste avec le gris-blanc des immeubles. Il n'y a qu'à imaginer ce que serait la ville sans ce vert pour comprendre que ce ne serait pas possible sans cette source d'oxygène, ce régal pour les yeux.</i> »	Indispensable, fondamentale	« <i>Y a le pour et le contre. Le problème, c'est que c'est des vrais casse-gueules. Devant l'école, je ne vous dis pas le nombre d'enfants qui glissent et se retrouvent avec les dents cassées. C'est pour ça, une canne d'aveugle qui se prend dedans...</i> » Stabilisé : planter dessus Il faudrait plus de pieds avec de l'herbe spontanée (comme photo D ³)	
...				

¹ « En ville, au pied d'un arbre, ça vous dérange de voir... »

² Les textes en italique et entre guillemets correspondent aux propos des enquêtés.

³ Cf. annexe G

Tableau 5 : Exemple d'un tableau croisé : pratique du jardinage et endroit investi

En ligne, les réponses à la question « Avez-vous un jardin ou un coin vert chez vous ? » ; en colonne, les réponses à la question « Est-ce que vous jardinez ? »

NB : Les totaux indiqués correspondent au nombre de personnes ayant répondu à ces deux questions, et non aux sommes des effectifs. Deux enquêtés ont fait une double réponse : l'un a un balcon fleuri et jardine un pied d'arbre, l'autre cultive des plantes d'intérieur et s'occupe également d'un pied d'arbre.

	Jardinent	Ne jardinent pas	Total
Rien	0	6 ¹	6
Rien mais plantes d'intérieur	3	1	4
Balcon	8	1	9
Cour	2	0	2
Vrai jardin	1	1	2
Pied d'arbre	7	0	7
Total	19	9	28

Commentaire sur le tableau

La majorité des enquêtés jardinent, la plupart sur leur balcon. Parmi ceux qui déclarent ne pas jardiner, quelques-uns ont tout de même une présence végétale chez eux, qu'il s'agisse de plantes d'appartement, d'un balcon qui ne nécessite pas d'entretien, ou d'un jardin gazonné.

Au-delà des résultats de l'enquête, il m'apparaissait utile de disposer d'une petite banque de données quantitatives sur les déchets trouvés en pied d'arbre. Sans cela, il aurait été difficile de dépasser le flou inévitable des réponses des enquêtés. Les résultats des comptages réalisés ont donc été comparés aux déclarations recueillies sur l'incivisme, la saleté, les déchets, et les comportements des répondants.

2. 3. Données quantitatives complémentaires

Les comptages de déchets ont été réalisés sur les pieds d'arbre ordinaires, et sur les pieds d'arbre jardinés, où les planteurs ont été mis à contribution.

¹ Dans les tableaux, les chiffres en orange correspondent aux effectifs les plus importants ; les chiffres en gras et en vert correspondent aux totaux.

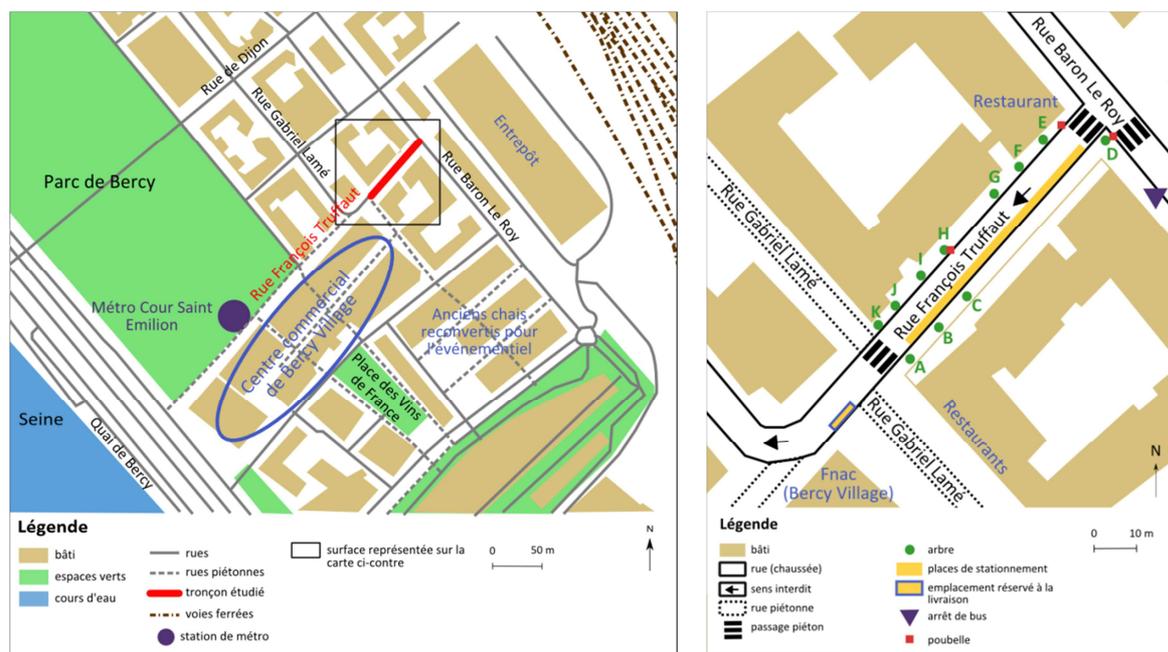
2.3.1. Protocole de comptage des déchets en pied d'arbre

Afin d'éviter les biais liés aux différences de fréquentation entre les rues, j'ai choisi de compter à la fois dans une petite rue et sur un grand boulevard.

La petite rue choisie est la rue François Truffaut (12^e), dans sa section ouverte à la circulation automobile, entre la rue Baron Le Roy et la rue Gabriel Lamé (cf. figure 5). Sur ce tronçon de 100 m environ, la circulation automobile est peu dense, même si la rue comporte des places de parking sur son côté pair. Par contre, sa proximité avec le centre commercial de Bercy Village et la station de métro Cour-Saint-Émilion fait que le passage, des piétons le soir et le week-end, et des voitures de livraison le matin, est important. Néanmoins, cette partie de la rue François Truffaut n'est pas commerçante, mais bordée d'immeubles résidentiels.

Figure 5 : Cartes de situation du secteur choisi rue François Truffaut

Pour les figures 5 et 6 : les lettres attribuées aux arbres correspondent à celles utilisées dans les graphiques présentés en annexe I

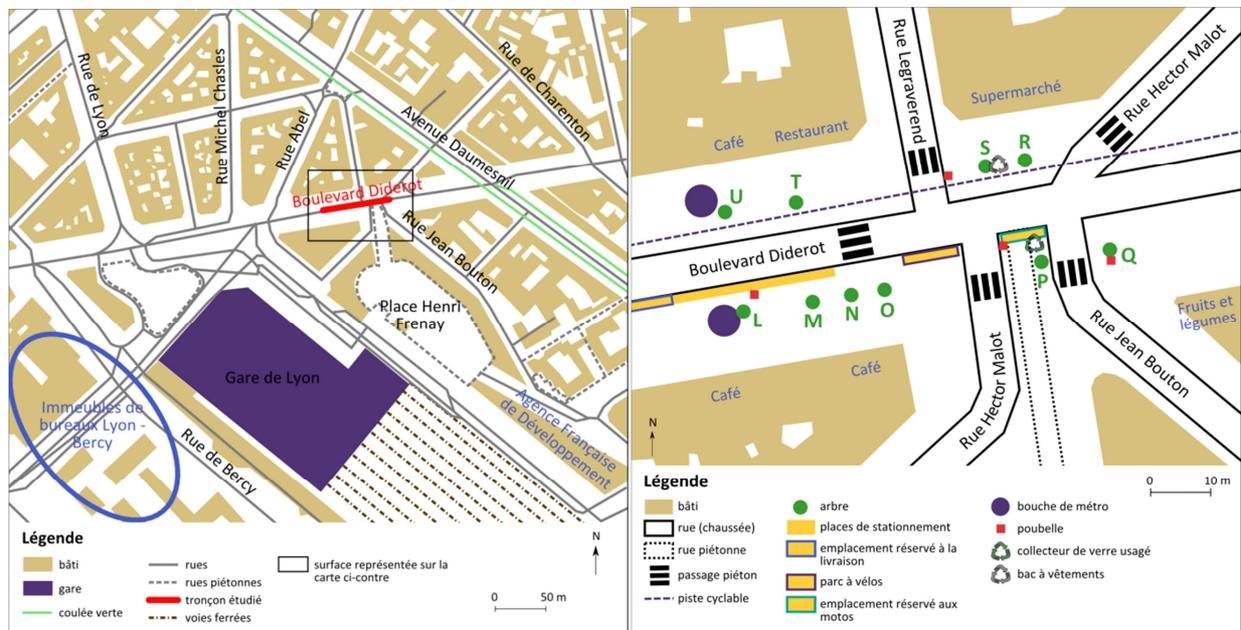


©C. Leterme, 2013, réalisé avec Inkscape

Les autres comptages ont été réalisés sur une section de 70 m du boulevard Diderot (12^e), entre la gare de Lyon et la rue Jean Bouton (cf. figure 6). Sur ce grand boulevard, les trottoirs sont larges (le côté impair dispose même d'une piste cyclable), et donnent sur des cafés et commerces, au

piet d'immeubles haussmanniens. À proximité immédiate de la gare de Lyon, cette partie du boulevard dispose de deux bouches de métro.

Figure 6 : Cartes de situation du secteur choisi boulevard Diderot



©C. Leterme, 2013, réalisé avec Inkscape

Tous les types de déchets laissés par les citoyens ont été comptés : mégots, papiers, plastiques, métal, verre, déjections canines, restes alimentaires. Tout ce qui provenait de l'arbre en lui-même (feuilles mortes, branchages...) a été laissé de côté. Environ deux comptages par semaine ont été effectués pendant un mois, à des moments différents de la journée. Pour chaque rue, les déchets ont été comptés 4 fois, à des jours différents (cf. tableau 6).

Tableau 6 : Récapitulatif des comptages effectués en pied d'arbre

Rue François Truffaut	Boulevard Diderot
3/05/2013 à 14h	6/05/2013 à 10h
8/05/2013 à 11h	17/05/2013 à 17h
17/05/2013 à 17h30	22/05/2013 à 12h
23/05/2013 à 8h30	29/05/2013 à 8h30

Commentaire sur le tableau

Dans les deux rues, les comptages ont été effectués en début et fin de matinée, ainsi qu'en début et en fin d'après-midi.

2. 3. 2. Élaboration de la grille de comptage à remplir par les « planteurs »

En complément de ces comptages, j'ai fait participer les « planteurs », afin d'évaluer la quantité de déchets et les dégradations faites sur les pieds d'arbre jardinés : piétinements, vols, barrières cassées¹. La comparaison entre pied d'arbre ordinaire et pied d'arbre jardiné est dès lors permise, il est possible d'évaluer si les passants font plus attention dans le dernier cas.

Un livret a été remis à 6 « planteurs »² à cet effet, et leur a été laissé pendant trois semaines. Chaque livret contenait une couverture expliquant brièvement le cadre de la recherche et à quoi allait servir les données recueillies, ainsi qu'une vingtaine de grilles (une par jour dans le cas où l'informateur les remplissait quotidiennement). En plus des précisions sur les déchets trouvés et les dommages subis, il leur était demandé de préciser quelles actions ils avaient effectuées sur le pied d'arbre : arrosage, plantation, ajout de terre... Ils avaient également la possibilité de laisser d'autres remarques non comprises dans la grille. Ces livrets ont été imprimés dans un petit format (A5) pour faciliter la manipulation, et ainsi ne pas décourager les « planteurs » de les remplir.

¹ Grille présentée en annexe J

² M. A, Mme B, M. G, M. J, Mme K et Mme L. Ces deux dernières n'ont toutefois rempli aucune grille.

3. Résultats et interprétations

L'enquête de terrain a apporté de nombreuses informations sur l'attachement porté à l'arbre par les citoyens, et sur la place qu'il occupe dans leurs représentations de la nature (3. 2.). Les résultats obtenus sont également révélateurs d'une faible perception du sol, qui est seulement considéré sous l'angle de son usage (3. 3. 2.). L'occupation du sol dans l'espace public du trottoir joue également un rôle dans la pratique du jardinage en pied d'arbre, peut-être plus important dans les motivations des planteurs que l'empathie suscitée par la situation de l'arbre, contrairement à nos hypothèses de départ (3. 4.).

3. 1. Présentation de l'échantillon interrogé

Les personnes interrogées (au nombre de 32 : les informateurs rencontrés en entretien ont été regroupés aux passants soumis au questionnaire) sont en majorité des **cadres**, ou exercent une profession équivalente (chargés d'étude, architectes)¹. Environ 20% d'entre eux travaillent dans le secteur de l'information et de la communication (informatique et journalisme), 10% dans le domaine artistique (arts plastiques et musique). La proportion d'artisans commerçants est également non négligeable (13%), et surtout très supérieure à la moyenne parisienne (cf. tableau 7). Concernant l'âge des enquêtés, les 40-49 ans sont également surreprésentés, car ils comptent à eux seuls pour 31% de l'échantillon. Ces biais, en particulier ceux qui concernent la catégorie socio-professionnelle, s'expliquent d'abord par une plus forte proportion des cadres dans les arrondissements d'étude (30% dans les 11^e et 12^e ; INSEE, 2012, a et b) que dans l'ensemble de la capitale. Ensuite, les planteurs, parmi lesquels les fleuristes sont bien représentés, font gonfler la part des artisans et commerçants dans l'échantillon.

¹ Pour davantage de précisions sur les effectifs dans l'ensemble de ce paragraphe, se reporter aux tableaux présentés en annexe H.

Tableau 7 : Âge et catégorie socio-professionnelle des enquêtés

	18-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	Plus de 70 ans	Total	Comparaison avec Paris (%) ¹
Agriculteurs	0	0	0	0	0	0	0 (0%)	0
Artisans	1	0	2	1	0	0	4 (13%)	2
Cadres	1	3	5	2	1	0	12 (39%)	21
Professions intermédiaires	0	0	0	3	0	0	3 (10%)	11
Employés	1	0	2	0	0	0	3 (10%)	10
Ouvriers	0	0	1	0	0	0	1 (3%)	4
Retraités	0	0	0	0	4	1	5 (16%)	13
Étudiants	3	0	0	0	0	0	3 (10%)	10
Total	6	3	10	7	5	1	31 (100%)	100

Commentaire sur le tableau

Les plus de 50 ans sont sous-représentés par rapport aux moins de 50 ans, et surtout par rapport aux 40-49 ans. À part les cadres et les artisans-commerçants qui sont surreprésentés, les proportions des autres catégories socio-professionnelles correspondent à la moyenne parisienne.

La plupart sont **nés en ville et en province**². Presque tous les répondants habitent Paris intra-muros, avec évidemment une plus forte représentativité du 11^e et du 12^e, choisis comme terrain d'enquête³. Sans surprise, un seul répondant, résidant en grande couronne, habite dans une maison.

Parmi les passants soumis au questionnaire, 45% ne possèdent ni vélo, ni deux-roues, ni voiture : étant Parisiens, la desserte des transports en commun suffit à ces répondants pour effectuer leurs déplacements quotidiens. 19% seulement des répondants possède un chien⁴ : malgré la méthode de ciblage présentée en 2. 2. 1., les propriétaires de chiens ont été difficiles à aborder. L'objet d'étude annoncé a pu les rendre mal à l'aise. J'ai en effet observé sur le terrain, par certaines réactions des enquêtés, que le pied d'arbre est facilement assimilé à un endroit apprécié des chiens pour faire leurs besoins (une répondante qui promenait son chien m'a demandé, en évoquant la raison qui m'avait poussée à l'aborder : « C'est à cause de mon chien qui fait pipi ? »). Par contre, fumeurs et non-fumeurs sont équitablement répartis.

¹ Chiffres extraits de INSEE (2012), « Dossier local – Commune – Paris », [En ligne : http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/75/COM/DL_COM75056.pdf] (consulté le 14 juin 2013).

² Cf. tableau H. 3 en annexe.

³ Cf. tableau H. 2 en annexe.

⁴ Cf. tableau H. 5 en annexe

63% des répondants jardinent, le plus souvent sur leur balcon (cf. tableau 5, en 2. 2. 3). Tous ou presque plantent des fleurs, la plupart du temps en compagnie d'autres plantes¹. 70% d'entre eux sont capables de nommer ce qu'ils cultivent. En ce qui concerne l'apport de terre, 55% des enquêtés utilise du terreau acheté en jardinerie, plus facile à trouver. Les 45% restants qui n'utilisent pas de terreau du commerce sont en majorité des jardiniers de pied d'arbre. 39% des enquêtés utilisent du compost, mélangé à de la terre universelle, ou de la terre végétale. L'importance de la pratique du jardinage malgré le manque d'espace montre que les enquêtés ont besoin de la présence du végétal dans leur environnement quotidien, tendance perceptible également dans les réponses aux questions sur la nature en ville.

3. 2. La place de l'arbre dans la nature en ville

3. 2. 1. Une ville trop minérale, éloignée de la nature

Pour la plupart des enquêtés, la nature est étrangère à la ville. Dans l'évocation de mots en question 2², peu de réponses révèlent une vision de la nature « ordinaire », c'est-à-dire proche, composée d'espèces animales et végétales communes. Quand bien même les termes cités suggèrent cela (4 répondants parlent d'oiseaux, de fleurs, d'herbe), on voit très rarement la nature comme faisant partie intégrante de la ville. La première proposition de réponse à la question 1³ sur la nature en ville (« Vous avez l'impression d'avoir la nature à côté de chez vous ») a en effet suscité une opposition radicale. Les enquêtés n'ont pas le sentiment d'être proches de la nature, mais plutôt d'en être coupés. Plusieurs réponses à la question 2 sous-entendent que la nature est ailleurs pour les enquêtés, soit très éloignée (les termes « *mer* »⁴ et « *jungle* » ont été cités chacun une fois), soit extérieure au milieu urbain mais relativement proche (« *forêt* », cité 5 fois, « *campagne* » et « *marécage* », cités chacun une fois). L'ensemble des réponses reflète une **opposition classique entre espaces naturels (voire ruraux) et espaces urbains**. Plusieurs termes cités évoquent des qualités absentes dans Paris : « *espace* », en opposition à la densité du bâti ; « *air* », qui fait défaut dans une ville dense et polluée ; « *apaisement* », contraire à l'agitation urbaine.

¹ Cf. tableau H. 6 en annexe.

² « Quand on parle de nature en général, quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit ? »

³ « On parle beaucoup de nature en ville en ce moment. Que vous inspire cette expression ? »

⁴ Les textes en italique et entre guillemets non accompagnés de références bibliographiques correspondent aux propos des enquêtés.

Chez les enquêtés, **la nature est largement assimilée au végétal**. Les animaux sont très peu cités en réponse à la question 2, et ailleurs dans le questionnaire ou l'entretien, ils sont associés à la saleté (chiens, pigeons). L'emploi même du terme « *espace vert* », souvent préféré à « jardin » ou « parc », dénote d'une tendance à assimiler la nature au végétal, et le végétal à une « *masse de verdure opaque* » (STEFULESCO, 1993)¹, une tendance déjà mise assez nettement en évidence dans de précédentes études (BLANC et COHEN, 2005 ; BAYET, 2011). Les termes « *vert* » ou « *verdure* » sont les plus abondamment cités pour parler de la nature, et le végétal tient une place de choix : « *arbre* » est cité 8 fois, « *forêt* » 5 fois, « *fleurs* » 2 fois, « *herbe* » et « *pelouse* » 1 fois.

Même si la nature amenée dans la ville est « *très domestiquée* », transformée en « *jardin* », elle reste néanmoins « *indispensable* » pour les enquêtés, qui soulignent le manque d'espaces verts et d'arbres dans la capitale. La nature **influe sur la santé physique et morale, sur le bien-être des citadins**, affirment les répondants. Sa pénurie explique, pour MM. D et G, bon nombre de dépressions et de sentiments de « *pertes de sens* ». Les propos de Mme B reflètent assez bien les déclarations des autres répondants : la nature en ville y apporte « *de la beauté, de la sérénité* ». Elle permet aux citadins de « *respirer* », grâce aux plantes, mais aussi grâce à l'espace salubre, la « *pause* » qu'elle introduit parmi le bâti. **Une nouvelle opposition se dessine entre végétal et minéral**, ce dernier étant désigné comme largement dominant (« *On est dans le béton ; plus de verdure, ça ne ferait pas de mal.* »). Cette antinomie se traduit dans les réponses les plus virulentes par une volonté de « *reconquérir* » du vert sur le bâti : une concurrence pour l'espace est ainsi posée entre le minéral et le végétal, où celui-ci désigne de façon indifférenciée friches (espaces non construits) et jardins publics (construits). Le **rééquilibrage en faveur du végétal** est nécessaire, disent les enquêtés, surtout si la densification de l'espace urbain est envisagée pour des raisons écologiques, car les habitants éprouvent une sensation d'étouffement dans la ville bétonnée (« *Les gens se sentent enfermés par le bâti, dit Mme I, ils ont besoin d'un espace de respiration, d'un contact avec le vivant.* »).

3. 2. 2. Les malheurs de l'arbre en ville : un discours empathique

Les arbres aident à contrebalancer ce rapport déséquilibré selon les enquêtés, mais l'environnement urbain est censé n'offrir que rarement les conditions propices à leur développement optimal (APUR, 2005), d'où une proportion importante (47%) d'enquêtés qui trouvent les arbres en

¹ Jean Viard déclarait aussi dans les années 1990 que « *La nature a aujourd'hui une couleur, le vert.* » (VIARD, 1990, *Le tiers espace. Essai sur la nature*, Paris, Méridiens-Klincksieck, p. 16 ; cité par DUBOST et LIZET, 2003)

mauvaise santé. L'environnement urbain, avec la pollution ambiante, le manque de place et le bétonnage excessif, est à mettre en cause pour 40% d'entre eux ; 30% évoquent également la santé de l'arbre dans la description qu'ils en font en question 5. Mais 33% de ceux qui trouvent les arbres urbains en mauvaise santé soulignent le fait qu'ils se fient à leurs impressions de « *néophyte[s]* ». Le caractère technique ou scientifique de la question 6 (« Que pensez-vous de la santé des arbres ? ») explique d'ailleurs l'important taux de non réponses qu'elle a recueillie : plus du tiers des enquêtés ont avoué leur ignorance, ou n'ont pas voulu se prononcer car ils ne s'estimaient pas compétents pour le faire. Dans la plupart des autres réponses, l'incertitude demeure : les enquêtés introduisent leurs phrases par « *j'ai l'impression* », « *ça n'a pas l'air* ». Puisqu'on ne connaît pas très bien les signes tangibles qui montrent qu'un arbre est en bonne santé, on laisse place à ses impressions : l'un esquisse une comparaison avec les arbres qu'il voit en forêt, un autre se fie à l'aspect extérieur de l'arbre (feuilles jaunissantes, couleur de l'écorce). Beaucoup d'enquêtés passent au registre de l'émotion dans la description de l'arbre, en évoquant son allure générale. Les répondants utilisent beaucoup d'adjectifs dénotant de la pitié pour cet arbre qu'ils trouvent mal en point : « *rachitique* » est cité deux fois, « *chétif* » et « *maigre* » une fois chacun. Une répondante déclare même : « *C'est un pauvre petit arbre* ». **Les arbres d'alignement font l'objet de regards compassionnels** de la part des citadins, qui prennent souvent leur origine dans un discours anthropomorphique, comme le montrent les termes cités par les répondants.

Ces discours empathiques sont renforcés par une impression de mauvaise gestion du patrimoine arboré de la ville. Pour un tiers de ceux qui estiment les arbres en mauvaise santé, la cause principale en est un **mauvais entretien** : taille excessive, pose de grilles considérées comme néfastes. Mme L, révoltée car fortement attachée aux arbres, qu'elle considérerait presque comme des êtres humains (« *L'arbre, c'est quelqu'un de respectable* », dit-elle ; « *Moi les arbres de mon coin, je les connais tous par cœur [...], c'est des copains.* »), parle même de « *torture végétale* ».

Une meilleure gestion de l'arbre, et en particulier de son pied, passerait par des **solutions jugées plus « naturelles[les]** » par les répondants. Ainsi, plus de la moitié des enquêtés (53%) rejettent les grilles pour des raisons diverses (difficiles à nettoyer pour 16% de l'ensemble de la population interrogée, inefficaces contre les déchets pour 15%, nuisibles à l'arbre pour 6%), leur préférant un pied d'arbre en terre sans protection, éventuellement avec de la végétation spontanée. Le problème du tassement n'est évoqué que par M. E, qui souhaite le retrait des grilles à condition que la terre soit régulièrement « *biné[e], décompacté[e]* » (son métier de maître composteur et le fait qu'il gère un jardin partagé dans sa résidence explique certainement cette bonne connaissance du comportement du sol en ville). En effet, environ 15% de la population interrogée avoue ne pas savoir

à quoi servent les grilles, et dans la plupart des autres réponses, les enquêtés parlent au conditionnel, émettent des hypothèses sur leur fonction. Le discours est assuré uniquement lorsque sont évoqués les dangers, les inconvénients liés à la grille (descellement, difficulté à nettoyer, risque de chute pour les personnes à mobilité réduite). Malgré un certain attachement aux grilles ajourées haussmanniennes pour leur esthétique parisienne (presque 30% les trouvent jolies et/ou leur attribue une valeur patrimoniale), celles-ci véhiculent une image d'emprisonnement de l'arbre, révélatrice d'une tendance à l'anthropomorphisme (« *Il est enserré dans une gangue de fer* », décrit une répondante). Tout cela renforce l'empathie que peuvent éprouver les répondants à son égard.

Même si l'arbre est plaint par les enquêtés, il leur dispense aussi de l'ombre, de l'oxygène, dont la ville et ses habitants ont besoin : cela le rend **« essentiel », « indispensable »**. Ce sont le plus souvent les mêmes personnes qui trouvent l'arbre en mauvaise santé, tout en répondant à la question 4 (« Quelle est la place de l'arbre dans la rue ? ») soit qu'il est bien placé sur le trottoir, soit qu'on ne peut pas s'en passer, soit qu'en ville les arbres ne sont pas assez nombreux (cf. tableau 8). D'un côté, les enquêtés voient que les arbres ne sont pas dans leur élément en ville, et de l'autre, l'image d'une ville sans arbre leur paraît invivable (« *S'il n'y en avait pas, je ne sais pas ce que ça serait...* » ; « *Sans arbre, la ville serait morte.* »). Une réponse illustre particulièrement bien **l'ambivalence du discours général entre mauvaises conditions de développement et nécessité des plantations d'alignement** : « *Avec toute la pollution, on se demande s'ils sont bien... Mais ils sont indispensables !* »

Tableau 8 : Santé des arbres et place de l'arbre en ville

En ligne, les réponses données à la question 4 (« Quelle est la place de l'arbre dans la rue selon vous ? ») ; en colonne, les réponses données à la question 6 (« Que pensez-vous de la santé des arbres ? »). Lecture (première ligne) : parmi les 8 enquêtés qui trouvent l'arbre bien placé sur le trottoir, 1 estiment les arbres en bonne santé, 2 ne se prononcent pas, et 4 les jugent en mauvaise santé.

NB : les totaux indiqués se rapportent au nombre d'enquêtés ayant fait la réponse correspondante à la ligne ou à la colonne dans laquelle ils se situent, et non aux sommes des effectifs (les réponses pouvaient être multiples).

L'arbre en ville est...	... en bonne santé	Ne se prononcent pas	... en mauvaise santé	Total
... bien placé sur le trottoir	1	2	4	8
... indispensable	1	4	5	9
Il n'y en a pas assez	0	0	4	4
... un ornement	0	2	2	4
...taillé pour s'adapter à l'urbain	0	0	1	1
L'environnement urbain fait qu'il ne doit pas être bien	0	0	1	1
... gênant sur le trottoir	0	0	1	1
Ne se prononcent pas	1	2	2	5
Total	3	12	15	

Commentaire sur le tableau

Peu d'enquêtés disent trouver que les arbres se portent bien. Mais ceux qui répondent que la santé des arbres est mauvaise sont aussi les plus nombreux à attester de leur caractère indispensable, de leur bonne place sur le trottoir, ou de leur nombre insuffisant.

3. 2. 3. L'arbre qui cache la nature

L'arbre est paré de nombreuses vertus, qui font largement écho à ce que disent les enquêtés dans les deux premières questions sur la nature. Les mots « *arbre* » et « *forêt* » sont parmi les plus cités dans la question 2 (« Quand on parle de nature, quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit ? »). Il y a là une certaine logique, car l'arbre d'alignement constitue sans aucun doute la

forme de végétalisation de l'espace public la plus pratiquée, et la plus ancienne (LUGINBÜHL, 1992). Représentant quasi unique et symbolique de la nature dans la ville, l'arbre semble devenir un objet sur lequel les répondants projettent les valeurs positives qu'ils attribuent à la nature.

La question 3 (« Est-ce que c'est important pour vous les arbres en ville ? ») n'a reçu que deux réponses négatives. Un quart des répondants évoque des **fonctions sanitaires et apaisantes**, relativement floues la plupart du temps (« *ça fait du bien* », « *on se sent mieux* »). Contrairement au discours hygiéniste du XIX^e siècle qui prêtait aux arbres des vertus prophylactiques (« *chasser les miasmes* » de la ville : BOUTEFEU et VIATTE, 2009), c'est surtout un rôle bénéfique sur le moral qui est attribué aux arbres, vecteurs de « *sérénité* » et d'« *apaisement* ».

Les arbres en ville améliorent donc le cadre de vie des citoyens, qui grâce à lui ont moins l'impression de vivre entourés de minéral. Lui-même vivant, l'arbre est également abri du vivant pour 4 informateurs, dont l'activité professionnelle se rapporte de près ou de loin à la valorisation de la nature présente en ville¹. Il est à lui seul « *un petit écosystème* », et participe à la biodiversité. Cette proximité qu'il offre avec le vivant permet de « *s'échapper* » de la vie urbaine, de se sentir ailleurs, notamment à la campagne.

L'apport **esthétique** de l'arbre contribue pour beaucoup à cette fonction d'échappatoire, et est largement citée par les répondants, dans les questions 3 et 4. Pour 15% des répondants, l'arbre embellit le cadre de vie, c'est une décoration, un ornement, qui fait partie de l'aménagement de l'espace public voulu par Haussmann, en harmonie avec les façades d'immeubles.

Les plantations d'alignement introduisent, selon les mots de Mme B, une « *pause dans le bâti* », qui évite l'étouffement ; ils **contribuent à rééquilibrer le rapport minéral / végétal** en faveur de ce dernier. Mais s'ils empêchent de suffoquer sous l'excès de béton, les arbres permettent aussi directement de « *respirer* ». Ces **fonctions respiratoires** sont les plus abondamment évoquées par les répondants : l'arbre est un fournisseur d'oxygène indispensable à la ville. En renouvelant l'air, il contribue aussi à sa **dépollution**, disent 13% des enquêtés notamment par l'absorption du dioxyde de carbone (mentionnée par 50% de ceux qui parlent de dépollution). Mais si l'arbre est considéré comme un dépollueur, son pied semble attirer la « *saleté* » pour les enquêtés.

¹ Mme B et M. D sensibilisent le grand public à cette nature proche méconnue des citoyens, Mme B à NatureParif, M. D dans une association environnementaliste de proximité. Mme I, par son appartenance au réseau « Graine de Jardins », participe au développement de jardins partagés dans la capitale et en Île-de-France. Enfin, M. E partage son temps entre son activité de maître composteur, qu'il valorise notamment au sein du jardin partagé qu'il gère, et un travail de consultant formateur en développement durable.

3. 3. Saleté, pollution et appréhension du sol

3. 3. 1. La saleté vient uniquement des comportements humains

Ce que les répondants considèrent comme « sale » provient exclusivement de la « négligen[ce] », voire de l' « incivisme » des citoyens. **Presque tous les répondants parlent des déjections canines** en réponse à la question 9 (« En ville, au pied d'un arbre, ça vous dérange de voir... »). Même si 8 enquêtés les trouvent moins gênantes que les autres déchets (notamment parce qu'elles peuvent servir d' « engrais »), le fait qu'elles soient si abondamment citées montre qu'elles sont largement associées au pied d'arbre dans l'esprit des enquêtés, particulièrement chez les plus de 40 ans (cf. tableau 9). Les papiers et les mégots sont aussi largement cités, mais ils suscitent moins de réactions enflammées, alors qu'ils sont bien plus présents. Les comptages réalisés montrent en effet que **les mégots sont de très loin les plus abondants**, suivis par les papiers, les restes alimentaires, les éclats de verre, les plastiques, les chewing-gums, et enfin les déjections canines (cf. figure 7). Des différences s'observent cependant entre les surfaces du pied d'arbre (on en compte par exemple davantage sur les pieds recouverts de stabilisé ou enherbés ; cf. figure 8)¹.

Tableau 9 : Croisement entre l'âge des répondants et les types de déchets mentionnés en réponse à la question 9

NB : La réponse à cette question pouvant être multiple, la somme en colonne ne correspond pas à l'effectif de la classe d'âge indiquée.

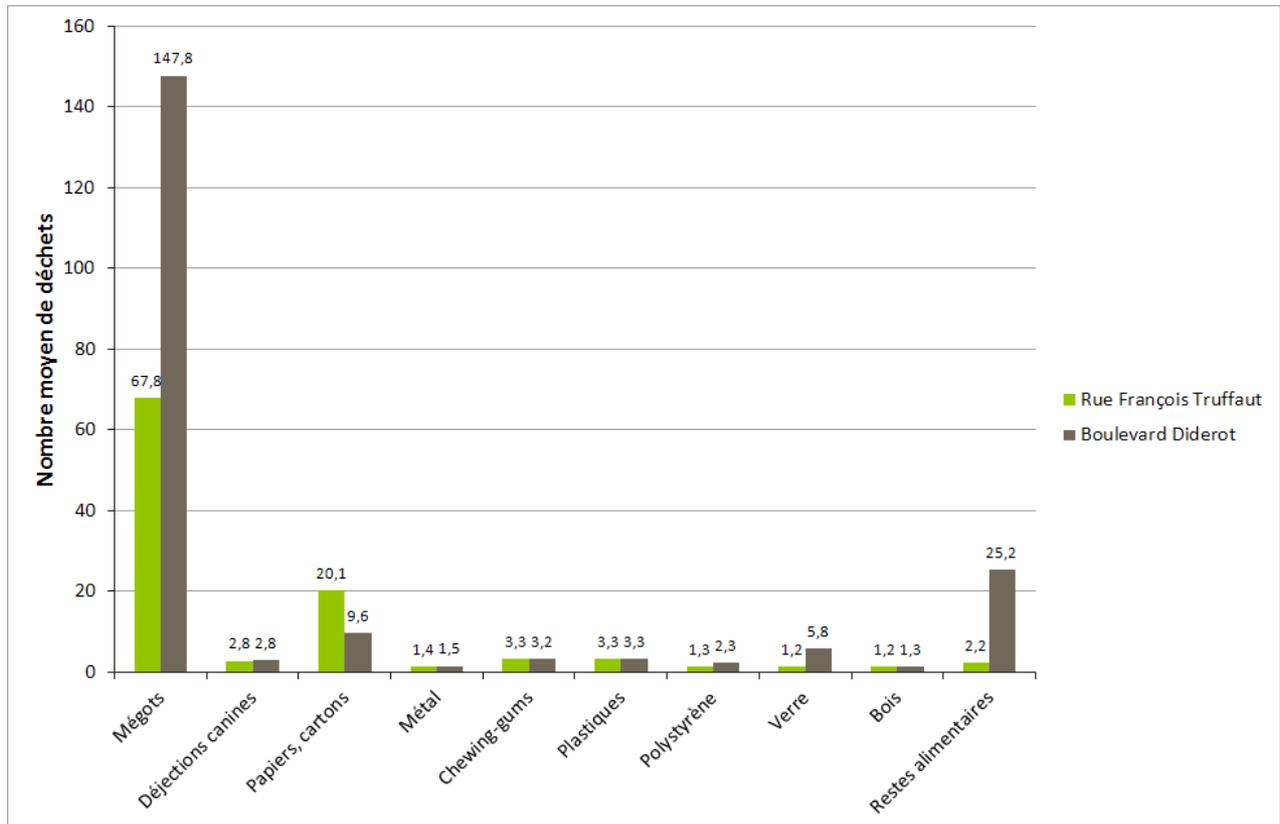
	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	Plus de 70 ans	Total
Papiers, plastiques	2	2	6	4	2	1	17
Déjections canines	3	2	8	6	4	1	24
Mégots	2	2	3	2	3	0	13
Crachats	0	0	0	0	1	0	1
Encombrants	0	0	2	1	0	0	3

Commentaire sur le tableau

Toutes les classes d'âges parlent des déjections canines, ce sont les déchets les plus abondamment cités par les 20-29 ans et les plus de 40 ans. Les mégots arrivent le plus souvent en troisième position derrière les papiers et plastiques, exception faite pour les 20-29 ans et les 60-69 ans.

¹ Pour plus de précisions sur les types de déchets relevés, se reporter aux données moyennées arbre par arbre, présentées en annexe I.

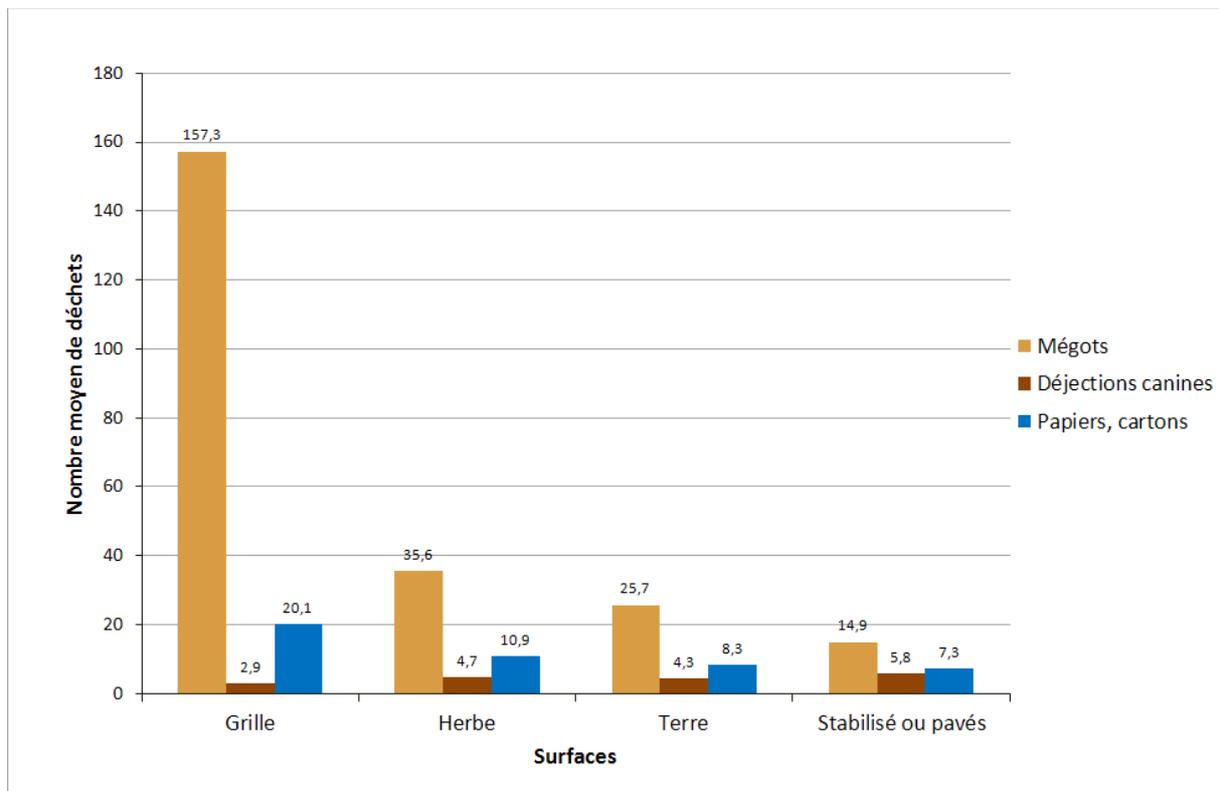
Figure 7 : Moyennes des types de déchets relevés au pied des arbres (rue François Truffaut et boulevard Diderot)



© C. Leterme, 2013, réalisé avec Excel

Commentaire sur le graphique

Les mégots sont de très loin les déchets les plus présents au pied des arbres dans les deux rues : on en compte en moyenne 148 par arbre boulevard Diderot, et 68 par arbre rue François Truffaut. On ne trouve que deux ou trois déjections canines par arbre en moyenne sur les deux rues.

Figure 8 : Graphique de répartition des déchets selon les types de surfaces du pied d'arbre

© C. Leterme, 2013, réalisé avec Excel

Commentaire sur le graphique

Sur un pied d'arbre recouvert d'une grille, on compte en moyenne 157 mégots. C'est sous les grilles que l'on trouve aussi le plus de papiers (20 en moyenne). Les surfaces minérales (stabilisé ou pavés) sont celles où l'on relève le plus de déjections canines (6 en moyenne).

On peut expliquer le retour quasi systématique de cet élément dans le discours des enquêtés par leur qualité de déchet corporel et le tabou qui y est affecté (DOUGLAS, 2001), renforcé par l'origine animale de l'excrément, l'animal étant le plus souvent associé à la saleté en ville (BLANC, 2004 ; BAYET, 2011). Ce caractère « répugnant » marquerait davantage les esprits, même si quantitativement parlant, les comptages réalisés montrent les déjections canines ne sont pas si nombreuses que les discours des répondants pouvaient le laisser paraître sur le terrain. La réaction vive de M. M à ce propos est particulièrement révélatrice : en réponse à la question « Comment trouvez-vous la terre au pied des arbres ? », il déclare : « *Je dirais que je n'y mettrais pas les mains. Avec tous les animaux domestiques qui y font leurs besoins, c'est juste repoussant.* »

Les déchets cités à la question 9¹ font largement écho aux réponses à la question 20 sur les **comportements inciviques** (« Qu'est-ce qu'on ne peut pas faire dans la rue, sur le trottoir, selon vous ? »), pourtant assez éloignée dans l'ordre du questionnaire. 16 enquêtés répondent en évoquant un comportement producteur de déchet(s) : laisser tomber un papier par terre, ne pas ramasser les excréments de son chien, cracher. La principale différence réside dans la relative discrétion des nuisances liées aux chiens : comparés aux 75% qui citent les déjections canines en question 9, les 15% qui répondent « *laisser son chien faire ses besoins sur le trottoir* » à la question 20 peuvent sembler faible. Ce sont au contraire les autres déchets (papiers, plastiques...) qui sont le plus mis en cause ici : 45% répondent « *jeter des ordures par terre* ». Le **lien entre comportements et saleté de la voirie** est clair : celle-ci est à imputer à la négligence des citoyens, voire à leur incivisme, pour les enquêtés. Une répondante l'exprime d'ailleurs très explicitement : « *Ce qui est sale, c'est les crottes, les crachats, les déchets. Dès qu'il y a des hommes qui passent, c'est un monceau de trucs qu'ils laissent derrière eux.* »

Cette corrélation apparaît d'autant plus évidente que les autres « indésirables » proposés en réponse à la question 9 (grosses racines apparentes, brindilles, paillage, herbe et mauvaises herbes, terre) ont complètement été passés sous silence. Ce résultat est peut-être lié aux biais de l'échantillon interrogé (surreprésentation des cadres, sous-représentation des plus de 60 ans, majorité écrasante de Parisiens). Néanmoins, cela peut révéler :

- soit que les déchets laissés par les humains sont perçus comme en trop grande quantité pour qu'on puisse faire attention au reste ;
- soit que ces « indésirables » végétaux ne sont pas considérés comme sales.

C'est notamment le cas de la **terre, majoritairement perçue comme non gênante** sur le trottoir. Au contraire, la question 10 (« Est-ce que ça vous gêne la présence de terre sur le trottoir ? ») a suscité des réactions très positives : non seulement la terre n'est pas sale, mais elle est naturelle, donc propre, et nécessaire car sans elle aucune végétation ne pousserait. Pour les autres, tout est une question de place : les enquêtés qui trouvent la terre sale quand elle est sur le trottoir ne l'excluent pas de la ville, elle a tout à fait sa place autour d'un arbre ou dans un jardin. Ce qui est sale est donc avant tout ce qui n'est pas à sa place ; toute saleté est relative (DOUGLAS, 2001). Ainsi une architecte interrogée dit être très souvent en contact avec la terre, avoue qu'elle ne l'apprécie pas chez elle (« *Déjà, je suis née à la campagne. Ensuite, je travaille sur les chantiers. Donc la terre, ce n'est pas du tout un élément qui me fait peur. Mais en tant que ménagère, que tout le monde arrive*

¹ « En ville, au pied d'un arbre, ça vous dérange de voir... »

avec les pieds crottés, peut-être pas ! »). Pour beaucoup, **le rapport à la terre est teinté d'ambivalence** : sèche, elle n'est pas sale, mais boueuse, elle le devient, car elle tache les vêtements, sa couleur (dans l'exemple précédent, le terme « crotté » suggère d'ailleurs un amalgame entre terre et excréments) et sa texture indéfinie entre solide et liquide inspire le rejet (DOUGLAS, 2001). Pour d'autres, ce sont une fois de plus les comportements inciviques des citoyens qui sont à mettre en cause. Lors des questions sur le propre et le sale, où les répondants avaient à choisir parmi une quinzaine de photographies, la trace d'un pneu dans une terre boueuse a suscité des réactions révélatrices¹. La saleté est provoquée par le passage d'un véhicule à un endroit qui ne lui est pas autorisé, ce n'est sale que parce que la terre a été entraînée sur le trottoir par un comportement qualifié d' « irrespectueux » (« *On bafoue la terre,* » dit M. J).

Une fois de plus, les réponses à la question sur la pollution du sol font écho aux déchets cités lors de la question 9. Comme pour la question sur la santé des arbres, le caractère scientifique de la question 15 a poussé une part importante des enquêtés à ne pas répondre. Cependant, la moitié de la population interrogée estime que le sol parisien est pollué, et 37% des enquêtés pensent que cette pollution est due aux déjections, aux crachats et aux déchets. **La pollution du sol est largement assimilée à la saleté de la voirie**. Cela révèle que la plupart des répondants s'arrêtent à ce qu'ils voient immédiatement : le sol n'est pour eux qu'une surface plane, sans profondeur, qui fait simplement office de support.

3.3.2. Le sol, un simple support

Les questions sur le sol sont celles pour lesquelles le taux de non réponses a été le plus important, pour deux raisons principales :

- la première est d'ordre méthodologique : dans les six premiers questionnaires, j'avais pris le parti de ne poser les questions sur le sol seulement si le mot était prononcé par la personne interrogée, ce qui s'est produit pour seulement la moitié d'entre eux ;
- la seconde concerne l'accueil des questions par les répondants, souvent désarçonnés (en particulier pour la question 12 sur le rôle du sol en ville², à laquelle 40% des enquêtés n'ont pas répondu). La raison de cette gêne est certainement à chercher dans la méconnaissance que les citoyens ont du sol. En dépit de son omniprésence, cet objet aurait pour eux une certaine invisibilité.

¹ Photo E, présentée en annexe G.

² « Quel est le rôle du sol en ville, selon vous ? »

La plupart des réponses aux questions 11 à 14 mettent toutefois en avant la platitude du sol. Il est défini comme un **support sur lequel on marche**, ou comme un **revêtement** (sans se poser la question de ce qu'il recouvre). Pour plus de la moitié des répondants, il est fait pour la **circulation** des piétons et des véhicules : c'est donc une surface lisse, stable donc dure, minérale et étanche, qui doit sécuriser les déplacements en évitant les chutes. L'homogénéité des types de sol en ville est soulignée par la moitié des enquêtés (« *Ils se ressemblent tous, c'est du goudron.* »). Pour l'autre moitié, le sol en ville peut être aussi de la terre, de la pelouse, mais il reste un revêtement, certes considéré alors comme plus « *naturel* ». Quelques répondants dépassent le niveau du plancher pour évoquer le sous-sol, mais en parlant des réseaux qui font fonctionner la ville (eau, gaz, électricité, téléphone, métro). Un seul répondant considère qu'on ne peut caractériser un sol qu'en profondeur, car celui-ci est constitué d'un « *empilement de strates* », toutes minérales.

Minéral, neutre, dépourvu de vie, le sol s'oppose majoritairement à la terre dans les réponses des enquêtés à la question 11 (« Quelle différence faites-vous entre "terre" et "sol" ? »). On retrouve l'opposition ville / campagne déjà présente dans les premières questions, car **le sol est largement associé à l'artificiel, à l'urbain, tandis que la terre est « naturelle », rurale**. Piétiné à longueur de journée, le sol est stérile, alors que la terre est fertile, vivante, c'est « *ce sur quoi on fait pousser les plantes* ». Deux répondants seulement parlent du sol comme un milieu vivant (Mme B et M. E), mais pour eux l'environnement urbain l'a plus ou moins privé de ses composants végétaux et animaux.

3.3.3. La terre, support de vie

La terre est chargée de valeurs positives dans les déclarations des répondants, car elle est fortement **associée à la nature**. Environ 20% établissent clairement ce lien dans la différence qu'ils font entre terre et sol, et entre sol urbain et sol rural : 4 répondants décrivent le sol urbain comme dépourvu de terre, donc artificiel. La terre donne aussi un côté « *naturel* » sur le trottoir, qui la rend agréable à voir pour 4 autres répondants. Pourtant, elle n'est pas spontanément citée lors de l'évocation de mots sur la nature, ce qui renforce l'hypothèse d'une certaine invisibilité du sol et de ses composantes.

Vivante, la terre est dotée d'une dimension nourricière, à la fois pour les végétaux qui y poussent et y puisent les éléments nutritifs dont ils ont besoin, et pour les humains qui y cultivent la base de leur alimentation. Plusieurs enquêtés déclarent : « **La terre, c'est la vie** ». Cela peut sous-entendre soit que la personne interrogée considère la terre comme une matière vivante en elle-

même, soit qu'elle veut dire que la vie ne serait pas possible sans terre, car rien ne pousserait – ce qui semble être le cas pour la plupart. **La terre est donc largement rattachée à la fertilité et à l'agriculture**, donc à une dimension rurale ; M. D évoque toutefois les jardins partagés urbains, pour parler d'une reconnexion possible des citoyens à la nature par le biais de la terre.

La terre semble chez les répondants indissociable du toucher, du contact qu'on a avec elle : quelques répondants peinent à trouver les mots pour la définir, ils miment alors le geste d'effriter de la terre entre ses doigts, pour signifier qu'il s'agit d'une matière concrète. La terre est aussi associée à des pratiques considérées comme naturelles, au sens d'authenticité et de simplicité, comme marcher pieds nus. Elle nous ramène à nos origines, nos racines, dont nous nous sommes coupés en la recouvrant de bitume.

« *Étrangère à la ville* » par toutes ces valeurs, la terre peut paraître incongrue dans le milieu urbain, car elle n'y est pas tout à fait à sa place. Néanmoins, elle fait partie d'une notion du propre qui chez les répondants inclut le végétal dans la ville, donc son support avec lui.

3.3.4. Le propre est esthétique, végétalisé, naturel

Le « propre » et le « joli » sont facilement associés et confondus chez les répondants : les deux photographies les plus citées sont celle représentant un pied légèrement enherbé entouré de pavés¹, et celle où figure le pied jardiné par M. A². L'un comme l'autre sont cités à la fois comme propre et comme beau par les mêmes personnes, mais c'est surtout dans les justifications de leur choix que les enquêtés révèlent leur assimilation des deux termes. Très souvent, un pied d'arbre est qualifié de « *beau* » ou « *joli* » parce qu'il est « *propre* », ou bien entretenu. C'est le cas du jardinet fleuri de M. A, et de l'enherbement avenue de Bouvines³, où l'absence de déchets est appréciée, car elle participe à l'esthétique de l'endroit. L'exemple le plus frappant est sans doute celui du répondant qui trouve le pied d'arbre en stabilisé⁴ « *joli* » car « *net* ». Le propre est bien défini, alors que la saleté résulte du désordre et du flou (DOUGLAS, 2001). Par contre, la différence entre « *sale* » et « *laid* » paraît évidente chez les enquêtés. Aucun n'attribue les deux qualificatifs au même pied d'arbre, et lorsqu'il peut y avoir ambiguïté, le répondant précise que le pied qu'il trouve laid ne lui paraît pas sale.

¹ Photo B, présentée en annexe G

² Photo J, id.

³ Photo K, id.

⁴ Photo P, id.

Le propre est donc largement esthétique, mais au regard des pieds d'arbre les plus appréciés, il est aussi végétalisé, « *naturel* » disent de nombreux répondants. La question 21 sur le trottoir idéal a aussi recueilli beaucoup de réponses évoquant la végétalisation du trottoir, qui semble être une volonté forte chez les enquêtés. Le pied d'arbre entouré de pavés et de végétation spontanée¹ ne suscite aucune déclaration négative chez les 15 personnes qui le citent. L'herbe qui pousse spontanément autour de l'arbre donne l'impression d'une petite victoire de la nature sur le minéral (« *On a l'impression que la nature reprend ses droits, » ; « Il y a de l'espoir : je me dis que si on lui [l'herbe] fout la paix, elle arrivera à se mettre entre les interstices des pavés, »*). En comparaison, l'enherbement de l'avenue de Bouvines², où la végétation est pourtant bien plus abondante, est mentionné seulement 7 fois, et surtout aucun enquêté n'en parle en réponse à la question 16 (« Parmi ces photos, dites quel endroit vous trouvez le plus propre et quel endroit vous trouvez le plus sale »). Le côté propre et bien défini a donc aussi son importance dans un espace végétalisé : on préfère une herbe éparse mais bien verte, à une végétation plus riche, mais d'aspect plus « fouillis » et de couleur incertaine entre le vert et le brun. Pour emporter l'adhésion des enquêtés, la végétalisation devrait **donner un aspect spontané, mais rester clairement identifiable et surtout maîtrisée** par le jardinier, qui devrait alors veiller à conserver une apparence « sauvage », tout en évitant les pousses trop foisonnantes et envahissantes.

De la même façon, si les pensées plantées par M. A³ sont les plus appréciées pour leur aspect esthétique, elles suscitent toutefois des avis partagés. La plupart sont gênés par le côté très protégé (M. J parle de « *palissade* »). Le filet, inesthétique (ce que M. A admet lui-même), enferme le végétal et le distancie du passant (« *Je trouve que ça met encore plus une distance entre la nature et celui qui regarde. » ; « Le truc vert ne donne pas un espace ouvert. »*). En empêchant l'accès aux fleurs, il leur donne une valeur d'appartenance vis-à-vis de celui qui les a plantées, qui ne tient pas à ce qu'elles soient cueillies. Dès lors, le jardinet de pied d'arbre ressemblerait davantage à un jardin privé, alors qu'il se situe sur la voie publique, un espace commun.

¹ Photo B, présentée en annexe G

² Photo K, id.

³ Photo J, id.

3. 4. Les jardinets de pied d'arbre : appropriation de l'espace public et/ou réappropriation de la nature en ville ?

3. 4. 1. Une démarche avant tout spontanée

Les planteurs décrivent leur initiative comme quelque chose de très naturel, très simple. Presque la moitié d'entre eux (42%) racontent que l'idée de jardiner au pied d'un arbre leur est venue de manière très **spontanée**, sans autre intention particulière que d'embellir un coin de leur rue. Dans leur récit, planter des fleurs au pied d'un arbre a semblé s'imposer comme une évidence pour eux, à tel point que demander une autorisation à la mairie était superflu pour près de la moitié des jardiniers de pieds d'arbre interrogés (44%). L'origine rurale et/ou la pratique du jardinage peut en partie expliquer les attitudes de ces planteurs, qui ont ainsi des attaches plus ou moins fortes à la terre. Certains soulignent le rôle du hasard : celui de passer devant un pied d'arbre déjà jardiné, qui leur a donné envie de faire la même chose, ou celui qui leur a offert une opportunité dans la configuration de l'espace public (barrières de bois installées autour d'un arbre, prêtes pour y accrocher des jardinières ; espace laissé vacant par l'abattage d'un vieil arbre).

Pour la plupart des planteurs (67%), **l'action citoyenne se réalise à la micro-échelle du quartier**, voire de la rue. S'occuper d'un pied d'arbre, c'est un entretien très simple et en même temps responsable, qui se compare au fait de « *balayer devant sa porte* » ou de « *ramasser un papier par terre* », pour rendre son quartier « *propre* » et « *accueillant* ». En même temps, pour Mme K, cela montre que le quartier vit, que les habitants sont capables de prendre des initiatives sans y avoir été invités par la mairie. De ce point de vue, on observe un lien entre les discours sur la mauvaise gestion de l'arbre par la municipalité et l'entretien d'un jardinet : puisque qu'ils jugent que les services de la Ville s'acquittent mal de cet entretien, ces habitants prennent l'initiative de s'occuper eux-mêmes d'un pied d'arbre.

L'intention de départ est donc collective, l'idée est de donner l'envie de participer, ou de faire la même chose ailleurs. Le jardinage en pied d'arbre sert une cause citoyenne à portée plus large pour seulement trois planteurs :

- Mme B le voit comme une façon d'apporter de la biodiversité en ville, en plantant des fleurs qui attirent les pollinisateurs (phacélie), des variétés locales (oseille large de Belleville), courantes dans

les jardins (fève d'aguadulce, basilic), mêlées à des espèces plus « sauvages » (bleuet, camomille matricaire, carotte sauvage) ;

- Mme L utilise le pied d'arbre comme un passeur de messages environnementaux, inscrits sur des cœurs en plastique transparent (cf. figure 9) ;

- M. E revendique pleinement l'occupation de l'espace public par le jardinage, qui permet selon lui d'éviter d'autres usages jugés plus dommageables (dépôts d'encombrants), et de favoriser la réappropriation de l'espace public par les habitants.

Figure 9 : Messages accrochés sur les barrières du jardinet de Mme L



© C. Leterme, 2013



© C. Leterme, 2013

Commentaire sur les photographies

Les cœurs à messages sont accrochés sur des piquets en bambou, bien en évidence aux quatre coins du pied d'arbre, accompagnés de petits pots destinés à accueillir les mégots (photo de droite, en bas), le tout en matériaux de récupération.

La simplicité originelle de la démarche est soigneusement cultivée. Les planteurs cherchent souvent à **minimiser l'entretien du pied d'arbre**, d'abord parce qu'ils considèrent cette activité comme un loisir, souvent très secondaire dans leur emploi du temps, et ensuite parce qu'ils

apprécient de « *laisser faire la nature* », de la voir évoluer par elle-même. Les pissenlits et autres plantes qui poussent spontanément ne sont pas arrachés ; Mme F tient tout particulièrement à ce que son jardinet reste « *mi-planté, mi-sauvage* ». Les espèces cultivées sont communes et peu exigeantes : on retrouve systématiquement des pensées et des primevères, mais aussi des plantes potagères (haricot, bourrache, verveine), qui n'ont pas vocation à être consommées¹. Les vivaces sont souvent privilégiées, car elles évitent de ressemer chaque année : on retrouve ainsi dans plusieurs jardins des fraisiers, des plants de menthe, ou encore des roses trémières. La facilité dans l'entretien est certainement recherchée aussi par les planteurs qui s'avouent ne pas être de grands jardiniers (« *Les gens me prennent souvent pour un expert, en terme de jardinage ; ce que je ne suis pas du tout, moi aussi je découvre un peu des choses.* » ; « *Je fais de la culture de fleurs, mais je n'y connais rien.* »). Mais si l'entretien du jardinet n'est pas très important, il doit être très régulier à cause des déchets liés à la négligence des passants.

3. 4. 2. Des difficultés inhérentes à la situation dans l'espace public

En ville, la simplicité de la démarche ne tient plus, et les planteurs doivent faire preuve d'une certaine ténacité pour maintenir leur jardinet. La première difficulté à laquelle ils se heurtent est celle de la **réglementation**. Celle-ci est **très mal connue voire ignorée**. La plupart de ceux qui se sont déclarés à la mairie ont en fait d'abord planté sans autorisation, croyant être dans leur droit, avant de se faire verbaliser et expliquer la réglementation en vigueur par la police. Par ailleurs, la Mairie de Paris est décrite comme « *lointaine* », peu encline à aider les planteurs.

Mais le principal problème rencontré par les jardiniers de pied d'arbre est la négligence des urbains, leur « **incivisme** » : ils jettent leurs mégots et leurs papiers au pied de l'arbre, laissent leur chien s'y soulager, écrasent les plants avec leur deux-roues, voire même leur voiture. Ces comportements sont tellement fréquents que les planteurs parlent souvent de « *bataille* » contre les mégots et les déjections canines, pour souligner combien ils sont à contre-courant. Pour eux, il s'agit véritablement de **manque de respect**, car le partage de l'espace public est clair, chacun y a une place définie, et doit l'occuper sans empiéter sur celle d'à côté : les chiens dans le caniveau, les déchets dans la poubelle, les vélos dans les parcs à vélos. Par conséquent, les planteurs considèrent le pied d'arbre reste inoccupé, qui peut être investi si c'est pour apporter du végétal et de la couleur à

¹ Seul M. E voudrait planter davantage de plantes potagères, comme le haricot, avec l'idée de faire un jardinet potager où chacun pourrait se servir librement, dans l'esprit du mouvement « Incroyables comestibles » (Incredible Edible : <http://www.incredible-edible.info>).

l'espace public. **Les planteurs se trouvent donc parfaitement à leur place sur le pied d'arbre**, d'autant plus que le nettoyage régulier qu'ils effectuent contribue selon eux à la propreté de la rue.

Si la plupart du temps les dégradations sont à imputer à l'inattention des passants (« *Les gens ne voient pas* », dit Mme K), il arrive très souvent que des plants soient volontairement arrachés, des **fleurs cueillies** pour en faire des bouquets. Ce comportement montre que l'aspect esthétique des plantations est apprécié, et qu'elles sont considérées comme un bien commun, puisqu'elles se situent dans l'espace public, lui-même défini par Thierry Paquot comme un « *lieu commun* », « *accessibl[e] et gratui[t]* » (PAQUOT, 2009). Or les planteurs attachent une valeur d'appartenance à ce qu'ils font pousser, fruits de leur travail : ils parlent donc de « **vols** », terme qui souligne la propriété qu'ils attribuent à ce qu'on leur a pris. Seul M. J accepte cela comme un risque inhérent au jardinage dans l'espace public : « *C'est la loi du genre. [...] On est en ville, avec des gens autour. Il n'y a pas de miradors, de kalachnikovs, de barbelés pour défendre le territoire !* »

On voit donc bien toute l'**ambiguïté du statut de ces jardinets** : pensés au départ comme collectifs, ils prennent ensuite l'apparence de jardins privés situés sur la rue, impression renforcée par la pose de barrières autour du pied d'arbre fleuri.

3. 4. 3. Les barrières, révélatrices de l'ambiguïté du statut

Sans exception, tous les planteurs rencontrés ont mis des petites clôtures autour du ou des pieds d'arbre dont ils s'occupent. Plus ou moins solides ou discrètes (cf. figure 10), elles ont toutes pour premier objectif de **protéger les plants** des « *incivilités* » précédemment évoquées. En même temps, ces barrières ont une valeur de **délimitation symbolique de l'espace**, dont les planteurs ont conscience, voire en jouent. En marquant la limite précise autour du pied d'arbre, elles donnent une valeur au jardinet, elles soulignent l'action qui s'y passe en la rendant plus visible, comme un trait sous un mot le met en valeur dans un texte.

Figure 10 : Deux exemples de barrières installées autour des jardinets de pied d'arbre

Pied d'arbre de M. J

La clôture est composée de lattes de sommier sciées, simplement plantées dans la terre et non reliées entre elles.



© C. Leterme, 2013

Pied d'arbre de Mme F

Les barrières ont été achetées en jardinerie ; Mme F apprécie leur solidité.



© C. Leterme, 2013

Mais **la barrière interdit aussi l'accès à l'espace qu'elle clôture**. Dans un espace public, qui se caractérise par sa gratuité et son accessibilité, cela passe pour une **appropriation**. Cet aspect est peu souligné par les planteurs ; seule Mme K trouve les barrières gênantes précisément pour cette raison (« *Les barrières, ça veut dire "c'est chez moi", alors que ce n'est pas du tout ça, c'est juste pour protéger les plants.* »). Pourtant, il semble bien que ce soit de cette manière que les jardinets soient interprétés. Même lorsque l'initiative est appréciée, il est difficile pour les planteurs de faire participer leurs voisins. On leur donne des plants ou des graines, parfois de manière anonyme, sans les planter soi-même, puisque le pied d'arbre est considéré comme « le jardin de M. ou Mme Un(e)tel(le) ».

Les planteurs sont donc plus ou moins pris dans un **système qui s'auto-entretient** : la situation dans l'espace public confronte le jardinet à de nombreux autres usages qui lui sont dommageables, ce qui oblige à poser des barrières. Celles-ci donnent le sentiment aux autres usagers de l'espace

public que ce petit espace appartient à celui qui s'en occupe. Que cette appropriation soit perçue de manière positive ou négative, elle supprime tout aspect collectif et inhibe les volontés de participer aux plantations. Ce genre d'initiatives peine alors à se développer, les planteurs demeurent seuls à maintenir leur pied d'arbre fleuri. Rare et mal connu, le fleurissement de pied d'arbre n'attire donc pas plus l'attention des passants, qui continuent à faire preuve de négligence.

Le pied d'arbre jardiné est un espace public qui devient de fait et de manière involontaire privé ; il semblerait qu'on puisse surtout parler de respect de la propriété privée. Malgré tout, d'après les carnets de comptage remplis par les planteurs, **les pieds d'arbre fleuris recueillent sensiblement moins de déchets que les pieds d'arbre non jardinés**. Mme B, qui a commencé à planter au moment de l'enquête, a également constaté une certaine diminution du nombre de déchets entre le semis des graines, où la terre était encore vierge, et le moment où les plants avaient poussé et fleuri.

Accepté ou non, le jardinage en pied d'arbre prouve en tous les cas la capacité des citoyens à s'approprier et manier le végétal pour apporter leur marque à l'espace public. **L'environnement urbain devient un espace de créativité, qui construit un rapport différent au lieu et à la nature**, qui paraît alors moins éloignée de la ville. Le « *citadin* » devient un véritable « *habitant* », pour reprendre la typologie de Nathalie Blanc et Marianne Cohen (BLANC et COHEN, 2005).

4. Conclusions de l'étude et perspectives

Nous nous sommes attachée à comprendre ce que les pratiques des citadins au pied des arbres d'alignement pouvait révéler en termes d'urbanisme et d'aménagement de la voie publique, en considérant à la fois l'apport de « nature » de l'arbre à la ville, l'ouverture vers un sol non recouvert, et la fonction structurante qu'il avait dans l'espace public du trottoir. Nous essaierons ici de répondre aux questions que posent l'objet de notre étude, sur l'attachement aux arbres, la perception du sol via le pied d'arbre, l'appropriation de l'espace public soulevée par le jardinage en pied d'arbre, et enfin sur la fonction sociale de ces jardinets.

4. 1. L'arbre et son pied, du besoin de nature à sa réappropriation citoyenne

Cette étude confirme l'**attachement des citadins à l'arbre**, pour l'oxygène et l'esthétique qu'il apporte à la ville. Mais il est plutôt rare que cet attachement soit la raison principale qui pousse les planteurs à s'occuper d'un pied d'arbre. L'empathie vis-à-vis d'un arbre considéré comme malade, ou le sentiment que ce dernier est mal entretenu, conduit certains habitants à s'occuper eux-mêmes d'un pied d'arbre. Toutefois, la motivation originelle de cette pratique est plutôt à chercher pour la plupart dans le **besoin de végétal** des citadins.

Celui-ci ressort en effet de manière forte dans presque chaque rubrique de questions : les répondants souhaitent une gestion plus « naturelle » des pieds d'arbre, une présence moins importante du bitume trop « artificiel », une végétalisation d'aspect plus « sauvage » et plus abondante de l'espace public. Ces réponses sont certainement dues en partie aux caractéristiques de la population interrogée, qui compte en majorité des cadres et des Parisiens. Une meilleure représentation des habitants de la grande couronne (ils ne sont que trois dans notre échantillon¹), où le végétal est bien plus présent que dans le centre de la capitale, aurait peut-être donné des résultats plus nuancés. Toutefois, les formes du végétal évoquées dans la question sur le trottoir idéal s'écartent peu des plantations d'alignement, et même si les herbes folles ne sont pas mal considérées, un espace trop « fouillis » ne sera pas apprécié. La nature souhaitée par les citadins est esthétique, « propre », elle **donne l'impression d'être libre, sauvage, tout en étant maîtrisée** pour rentrer dans les contraintes propres à l'urbain.

¹ Cf. tableau H. 2 en annexe.

En effet, **le trottoir reste avant tout un espace de circulation** pour la population interrogée : le déplacement doit être d'abord facile, sécurisé, et ensuite rendu agréable par l'esthétique de la rue. L'attachement des enquêtés aux pavés rend les choses plus paradoxales, car s'il est esthétique, ce matériau crée des aspérités sur la chaussée qui ne facilitent pas la circulation, notamment des véhicules (voiture, vélo, deux-roues). Cela voudrait peut-être dire que les enquêtés pensent le trottoir avant tout comme un espace réservé aux piétons, qui seraient les moins gênés par un revêtement pavé. Une réflexion sur le partage de l'espace entre les transports doux et les piétons est d'ailleurs à engager pour beaucoup de répondants et d'informateurs. **Le trottoir idéal de la plupart des enquêtés est certes moins minéral et plus végétalisé, mais il n'en perd pas pour autant son urbanité**, en favorisant les déplacements pour tous.

Il a été constaté au cours de cette étude que le pied d'arbre, de la même façon que **le sol, était relativement invisible** à la plupart des Parisiens. Très peu de répondants l'ont mentionné pour décrire l'arbre, et beaucoup ont exprimé leur étonnement face à l'objet d'étude annoncé avant de commencer le questionnaire (« *Les pieds d'arbre ? C'est quoi ?* », m'a-t-on demandé plus d'une fois). Tous ces indices montrent que rares sont les citoyens qui baissent spontanément les yeux pour considérer le pied de l'arbre, ou même plus généralement le sol. Mais quand ils y prêtent attention, ce petit espace non revêtu d'asphalte est plutôt **perçu comme un espace vacant au milieu de la voie publique** (en particulier s'il n'est pas recouvert de grille) : certains habitants ont alors l'idée de l'embellir, en le jardinant. **Une fois occupé par des plantations, le pied d'arbre est mis en valeur**, les citoyens prennent conscience de son existence. Mais cette occupation exclut les autres usages, d'où le sentiment chez les acteurs concernés, et chez la plupart des voisins, que le pied d'arbre est approprié par les planteurs (cette « appropriation » pouvant être perçue de manière négative ou non). Or la **dimension collective et citoyenne** de l'initiative apparaît dans le discours de tous les planteurs : pas un ne considère le jardin comme sa propriété. Par la réaction des autres citoyens, cet espace public prend pourtant un caractère privé, du fait de la solitude des planteurs, et des comportements « *inciviques* » de certains passants. Néanmoins, si pour les planteurs le sol du pied d'arbre ne leur appartient pas, ils portent un certain **attachement aux plantes** qu'ils y font pousser, venant du travail fourni. De là provient le besoin de vouloir protéger « leurs » plants par des petites barrières, qui cristallisent les sentiments extérieurs d'appropriation. Un jardinet sans clôture produirait-il le même effet ?

Les Parisiens ne sont pas encore habitués à ce genre d'initiatives, car elles restent rares. De plus, le **statut indécis** entre espace public et pratique informelle de ces espaces, ainsi que les

contraintes administratives, dans le cas où le planteur demande une autorisation à la mairie, n'incitent pas à l'engagement. La charte de fleurissement des pieds d'arbre interdit par exemple le fleurissement au pied des marronniers, deuxième essence la plus représentée dans les plantations d'alignement (APUR, 2010a), car cet arbre est « *trop sensible aux pourritures de racines* » (MAIRIE DE PARIS, 2006).

Si les enquêtés ne semblent pas tous aussi enclins à prendre des initiatives comparables à celles des planteurs, ce pourrait être en partie parce que certains n'attendent pas tellement davantage que ce dont ils bénéficient déjà. 21% des enquêtés répondent à la question sur le trottoir idéal qu'ils sont satisfaits de ce qu'ils ont autour d'eux, et n'imaginent pas avoir mieux. Peu sont restés dans la sphère de l'idéal. **Les enquêtés se sont montrés en majorité réalistes** dans leurs réponses, en expliquant en quoi leurs rêves seraient inconcevables, ou du moins poseraient problème (M. J par exemple dit vouloir donner davantage de volume aux arbres de sa rue, avant d'ajouter tout de suite : « *Mais ça, c'est dans l'absolu : si les arbres sont encore bien, on ne va pas les dézinguer. En plus, les gens n'aiment pas qu'on touche aux arbres.* »).

Malgré tout, le fleurissement de pied d'arbre, qu'il soit encadré ou non par la mairie, marque la **capacité des citoyens à se réapproprier un objet de nature dans l'espace public** qui auparavant attirait peu l'attention. « *L'action collective et sa flore proprement urbaine impriment leur marque à ces espaces plus tout à fait publics ni pour autant privés.* » (PELLEGRINI et al., à paraître). Même si l'indifférence des urbains reste importante, **le pied d'arbre jardiné suscite de nombreuses réactions positives** : les planteurs reçoivent des félicitations, des encouragements à continuer, parfois par le biais de dons de plantes, ils sont abordés dans la rue quand ils entretiennent le pied d'arbre. Le jardinet contribue à rassembler, à **créer des liens sociaux**, soigneusement entretenus par les planteurs dès qu'ils s'en aperçoivent. Par cette pratique, le citoyen se sert du végétal en ville comme d'un « *vecteur d'échanges sociaux* » (BLANC et COHEN, 2005), et devient même un « *habitant* » qui construit par le végétal un autre rapport au lieu, et cultive cette nouvelle identité qu'il lui attribue (*ibid.*). À condition que ses initiatives spontanées soient encouragées, **l'habitant peut donc avoir, par sa créativité, un rôle majeur dans la gestion du pied d'arbre et dans la végétalisation de l'espace public** : la ville est pour lui comme « *un milieu de vie qu'il s'agit de cultiver* » (*ibid.*).

4. 2. Regard critique sur les méthodes utilisées et les apports de l'étude

Les études existantes sur les plantations d'alignement jusqu'à présent portaient en majorité sur l'arbre en général, et non sur son pied. Récemment, **l'écologie** s'est intéressé à cet objet particulier pour la flore qu'il y accueille, et pour sa qualité de milieu « *typiquement urbain* » (WITTIG et BECKER, 2010 ; MAUREL et al., 2011). À notre connaissance, la thématique n'a été explorée que par quelques chercheurs en sciences humaines rattachées au Muséum National d'Histoire Naturelle (PELLEGRINI, 2012, et Bernadette Lizet : PELLEGRINI et al., à paraître). En partenariat avec des écologues, ces recherches pluridisciplinaires s'attachent à caractériser la flore spontanée des pieds d'arbre, et à identifier les fonctions sociales des jardinets. La présente étude offre donc une approche davantage centrée sur les problématiques liées à l'espace public et à la confrontation des acteurs non institutionnels. Cet aspect se trouve toutefois relativement biaisé par le fait que seuls les « planteurs » ont été rencontrés. Le corpus d'entretiens et de questionnaires, malgré la taille limitée de l'échantillon due à la diversité des tâches effectuées sur le terrain (entretiens, questionnaires, comptages), offre tout de même des données utilisables sur les perceptions de la nature en ville, de l'arbre, du sol et du trottoir.

La **perception du sol par les Parisiens** a notamment pu être traitée convenablement. L'objectif initial du stage, qui était d'établir un croisement entre les représentations des techniciens de la DEVE et celles des habitants, a de ce point de vue été rempli, car **le parallèle avec les données recueillies par Ingrid Cheung-Chin-Tun est clairement visible**. En effet, beaucoup d'employés de la Mairie utilisent différemment les mots « sol » et « terre », en les plaçant sous l'opposition artificiel / naturel, de la même manière que les personnes interrogées dans notre étude. Par contre, les techniciens de la DEVE associent beaucoup plus largement le sol à la fertilité, tandis que très peu ne mentionnent pas le sol : ce qui est invisible, c'est son contenant, il est davantage perçu comme une « boîte noire » que complètement ignoré (CHEUNG-CHIN-TUN, 2012). Toutefois, le terrain de notre étude ne coïncide pas tout à fait avec celui d'Ingrid Cheung-Chin-Tun, qui avait en majorité enquêté dans le 13^e arrondissement. L'implantation imprévisible des jardinets de pieds d'arbre a également conduit à ce que les rues dans lesquelles j'ai mené cette étude ne correspondent pas exactement à celles où des échantillons de feuilles et de sol de pied d'arbre avaient été prélevés dans le cadre de la thèse d'Aleksandar Rankovic.

Malgré tout, sur la question des sols, des croisements pourront également être opérés entre notre travail et une étude en ethnologie portant sur un jardin partagé parisien, réalisé par un autre

stagiaire du programme CCTV2¹. Notre étude a également produit un apport inattendu : la **pollution de l'air** a été abordée via les fonctions respiratoires et assainissantes attribuées à l'arbre. Des passerelles pourront ainsi être construites avec un travail mené lui aussi par une stagiaire dans le cadre de CCTV2 sur les vertus dépolluantes attribuées aux plantes, concernant aussi bien l'air intérieur que l'air extérieur².

4. 3. Quelles perspectives ouvertes pour CCTV2 et au-delà ?

Une étude à caractère ethnologique mériterait d'être menée sur la pratique de jardinage en pied d'arbre. Malgré les freins dont nous avons parlé, de nouvelles associations s'engagent dans cette voie : il serait envisageable de réaliser auprès d'elles des observations participantes, qui manquent à notre étude. L'intérêt principal consisterait à choisir une association gérant en parallèle un **jardin partagé** et le fleurissement des pieds d'arbre : c'est notamment le cas de la deuxième association signataire de la charte de fleurissement, « Lilolila », implantée dans le 19^{ème} arrondissement. Elle n'a pas été intégrée à notre enquête, car trop éloignée du terrain choisi. L'approche par réseau d'interconnaissance³ serait à mener plus en profondeur que ce que nous avons fait. Il s'agirait de disposer de l'ensemble des acteurs confrontés aux problèmes d'utilisation du pied d'arbre (propriétaires de chiens, cyclistes et motocyclistes, agents de la Ville chargés du nettoyage, résidents de l'immeuble où habite le jardinier), et d'identifier des conflits d'usage et de légitimité à occuper ou gérer le territoire. Cela permettrait de voir comment les voisins perçoivent le jardinet, si le sentiment d'appropriation par les jardiniers est réellement présent, avec quelle intensité, et chez quels types de personnes. Enfin, le faible nombre de « planteurs » interrogés ne nous permettait pas de réaliser une **typologie des jardiniers de pied d'arbre**. Une autre étude de prospection à l'échelle de la capitale permettrait d'établir la localisation de ces pieds d'arbre jardinés, et de confirmer ou d'infirmer les éléments esquissés dans la présente étude sur le Sud-est parisien.

La fonction de dépollution attribuée à l'arbre en ville mériterait également d'être davantage approfondie, dans une démarche alliant les physiciens de l'atmosphère et les chercheurs en sciences

¹ ESSOUCI Mohamed, étudiant en Master 1 d'Ethnologie à l'Université Paris 10 – Nanterre ; intitulé du stage « Quand la nature en ville trouve ses terres : usages et représentations des sols à Paris ».

² WALQUENART Jenna, étudiante en Master 2 Géographie, Environnement et Paysage à l'université de Toulouse 2 – Le Mirail ; intitulé du stage « La dépollution par les plantes : entre mythe et réalité ».

³ Méthode classique en ethnologie (BEAUD et WEBER, 2010), à la manière des travaux de Claude Mercier, portant également sur les représentations du sol mais dans un tout autre contexte géographique et social (MERCIER, 2010, « La terre des aînés : représentations du sol dans le système à maison pyrénéen », *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], volume 10, n°2 (<http://vertigo.revues.org/10104>)).

humaines de CCTV2. Confronter des mesures de concentration atmosphérique de polluants, avec des enquêtes de perception sur le rôle dépolluant des arbres, pourrait aider à savoir si cette fonction de dépollution attribuée aux arbres a un fondement scientifique, et dans le cas contraire de mieux caractériser le décalage entre les perceptions et les absorptions effectives.

Nous avons souligné le fait que la flore spontanée qui pousse au pied des arbres faisait déjà l'objet de plusieurs études en écologie. À Paris, la flore des pieds d'arbre, comme celle des fissures, fait l'objet d'une certaine patrimonialisation dans la mesure où la Mairie met en avant son rôle dans la préservation de la **biodiversité** dans la ville (MAIRIE DE PARIS, 2011). Un changement de regard envers celles qu'on appelait auparavant les « mauvaises herbes » est donc en train de s'opérer, aussi bien au niveau institutionnel qu'auprès du grand public ; notre étude a d'ailleurs montré que les adventices au pied des arbres étaient globalement valorisées par la population interrogée. Dans son « Plan Biodiversité », la Ville de Paris met également en avant le rôle des pieds d'arbres dans le maintien d'une diversité biologique via leur capacité à connecter les lieux entre eux : « *Ils participent au maillage vert de la capitale et sont des éléments clés pour relier les habitats de la faune et de la flore dispersés sur le territoire parisien.* » (*ibid.*). Néanmoins, même si cette question a déjà commencé à être traitée (MAUREL et al., 2013), il serait intéressant de **mieux identifier le rôle joué par les planteurs dans les corridors écologiques que formeraient les pieds d'arbre**. Les plantes cultivées par ces jardiniers contribuent-elles à diversifier les espèces présentes en ville, ou participent-elles au contraire à une homogénéisation de la flore urbaine, déjà à l'œuvre pour certains auteurs (WITTIG et BECKER, 2010) ?

4. 4. Apports de l'étude à titre personnel

Outre l'intégration à une équipe de chercheurs dynamique et pluridisciplinaire, qui m'a été enrichissante tant sur le plan professionnel que personnel, j'ai pu au cours de ce stage perfectionner mes acquis sur les techniques d'enquête. L'élaboration des grilles d'entretiens et leur conduite ne m'étaient pas inconnues, néanmoins j'ai pu bénéficier de l'expérience d'ethnologues et de sociologues, et ainsi tirer profit de leurs différentes méthodes. J'ai également appris à traiter de manière quantitative les données obtenues à partir d'un questionnaire : codage des informations, réalisation de tableaux croisés.

Il a été également très stimulant pour moi de lier dans mon sujet enjeux d'aménagement et d'environnement urbains, et c'est dans cette voie que je souhaite poursuivre mes études et par la suite mon parcours professionnel. J'ai également réussi à nouer de très bons contacts avec les quelques associations rencontrées, dont une m'a proposé de participer à la rédaction de sa lettre d'information. Enfin, j'ai découvert davantage le programme « Sauvages de ma rue », que je ne connaissais auparavant que de nom. Cela a accru l'intérêt que j'avais déjà pour la botanique, et j'ai commencé à participer au programme en faisant quelques relevés.

Bibliographie

NB : La référence précédée d'une étoile est mentionnée à titre indicatif, mais n'a pas pu être lue.

- ALPHAND Jean Charles Adolphe (1867-1873), *Les promenades de Paris. Histoire, description des embellissements, dépenses de création et d'entretien des bois de Boulogne et de Vincennes, des Champs-Élysées, parcs, squares, boulevards et places plantées*, Paris, Rothschild éditeur, réédité par Paris, Connaissances et mémoires (2002), 270 p.
- ALPHANDERY Pierre, FORTIER Agnès, SOURDRIL Anne (2012), « Les données entre normalisation et territoire : la construction de la trame verte et bleue », *Développement durable et territoires* [En ligne], n°2, vol 3 (<http://developpementdurable.revues.org/9282>), 13 p.
- APUR (2005), « Réaliser de nouveaux jardins, comment végétaliser Paris ? », [En ligne : <http://www.apur.org/sites/default/files/documents/195.pdf>], 71 p.
- (a) APUR (2010), « Essai de bilan sur le développement des arbres d'alignement de Paris – Analyse statistique », (En ligne : www.apur.org/sites/default/files/documents/APBROAPU506.pdf), 83 p.
- (b) APUR (2010), « Le 11^e arrondissement. Population, logement, économie, équipements, déplacements, environnement, vie urbaine », (En ligne : www.mairie11.paris.fr/mairie11/document?id=19384&id_attribute=127), 44 p.
- ARNOULD Paul, LE LAY François, DODANE Clément, MELIANI Inès (2011), « La nature en ville : l'improbable biodiversité », *Géographie, économie et société*, n°13, vol. 1, pp. 45-68.
- BARLES Sabine, BREYSSE Denys, GUILLERME André, LEYVAL Corinne (dir.) (1999), *Le sol urbain*, Paris, Economica, 278 p.
- BAUDELET Laurence (2005), « Les jardins partagés : un nouvel espace public ? », *Urbanisme*, n°343, pp. 42-43.
- BAUDRY Sandrine (2011), « Les *community gardens* de New York City : de la désobéissance civile au développement durable », *Revue française d'études américaines*, n°129, vol 3, pp. 73-86.
- BAYET Oriane (2011), *Les habitants, leurs natures et leurs quartiers. Exemple du 20^e arrondissement de Paris*, mémoire de recherche de Master 2, Muséum National d'Histoire Naturelle – AgroParisTech, 73 p.
- BEAUD Stéphane et WEBER Florence (2010), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 334 p.
- BELLIN Isabelle et al. (2008), « Quelle biodiversité dans les villes ? », cahier spécial de *La Recherche*, n°422 (sept 2008), 32 p.

- BERGES Laurent, ROCHE Philip, AVON Catherine (2010), « Corridors écologiques et conservation de la biodiversité, intérêts et limites pour la mise en place de la Trame verte et bleue », *Sciences, Eaux et Territoires*, n°3, pp. 34-39.
- BERTHIER Nicole (2004), *Les techniques d'enquête. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 237 p.
- BLANC Nathalie (2004), « De l'écologie dans la ville », *Ethnologie française*, n°34, vol 4, pp. 601-607.
- BLANC Nathalie et COHEN Marianne (2005), « Les Parisiens et la nature », in MICHELIN Nicolas (dir.), *Nouveaux Paris. La ville et ses possibles*, Paris, Éditions Pavillon de l'Arsenal / Picard, pp. 58-65.
- BLANC Nathalie, GLATRON Sandrine et SCHMITT Guillaume (2012), « Trames vertes urbaines : recherches en sciences humaines et sociales », *Développement durable et territoires* [En ligne], n°2, vol 3 (<http://developpementdurable.revues.org/9370>), 5 p.
- BOUTEFEU Emmanuel et VIATTE Pierre (2008), « Les arbres en ville », *Techni-Cités*, n°157, pp. 29-36. [en ligne : http://ww.certu.fr/fr/Ville_et_environment-n29/Nature_en_ville-n140/Les_arbres_en_ville-a1719-s_article_theme.html], mis en ligne le 15 septembre 2009, consulté le 15 juin 2013]
- BRES Antoine et SANJUAN Thierry (2011), *Atlas Paris*, Paris, Autrement, 88 p.
- BRUNET Roger, FERRAS Robert et THERY Hervé (1993), *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Montpellier – Paris, Groupement d'Intérêt Public RECLUS – La Documentation Française, 518 p.
- *- BUREL Françoise et BAUDRY Jacques (1999), *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*, Paris, Tec et Doc – Lavoisier, 360 p.
- CALENGE Christian (1995), « De la nature de la ville », *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp. 12-19.
- CHARGUERAUD Adolphe (1896), *Traité des plantations d'alignement et d'ornement dans les villes et sur les routes départementales*, Paris, Rothschild éditeur, 360 p. [en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56063841>]
- CHEUNG-CHIN-TUN Ingrid (2012), *De l'invisible au régulateur : études des pratiques et représentations des sols par les gestionnaires des espaces verts de la Ville de Paris*, rapport de stage de Master 2, Université Pierre et Marie Curie – Institut d'Études Politiques de Paris, 70 p.
- CLERGEAU Philippe (2007), *Une écologie du paysage urbain*, Rennes, Apogée, 137 p.

- CORBIN Alain (2013), *La douceur de l'ombre. L'arbre source d'émotions de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Fayard, 364 p.
- CORMIER Laure (2011), *Les trames vertes : entre discours et matérialités, quelles réalités ?*, thèse de doctorat, Université d'Angers – Agrocampus Ouest, 386 p.
- CORMIER Laure, JOLIET Fabienne et CARCAUD Nathalie (2012), « La biodiversité est-elle un enjeu pour les habitants ? Analyse au travers de la notion de trame verte », *Développement durable et territoires* [En ligne], n°2, vol 3 (<http://developpementdurable.revues.org/9319>), 16 p.
- DESCOLA Philippe (2011), *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*, Versailles, Quae, 106 p.
- DORIER-APPRILL Élisabeth (2006), « La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains », in DORIER-APPRILL Élisabeth, *Ville et environnement*, Paris, SEDES, pp. 9-60.
- DOUGLAS Mary (2001), *De la souillure*, Paris, La Découverte & Syros, 201 p.
- DUBOST Françoise et LIZET Bernadette (2003), « La nature dans la cité. De l'hygiénisme au développement durable », *Communications*, n°74, pp. 5-18.
- EHLAI Henri (1968), « Le sol, milieu vivant et support de végétation », in *La biogéographie*, Paris, Armand Colin, pp. 66-93.
- EMELIANOFF Cyria (2000), « L'écologie urbaine entre science et urbanisme », *Quaderni*, n°43, pp. 85-99.
- FORTIER Agnès (2009), « La conservation de la biodiversité. Vers la constitution de nouveaux territoires ? », *Études rurales*, n°183, vol. 1, pp. 129-142.
- GLATRON Sandrine, GRESILLON Étienne et BLANC Nathalie (2012), « Les trames vertes pour les citadins : une appropriation contrastée à Marseille, Paris, Strasbourg », *Développement durable et territoires* [En ligne], n°2, vol 3 (<http://developpementdurable.revues.org/9297>), 15 p.
- GODET Laurent (2010), « La "nature ordinaire" dans le monde occidental », *L'Espace Géographique*, 2010/4, pp. 295-308.
- GOUHIER Jean (1988), *Rudologie : science de la poubelle*, Le Mans, Université du Maine – Groupe d'Études Déchets et Espace Géographique, 176 p.
- HADDAD Yaël (1995), « Les arbres d'alignement urbains. Un enjeu pour des partenaires multiples », *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp. 113-118.

- HAUSSMANN Georges Eugène (1893), *Mémoires du baron Haussmann, vol. 3 Grands travaux de Paris*, chapitre 7 « Promenades et plantations », Paris, Victor-Havarded, pp. 210-263.
- (a) INSEE (2012), « Dossier local – Arrondissement municipal – Paris 11^e arrondissement », [En ligne : http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/ARM/DL_ARM75111.pdf], 18 p.
- (b) INSEE (2012), « Dossier local – Arrondissement municipal – Paris 12^e arrondissement », [En ligne : http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/ARM/DL_ARM75112.pdf], 18 p.
- LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1 033 p.
- LUGINBÜHL Yves (1992), « Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité », in ROBIC Marie-Claire (dir.), *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme / nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, pp. 11-56.
- MACHON Nathalie (dir.) (2011), *Sauvages de ma rue. Guide des plantes sauvages des villes de la région parisienne*, Muséum National d'Histoire Naturelle – Le Passage, 254 p.
- MAIRIE DE PARIS (2006), « Charte de fleurissement des pieds d'arbres de la rue Faidherbe par l'association Village Faidherbe à Paris (11^e arrondissement) », 6 p.
- MAIRIE DE PARIS (2011), « Plan Biodiversité de Paris – Programme d'actions pour préserver et enrichir la biodiversité à Paris », 80 p.
- MAUREL Noëlie, DEVERS Florence et MACHON Nathalie (2011), « Étude de la flore des pieds d'arbre », *Éclairages sur notre futur commun*, n°12, [En ligne : http://www.r2ds-ile-de-france.com/IMG/pdf/Eclairages_numero_12.pdf], 4 p.
- MAUREL Noëlie, PELLEGRINI Patricia, MACHON Nathalie, CHEPTOU Pierre-Olivier et LIZET Bernadette (2013), « Trame verte : les pieds d'arbre à la croisée des chemins », in BLANC Nathalie et CLERGEAU Philippe (dir.), *Trames vertes urbaines*, Paris, Le Moniteur, pp. 169-187.
- MENOZZI Marie-Jo (2007), « "Mauvaises herbes", qualité de l'eau et entretien des espaces », *Natures Sciences Sociétés*, n°15, vol 2, pp. 144-153.
- PAQUOT Thierry (2009), *L'espace public*, Paris, La Découverte, 125 p.
- PELLEGRINI Patricia (2012), « Pieds d'arbre, trottoirs et piétons : vers une combinaison durable ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], n°2, vol. 3 (<http://developpementdurable.revues.org/9329>), 16 p.
- PELLEGRINI Patricia, MAUREL Noëlie, LIZET Bernadette, MACHON Nathalie (à paraître), « Pieds d'arbres jardinés, espaces de diversités », in MENOZZI Marie-Jo, MANUSSET Sandrine et BIORET Frédéric (dir.),

Jardins, espaces de vie, de connaissance et de biodiversité, actes du colloque de la Société d'Écologie Humaine, 2-4 juin 2010, Brest, Rennes, Presses Universitaires, 9 p.

- SCHWARTZ Christophe (2013), « Les sols de jardin, supports d'une agriculture urbaine intensive », *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série n°15 (<http://vertigo.revues.org/12858>), 15 p.

- STEFULESCO Caroline (1993), *L'urbanisme végétal*, Paris, Institut pour le Développement Forestier, 323 p.

- TOUBLANC Monique et BONIN Sophie (2012), « Planifier les trames vertes dans les aires urbaines : une alliance à trouver entre paysagisme et écologie », *Développement durable et territoires* [En ligne], n°2, vol. 3 (<http://developpementdurable.revues.org/9347>), 20 p.

- VEYRET Yvette (2006), « Ville et "nature" dans le monde occidental », in DORIER-APPRILL Élisabeth, *Ville et environnement*, Paris, SEDES, pp. 61-83.

- WERQUIN Ann-Caroll et DEMANGEON Alain (1995), « L'entrelacs du végétal et de l'urbanisation », *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp. 40-47.

- WITTIG Rüdiger et BECKER Ute (2010), « The spontaneous flora around street trees in cities – A striking example for the worldwide homogenization of the flora of urban habitats », *Flora*, n°205, pp. 704-709.

Table des illustrations

Figures

Figure 1 : Axes d'étude de CCTV2	11
Figure 2 : Coupe transversale d'un pied d'arbre où la grille a été bien posée et la cuvette bien faite.....	19
Figure 3 : Nouvelles gestions du pied d'arbre mises en place par la Ville de Paris.....	21
Figure 4 : Carte de localisation du terrain, des entretiens et des questionnaires réalisés	24
Figure 5 : Cartes de situation du secteur choisi rue François Truffaut.....	36
Figure 6 : Cartes de situation du secteur choisi boulevard Diderot.....	37
Figure 7 : Moyennes des types de déchets relevés au pied des arbres (rue François Truffaut et boulevard Diderot)	48
Figure 8 : Graphique de répartition des déchets selon les types de surfaces du pied d'arbre	49
Figure 9 : Messages accrochés sur les barrières du jardinet de Mme L.....	56
Figure 10 : Deux exemples de barrières installées autour des jardinets de pied d'arbre.....	59

Tableaux

Tableau 1 : Répartition des membres permanents du Ladyss	9
Tableau 2 : Passants soumis au questionnaire (effectifs par âge et sexe)	30
Tableau 3 : Récapitulatif des informateurs rencontrés.....	32
Tableau 4 : Exemple sur trois questions et trois informateurs d'un tableau ayant servi à l'analyse thématique	34
Tableau 5 : Exemple d'un tableau croisé : pratique du jardinage et endroit investi	35
Tableau 6 : Récapitulatif des comptages effectués en pied d'arbre	37
Tableau 7 : Âge et catégorie socio-professionnelle des enquêtés.....	40
Tableau 8 : Santé des arbres et place de l'arbre en ville.....	45
Tableau 9 : Croisement entre l'âge des répondants et les types de déchets mentionnés en réponse à la question 9.....	47

Annexes

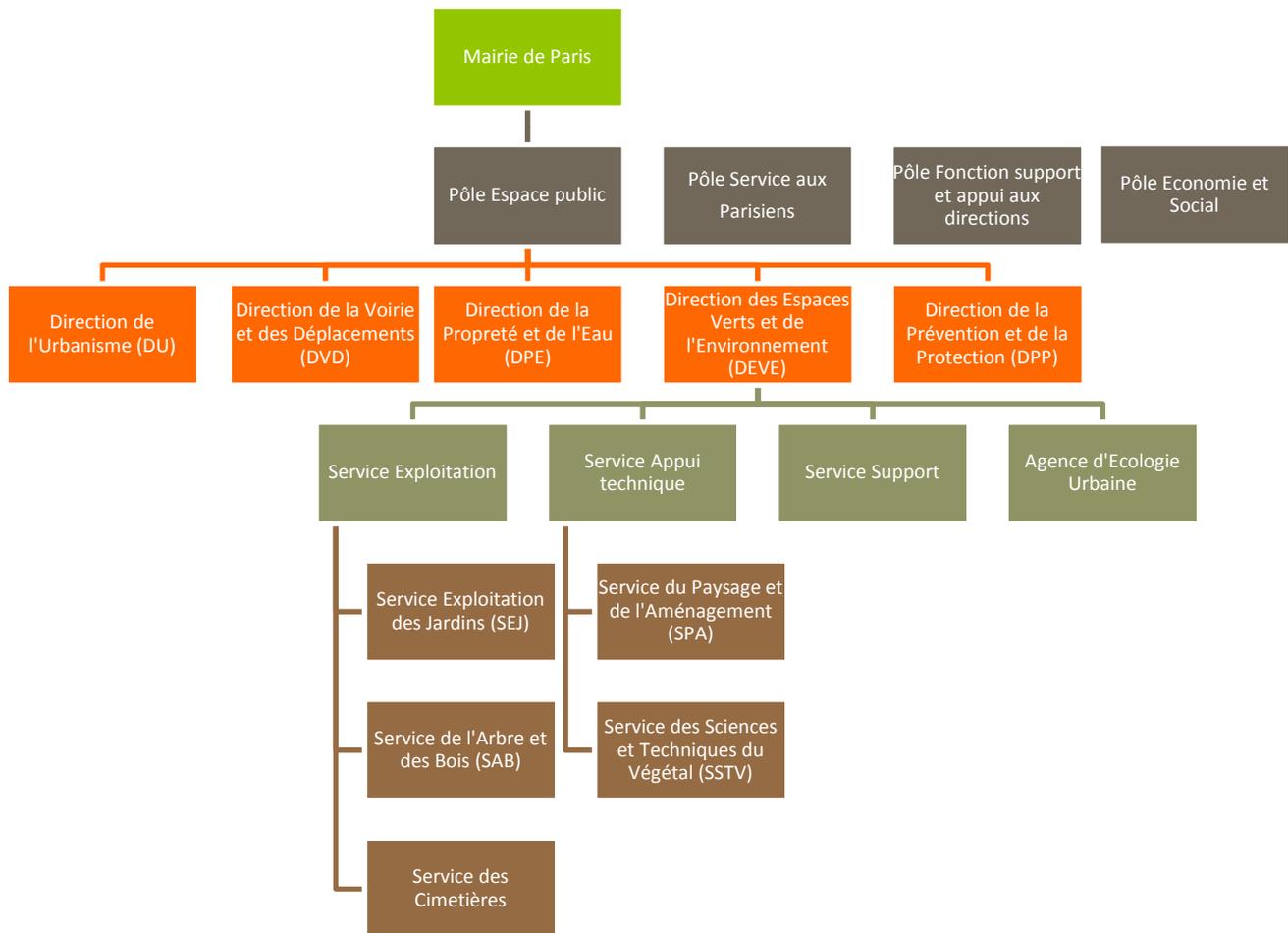
A. Fiche de stage

PROPOSITION STAGE – MASTER 1 ou 2
<i>Quand la nature en ville trouve ses terres. Usages et représentations des sols à Paris</i>
<p>CONTEXTE : PROGRAMME DE RECHERCHE CCTV2</p> <p>Le programme de recherche Changement Climatique et Trame Verte n°2 (CCTV2) financé par le GIS Climat a pour objet l'étude des relations entre nature en ville et changement climatique. Notre équipe de recherche pluridisciplinaire, alliant sciences humaines et sociales, sciences biotechniques et sciences de l'atmosphère, cherche à comprendre comment le verdissement des villes, au travers de la mise en place de Trames Vertes notamment, peut avoir un impact sur l'adaptation au changement climatique en milieu urbain et comment les habitants des villes, les aménageurs et les politiques perçoivent cette nature et ses impacts potentiels. Il s'agit plus précisément de (i) comparer et confronter les points de vue scientifiques, politiques et populaires autour du changement climatique et des trames vertes, (ii) préciser la façon dont est pris en compte (ou pas) le végétal au sein des politiques atmosphériques, (iii) déterminer les effets climatiques potentiels ou avérés des politiques d'aménagement de la nature.</p>
<p>OBJECTIFS DU STAGE : QUELS USAGES & REPRESENTATIONS DU SOL A PARIS ?</p> <p>L'objectif de ce stage est d'identifier les différents usages du sol et les représentations sociales qu'en ont les habitants de Paris : Qu'est-ce que le « sol » parisien ? Est-il uniquement associé aux surfaces minérales (le « béton ») ou bien considéré comme un objet organique ? Se limite-t-il aux pieds d'arbres où l'on promène son chien ? À des supports pour la nature en ville, que celle-ci prenne la forme de jardins partagés ou de pelouses où l'on pique-nique le dimanche ? En quoi la question du sol nous permet de repenser la question de la nature en ville et des rapports rural / urbain ? Comment les habitants perçoivent-ils les relations entre le sol et les plantes ? Cette recherche fait suite à un premier travail mené en 2011/2012 sur les origines des sols parisiens et leur gestion par les agents de la Direction de l'Environnement et des Espaces Verts de la ville de Paris. Un des objectifs à l'issue du présent stage sera de comparer les façons de faire et de voir les sols des gestionnaires et des habitants. Une étude en écologie des sols est également menée en parallèle pour comprendre le rôle joué par le fonctionnement du sol dans les processus d'atténuation et d'adaptation climatique et dans l'épuration des pollutions. L'objectif à terme sera de croiser les résultats issus des études d'écologie et de sciences humaines afin de mettre au jour les mécanismes sociaux et biotechniques du fonctionnement des sols urbains.</p>
<p>METHODOLOGIE</p> <p>Le stagiaire sera chargé d'identifier les informateurs et d'effectuer des enquêtes ethnographiques et entretiens semi-directifs auprès des habitants ou usagers de Paris à l'aide d'une grille d'entretiens à construire. Le stagiaire effectuera également des observations des usages des sols sur certaines artères parisiennes ou dans certains parcs et soumettra des questionnaires ponctuels aux passants. Les terrains enquêtés seront similaires à ceux identifiés par les chercheurs de CCTV2 (écologues et chercheurs en sciences humaines et sociales) afin de croiser les résultats issus des études précédentes et les résultats des différentes disciplines. Le stagiaire sera amené à interagir avec les écologues et à participer aux réunions du programme CCTV2.</p>
<p>TRAVAUX ATTENDUS</p> <p>Participation à la construction de la grille d'entretien et du questionnaire</p> <p>Enquêtes et entretiens semi-directifs à mener sur les terrains parisiens et à retranscrire partiellement</p> <p>Communications aux séminaires du programme CCTV2</p> <p>Rapport de recherche et/ou publication scientifique</p>
<p>CARACTERISTIQUES DU STAGE</p> <p>Disciplines concernées : Ethnologie, Sociologie, Géographie</p> <p>Durée et conditions du stage : 4 mois (à mener entre janvier et septembre 2013, dates négociables) / 460 euros par mois</p> <p>Structure d'accueil : UMR 7533 Ladys, Université Paris Ouest Nanterre La Défense</p>
<p>PROFIL RECHERCHE</p> <p>Master 1 ou 2 Ethnologie, Sociologie ou Géographie – Intérêt pour la question des interactions sociétés/environnement</p> <p>Capacité rédactionnelle, bon niveau requis en français et anglais (oral et écrit)</p> <p>Première expérience d'enquêtes de terrain appréciée</p>
<p>Merci d'envoyer vos CV et lettres de motivation à la responsable du stage avant le 23 novembre 2012 :</p> <p>Anne Sourdril – anne.sourdril@u-paris10.fr</p> <p>UMR 7533 Ladys, Université Paris Ouest La Défense, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex</p> <p>Mettre en copie :</p> <p>Aleksandar Rankovic - arankovi@biologie.ens.fr</p> <p>UMR 7618 Bioemco, École Normale Supérieure, 46 rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05</p>

B. Membres du programme CCTV

Porteur	Anne Sourdril	Ladyss, chargée de recherche
Co-direction	Nathalie Blanc	Ladyss, directrice de recherche
Coordinateur	Philippe Boudes	Ladyss, post-doctorant
Contacts projet	Sébastien Barot	Bioemco, chargé de recherche
	Didier Haglustaine	LSCE et LIVE, directeur de recherche
Politiques environnementales et relations sciences - société	Jean-Paul Billaud	Ladyss, directeur de recherche
	Chantal Pacteau	Bioemco, chargée de recherche
Économie et services écosystémiques	Thomas Lamarche	Ladyss, maître de conférences
Écologie des sols	Jean-Christophe Lata	Bioemco, maître de conférences
	Aleksandar Rankovic	Bioemco, doctorant
Modélisation du climat urbain et perception de la pollution	Nadège Blond	LIVE, chargée de recherche
	Alain Clappier	LIVE, professeur
	Sandrine Glatron	LIVE, chargée de recherche
	Manon Kohler	LIVE, doctorante
	Christiane Weber	LIVE, directrice de recherche

C. Organigramme simplifié des services de la Mairie de Paris



Source : <http://www.paris.fr/politiques/paris-politiques/organigramme-des-directions-services/p192> et http://www.paris.fr/politiques/organigramme-des-directions-services/direction-des-espaces-verts-et-de-l-environnement-deve/organigramme-de-la-direction-deve/rub_5389_stand_8657_port_11601, consultés le 23 mai 2013

Charte du fleurissement des pieds d'arbres de la rue Faidherbe par l'association 'Village Faidherbe' à Paris (11^{ème} arrondissement)

PREAMBULE

L'élaboration d'une « Charte du fleurissement des pieds d'arbres d'alignement » s'inscrit dans la volonté de requalification globale des espaces publics parisiens sur le plan du paysage, de l'architecture, des usages et du cadre de vie.

Cette charte, à caractère incitatif, tient compte des normes juridiques en vigueur et des modalités d'intervention des services municipaux concernés par les opérations de fleurissement auprès desquels les intervenants privés devront se rapprocher pour garantir la réussite de ces opérations. Au-delà du caractère prescripteur de ce document, une large place est faite aux recommandations pratiques afin d'aider les associations désireuses de participer à cette opération à mettre en œuvre leur projet de fleurissement dans les meilleures conditions sur le territoire parisien.

1) Choix des pieds d'arbres :

Les associations sont autorisées à fleurir les pieds de certains arbres dans certaines rues parisiennes définies en concertation avec les services municipaux compétents (Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts - Service de l'Arbre). La possibilité de fleurissement sera étudiée par ces services en fonction des conditions locales (largeur du trottoir, présence de grilles,...) et des essences plantées.

Les fleurissements peuvent être, en principe, réalisés au pied :

- des arbres ayant plus de trois années de plantation (*jusqu'à trois ans, une cuvette est constituée au pied afin de favoriser l'imprégnation des racines lors des arrosages*)
- des essences non sensibles aux pourritures de racines (*le tapis végétal maintient une humidité résiduelle propice au développement :*
- des essences dont l'enracinement est suffisamment profond (*afin d'éviter la coupure de racines lors des opérations de bêchage du terrain et d'entretien horticole*)

Les essences ne pouvant, pour ces raisons, se prêter au fleurissement sont, notamment, celles trop sensibles aux pourritures de racines, telles Marronnier, Catalpa, Paulownia.

Pour les essences à enracinement superficiel (Ailante, Aulne, Frêne, Mûrier, Peuplier, Ptérocarya, Robinier, Saule, Sophora) une étude sera menée au cas par cas.

Une photo d'un spécimen des essences citées ci-dessus figure en annexe à la présente charte afin d'en faciliter l'identification.

Dans le cas présent, les 52 Platanes proposés par l'Association de la rue Faidherbe (11^{ème} arrondissement) conviennent parfaitement pour une opération de fleurissement.

B) Nature des plantations :

Le fleurissement sera composé uniquement de plantes annuelles ou vivaces de petite taille. Un tableau joint en annexe à la présente charte propose une sélection de fleurs pouvant être retenues en fonction du fleurissement et du niveau de développement souhaités.

Les plantes grimpantes vivaces, telles que le lierre, finissent par enserrer l'arbre, entravant la circulation de la sève dans le liber (tissu végétal situé sous l'écorce et qui assure la conduction de la sève). Elles sont de ce fait à proscrire de même que les arbustes dont l'enracinement trop profond peut interférer avec l'enracinement de l'arbre.

Une attention toute particulière doit être portée aux plantes suivantes :

- *les plantes considérées comme toxiques* : Arum, Daphnés, Muguet, Datura, ainsi que les euphorbiacées, les lilacées, les renonculacées, et les solanacées
- *les cultures potagères de toutes natures*, compte tenu de la présence de nombreux polluants et germes pathogènes liés à l'environnement particulièrement défavorable de ces espaces cultivés.

Rien ne pouvant garantir que des enfants ou des personnes non informées des dangers potentiels ne les ingèrent, ces deux catégories de plantes sont strictement interdites.

La proposition d'espèces non répertoriées dans le tableau joint en annexe devra être soumise aux services municipaux compétents (Service de l'Arbre) qui s'assurera de la compatibilité de l'espèce proposée avec les arbres en place, leur adaptation aux conditions locales et leur innocuité.

C) L'entretien et prescriptions d'aménagement:

La Mairie de Paris (Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts) se chargera de préparer le terrain en apportant, si nécessaire, de la terre végétale.

L'entretien horticole, de propreté et l'arrosage de la végétation seront assurés à ses frais par l'association qui l'aura plantée.

L'entretien horticole

Il est possible de décompacter la surface du sol sur 10 cm maximum de profondeur. Un espace de 10 cm tout autour du collet (limite tronc / racines) de l'arbre doit être préservé de toute intervention afin de prévenir tout risque de blessure de l'arbre dans sa partie enterrée.

L'ajout de terreau de plantation doit être limité à 10 cm maximum d'épaisseur.

La fréquence d'arrosage sera au minimum d'une fois par semaine en été.

Les produits phytosanitaires et les engrais peuvent être dangereux pour la santé et plus encore pour l'environnement. A ce titre, leur utilisation est strictement interdite. Il y a lieu de recourir à des méthodes douces et remèdes naturels qui respectent les équilibres écologiques, en favorisant, par exemple, l'existence des prédateurs de parasites.

La Mairie de Paris (Maison du Jardinage) pourra apporter tous les conseils nécessaires.

L'entretien de propreté

La propreté des pieds d'arbres fleuris est un enjeu essentiel. L'association devra se rapprocher des Services de la propreté compétents afin que ses interventions de nettoyage n'entravent pas le fleurissement des pieds d'arbres. Le lavage du trottoir sous pression devra impérativement être proscrit sur et aux alentours immédiats de ces espaces pour ne pas disperser les semis ou détruire les fleurs.

Prescriptions techniques

Dans le respect du Schéma d'Accessibilité à l'Espace Public Viaire établi par la Ville de Paris, toute pose de bordurette, qui peut constituer un obstacle pour les personnes à mobilité réduite, est interdite.

D) La signalétique :

Une signalétique adaptée et homogène, au pied de chaque arbre, installée par l'association, doit mentionner le nom et les coordonnées de l'association responsable du fleurissement et invitera les usagers de la voie au respect de cet espace, en premier lieu les propriétaires de chiens :

Pied d'arbre fleuri et entretenu par l'association 'Village Faidherbe' (Tél : 01 XX XX XX XX.) avec l'autorisation de la Ville de Paris.	<p>Participez à l'embellissement de votre quartier</p> <p>Merci de respecter cet espace</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

En respect du Code de l'environnement (Art L 581-4), cette signalétique ne doit pas être fixée sur l'arbre.

E) Autres dispositions :

L'association s'engage à assurer le parfait entretien des espaces qui lui auront été confiés faute de quoi la Ville de Paris aura la faculté de se substituer à l'association défaillante et de supprimer, à titre temporaire ou définitif, l'autorisation de fleurissement.

La gestion de l'arbre reste prioritaire sur son fleurissement.
En cas d'intervention sur l'arbre de la part des services municipaux (élagage, abattage, dessouchage) l'association ne pourra prétendre à un quelconque dédommagement.

L'association assurera la responsabilité des dommages de toute nature qui pourraient subvenir du fait d'un défaut d'entretien ou du non-respect des prescriptions de la présente charte.

Par ailleurs, il serait souhaitable que l'association souscrive à cet effet une police d'assurances couvrant les risques liés à l'exercice de l'autorisation qui lui aura été accordée. Une copie de cette police serait remise au Service de l'Arbre de la Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts.

F) Signataires :

La présente charte sera signée par :

- Un représentant qualifié de l'association 'Village Faidherbe'
- Le maire du 11^{ème} arrondissement (ou son représentant)
- L'adjoint au Maire de Paris chargé de l'Environnement, de la Propreté, des Espaces Verts et du Traitement des Déchets, ou la Directrice des Parcs, Jardins et Espaces Verts.

Tout amendement à la Charte sera visé par les signataires.

G) Numéros utiles :

Mairie du 11^{ème} arrondissement

Tel : 01 XX XX XX XX

Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts

- **Service de l'Arbre**
Cimetière du Père Lachaise
16, rue du Repos 75020 Paris

tel : 01 XX XX XX XX

- **Maison du Jardinage**

41 rue Paul Belmondo, Parc de Bercy 75012 Paris

tel : 01 XX XX XX XX

Direction de la Protection de l'Environnement

Subdivision du 11^{ème} arrondissement

40/42, rue Pétion – 75011 Paris

Tel : 01 XX XX XX XX

Monsieur MORIEUX
Président de l'Association
'Village Faidherbe'

Monsieur Georges SARRE
Maire du 11^{ème} arrondissement

Monsieur Yves CONTASSOT
Adjoint au Maire de Paris, chargé de l'Environnement,
de la Propreté, des Espaces Verts
et du Traitement des Déchets

E. Questionnaire

Nature en ville

1 – On parle beaucoup de nature en ville en ce moment. Que vous inspire cette expression ?

- Vous avez déjà l'impression d'avoir de la nature à côté de chez vous
- C'est un enjeu important pour que les Parisiens se sentent mieux
- C'est important, mais il y a d'autres priorités plus urgentes à Paris (lesquelles ?)
- C'est impossible d'amener la nature dans la ville, en vivant en ville on accepte de subir ce manque

2 – Quand on parle de nature en général, quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit ?

Arbres

3 - Est-ce que c'est important pour vous les arbres en ville ? Pourquoi ?

- oui non

4 - Quelle est la place de l'arbre dans la rue, selon vous ?

5 - Est-ce que vous pouvez me décrire simplement l'arbre juste là, avec vos propres mots ?

6 - Qu'est-ce que vous pensez de leur santé ?

7 - Que pensez-vous des grilles au pied des arbres ?

- | | | |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> jolies | <input type="checkbox"/> inutiles | <input type="checkbox"/> mal entretenues |
| <input type="checkbox"/> elles font partie du patrimoine parisien | <input type="checkbox"/> nécessaires à la vie de l'arbre | <input type="checkbox"/> rien de tout ça |
| <input type="checkbox"/> gênantes | <input type="checkbox"/> vieilles | <input type="checkbox"/> autres : |

8 - (si la réponse donnée est négative) Quelle gestion serait meilleure ?

9 – En ville, au pied d'un arbre, ça vous dérange de voir :

- | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> des papiers, des bouts de plastique, de métal, de verre | <input type="checkbox"/> des brindilles ou du paillage | <input type="checkbox"/> des fleurs |
| <input type="checkbox"/> des mégots | <input type="checkbox"/> le trottoir déformé / fendillé | <input type="checkbox"/> de la terre nue |
| <input type="checkbox"/> des crottes de chien | <input type="checkbox"/> de l'herbe, des mauvaises herbes → précisez quelles plantes : | <input type="checkbox"/> rien de tout ça |
| <input type="checkbox"/> de grosses racines apparentes | | <input type="checkbox"/> autres : |

Pourquoi ?

10 - Est-ce que ça vous gêne la présence de terre sur le trottoir ? Pourquoi ?

- oui non

Sol

11 – En parlant de terre, qu'est-ce que c'est pour vous ? Quelle est la différence entre « terre » et « sol » selon vous ?

12 – Quel est le rôle du sol en ville, selon vous ?

13 - Quelle différence faites-vous entre le sol urbain et le sol rural ?

14 - Y a-t-il plusieurs sortes de sols urbains selon vous ?

oui non
Lesquelles ?

15 - Est-ce que vous trouvez que le sol parisien est pollué ? Qu'est-ce qui vous fait dire que oui / non ?

oui non

16 - Parmi ces photos¹, dites quel endroit vous trouvez le plus propre et quel endroit vous trouvez le plus sale (donnez la lettre) : pourquoi ?

A B C D E F
 G H I J K L
 M N O P

17 - Parmi ces photos, dites quel endroit vous trouvez le plus beau et quel endroit vous trouvez le plus laid : pourquoi ?

A B C D E F
 G H I J K L
 M N O P

18 - (si la personne est interrogée dans la rue) Parmi ces photos, dites quel endroit ressemble le plus à ce qu'il y a devant chez vous : pourquoi ?

A B C D E F
 G H I J K L
 M N O P

19 - Parmi ces photos, dites quel endroit vous aimeriez avoir devant chez vous : pourquoi ?

A B C D E F
 G H I J K L
 M N O P

20 - Qu'est-ce qu'on ne peut pas faire dans la rue, sur le trottoir, selon vous ? Pourquoi ?

¹ Cf. infra, annexe G

21 - Le trottoir idéal est comment pour vous ?

- | | | |
|-----------------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> lisse, sans aspérité | <input type="checkbox"/> ombragé | <input type="checkbox"/> vert, arboré |
| <input type="checkbox"/> large | <input type="checkbox"/> propre | <input type="checkbox"/> accessible pour tous |
| <input type="checkbox"/> autres : | | |

Les pratiques

À présent, quelques questions sur votre vie de citadin :

Véhicules

22 - Avez-vous une voiture / un deux-roues / un vélo ?

- voiture moto scooter vélo aucun des trois

23 - Où le/la garez-vous ?

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> sur une place de parking | <input type="checkbox"/> sur le trottoir |
| <input type="checkbox"/> dans un parking souterrain, un garage,
une cour intérieure | <input type="checkbox"/> contre un arbre |

24 – Est-ce que ça vous arrive de rouler sur le trottoir ?

- souvent de temps en temps rarement jamais

25 – Est-ce que ça vous arrive de passer près des arbres ?

- souvent de temps en temps rarement jamais je ne fais pas attention

Chiens

26 - Avez-vous un chien ?

- oui non

27 - Quand vous le promenez, où lui laissez-vous faire ses besoins ?

- | | |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> n'importe où, sur le trottoir | <input type="checkbox"/> dans le caniveau |
| <input type="checkbox"/> je ramasse ses crottes | <input type="checkbox"/> au pied d'un arbre ou dans un espace vert |

Pourquoi vous trouvez ça mieux de laisser les crottes de votre chien à cet endroit ?
C'est mieux par rapport à quoi ?

40 - Est-ce que vous utilisez des phytosanitaires ?

oui

non

41 – (si balcon ou jardinière en appartement) Quelle terre utilisez-vous ?

42 - Comment trouvez-vous la terre de votre jardin / de l'espace que vous jardinez ?

riche

Quels éléments la rendent fertile selon vous ?

médiocre

Qu'est-ce que vous lui apportez pour y remédier ?

Personnel

Pour terminer, j'ai besoin de quelques renseignements complémentaires pour analyser les résultats de l'enquête.

43 - Où habitez-vous ? (ville / arrondissement)

44 - Depuis quand habitez-vous là ?

45 - Passez-vous souvent par ici ? Pourquoi ?

très souvent

souvent

de temps en temps

presque jamais

46 - Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? Donnez la lettre qui correspond à votre réponse¹ :

A. 15-29 ans

B. 30-49 ans

C. 50-69 ans

D. Plus de 70 ans

47 - Quelle est votre profession ?

(si étudiant) : Que faites-vous comme études ?

48 - Quel est votre plus haut diplôme obtenu ?

Brevet

CAP

BEP

Bac

Bac+2

Bac+3

Bac+4

Bac+5

Bac+8

Sans diplôme

49 - Pour connaître un peu votre histoire, est-ce que vous pouvez me dire où êtes-vous né et ce que faisaient vos parents ?

¹ En réalité, j'ai souvent demandé aux répondants leur âge sous forme de question ouverte (« Quel est votre âge ? »), ce qui m'a permis d'établir des classes plus précises (cf. supra, tableau 3).

F. Grille d'entretien

<p>Ouverture Récit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>(Pour les planteurs)</i> Comment avez-vous eu l'idée de planter des fleurs au pied des arbres / de vous occuper de ce pied d'arbre ? Qu'est-ce qui vous motive ? Depuis combien de temps le faites-vous ? - <i>(Pour les observateurs de « Sauvages de ma rue »)</i> Comment avez-vous connu « Sauvages de ma rue » ? Qu'est-ce qui vous a donné envie de rejoindre le programme ? de faire des relevés ? - Comment faites-vous vos relevés ? Comment choisissez-vous les rues dans lesquelles vous relevez ? - Si vous deviez comparer les plantes qui poussent au pied des arbres et celles qui poussent dans d'autres milieux urbains, qu'est-ce que vous diriez ? - Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce travail ? - Est-ce que des passants s'arrêtent parfois pour vous poser des questions ? - <i>(Pour le concepteur des balades nature)</i> Comment avez-vous eu l'idée de créer ces balades ? Comment avez-vous choisi leur itinéraire ? Comment se passent ces balades ? Quelles sont les réactions les plus courantes des gens ? - <i>(Pour Graine de Jardins)</i> Qu'est-ce qui vous a amenée à travailler pour les jardins partagés ? - Comment vous y êtes-vous prise pour mettre en œuvre ce programme ? - Y a-t-il une association constituée ? - <i>(Pour les membres d'association, souvent créateurs ou présidents)</i> Comment avez-vous créé / adhéré à l'association ? Comment fonctionne-t-elle ? Quel y est votre rôle ? - Beaucoup de personnes se sont jointes à vous ? - Est-ce que les gens du quartier apprécient ce que vous faites ? - <i>(Pour les commerçants)</i> Cela vous amène-t-il de nouveaux clients ? - <i>(Pour les artistes)</i> Est-ce que vous faites un lien avec votre travail de plasticienne ?
<p>Nature en ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quand on parle de « nature », quels sont les images et les paysages qui vous viennent à l'esprit ? - On parle beaucoup de nature en ville en ce moment ; d'après ce que vous venez de me dire, qu'est-ce que ça vous inspire ?
<p>Pied d'arbre Espace public</p> <p>Arbre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qu'on ne peut pas faire pour vous dans l'espace public ? Pourquoi ? - Quelle est la place de l'arbre en ville, selon vous ? Qu'est-ce qu'il y apporte ? - Qu'est-ce qui vous dérange de voir au pied d'un arbre en ville ? (déchets, crottes de chien, « mauvaises herbes » → qu'est-ce que ça recouvre pour

Gestion	<p>vous ?) Pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que pensez-vous de la santé des arbres en ville ? - Que pensez-vous des grilles au pied des arbres ? À quoi servent-elles selon vous ? (<i>R négative</i>) : Quelle gestion serait meilleure ? - Que pensez-vous du stabilisé ? - Parmi ces photos¹, dites quel endroit vous trouvez le plus propre et quel endroit vous trouvez le plus sale. Pourquoi ? - Parmi ces photos, dites quel endroit vous trouvez le plus beau et quel endroit vous trouvez le plus laid. Pourquoi ? - Parmi ces photos, dites quel endroit ressemble le plus à ce qu'il y a devant chez vous. Pourquoi ? - Parmi ces photos, dites quel endroit vous aimeriez avoir devant chez vous. Pourquoi ?
Sol Sol urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Quand on parle de sol, quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit ? - Donc qu'est-ce qu'un sol pour vous ? - Vous parliez de terre tout à l'heure : quelle différence faites-vous entre les deux ? - Quel est le rôle du sol en ville ? - Donc à quoi ressemble un sol urbain ? Quelle différence faites-vous entre un sol urbain et un sol rural ? De quoi est constitué le sol urbain pour vous ? Y a-t-il plusieurs sortes de sols urbains ? - On parlait de la santé des arbres tout à l'heure ; est-ce que vous trouvez que le sol parisien est pollué ? Qu'est-ce que vous fait dire que oui / non ? (<i>Pour Graine de Jardins</i>) Que révèlent les analyses de sol imposées par le programme Main Verte ? - Comment rendre les différents usages du trottoir compatibles selon vous ? Votre trottoir idéal, vous le voyez comment ?
Mairie	<p><i>Pour les planteurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous demandé une autorisation à la mairie avant de planter ? Si oui, à qui avez-vous eu affaire ? Quelle est la nature de vos rapports ? - Est-ce que vous avez entendu parler de la charte de fleurissement des pieds d'arbre ? Qu'en pensez-vous ? - (<i>Pour Graine de Jardins</i>) Si vous deviez comparer le jardinage en jardin partagé et en pied d'arbre ? - Est-ce que vous consultez des documents de la mairie ? D'autres

¹ Cf. infra, annexe G.

Jardinage	<p>documents, parisiens ou non, parmi lesquels vous glanez des conseils (Graines de jardin...) ?</p> <p><i>Pour les planteurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que votre travail est respecté ? Pourquoi à votre avis ? (<i>si pas respecté</i>) Quelle est la cause principale de saccage ? Y a-t-il de véritables petits vandalismes ou est-ce simplement de la négligence ? Qu'est-ce que vous avez fait pour qu'il le soit davantage ? / Qu'est-ce que vous envisagez de faire pour qu'il le soit davantage ? - Que pensez-vous que ce coin de verdure apporte dans votre quartier / à la ville en général ? - Qu'est-ce que vous ressentez quand vous jardinez ? - Pourquoi ne pas jardiner chez vous ? Qu'est-ce ça vous apporte en plus de jardiner à cet endroit ? - Qu'est-ce que vous plantez ? - Vous vous en occupez souvent ? Comment vous entretenez ce petit bout de jardin ? Est-ce que vous utilisez des phytosanitaires ? - Comment trouvez-vous la terre de cet espace que vous travaillez ? Pourquoi ? Pouvez-vous me la décrire (couleur, texture) ? (<i>R : mauvaise</i>) : comment vous l'amendez ? / qu'est-ce que vous lui apportez pour y remédier ? (<i>Pour les observateurs de « Sauvages de ma rue »</i>) Comment trouvez-vous la terre des pieds d'arbre où vous faites des relevés ?
Personnel	<p>Pour terminer, j'ai besoin de quelques informations complémentaires pour analyser les résultats de l'enquête</p> <ul style="list-style-type: none"> - (<i>si pas déjà à son domicile</i>) Où habitez-vous ? - Depuis quand habitez-vous là ? - Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? <ul style="list-style-type: none"> A. Moins de 20 ans B. 20-39 ans C. 40-59 ans D. Plus de 60 ans - Quelle est votre profession ? <ul style="list-style-type: none"> - étudiant : Quelles études faites-vous ? - Quel est votre plus haut diplôme obtenu ? - Pour connaître un peu votre histoire, est-ce que vous pouvez me dire où vous êtes né(e) et que faisaient vos parents ?

G. Planche de photos montrées aux enquêtés

A.



© A. Rankovic, 2012

B.



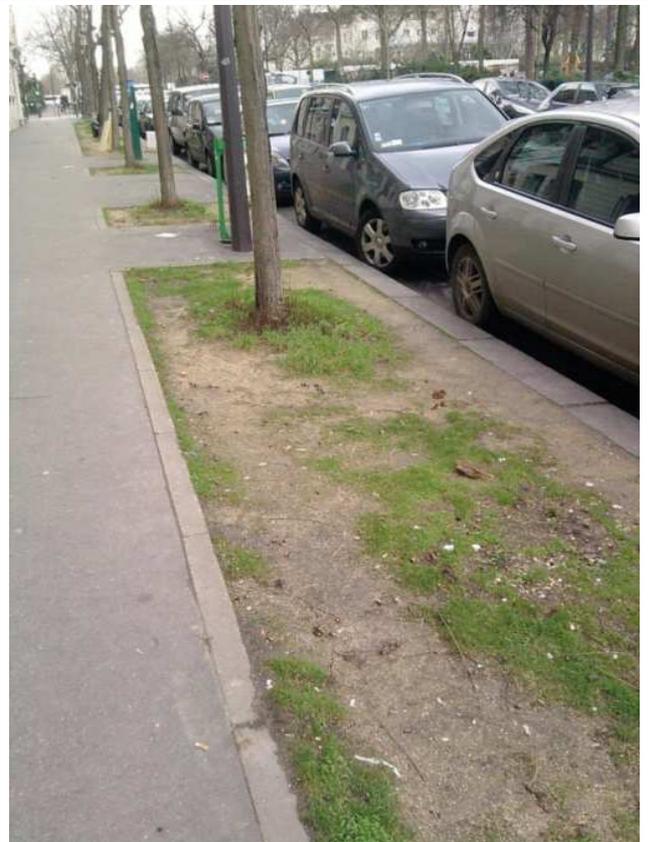
© C. Leterme, 2013

C.



© C. Leterme, 2013

D.



© C. Leterme, 2013

E.



© C. Leterme, 2013

F.



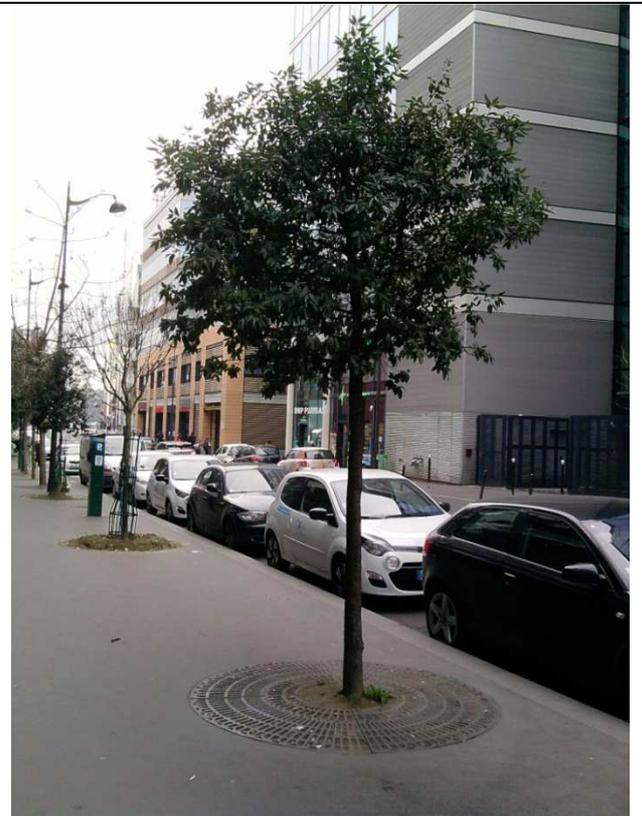
© C. Leterme, 2013

G.



© A. Rankovic, 2012

H.



© C. Leterme, 2013

I.



© C. Leterme, 2013

J.



© C. Leterme, 2013

K.



© C. Leterme, 2013

L.



© C. Leterme, 2013

M.



© C. Leterme, 2013

N.



© A. Rankovic, 2012

O.



© C. Leterme, 2013

P.



© C. Leterme, 2013

H. Tableaux de données sur les enquêtés

H. 1. Secteurs d'activité (divisions INSEE)

Industries	1
Construction	1
Commerce	3
Restauration	3
Information et communication	7
Activités spécialisées scientifiques et techniques	2
Services administratifs	1
Administration publique	2
Enseignement	1
Santé et social	2
Arts et spectacles	4
Nature en ville	3
Total	30

Commentaire sur le tableau

22% des enquêtés travaillent dans l'information et la communication. Le secteur artistique est aussi bien représenté (13% des enquêtés).

H. 2. Lieu de résidence

Paris intra-muros	26
3 ^e	1
4 ^e	1
5 ^e	1
10 ^e	2
11 ^e	6
12 ^e	7
13 ^e	3
14 ^e	1
18 ^e	3
20 ^e	1
Petite couronne	3
Grande couronne	3
Total	32

Commentaire sur le tableau

81% des enquêtés habitent Paris intra-muros : les 11^e et 12^e arrondissements sont particulièrement bien représentés, puisque respectivement 23% et 27% des Parisiens de la population interrogée y résident.

H. 3. Lieu de naissance

NB : 10 répondants n'ont pas souhaité répondre à cette question.

Paris intra-muros	2
Petite couronne	0
Grande couronne	1
Grande ville de province (plus de 100 000 hab)	6
Petite ville de province (moins de 100 000 hab)	7
Milieu rural	3
Étranger	3
Total	22

Commentaire sur le tableau

Près de la moitié (41%) des enquêtés sont nés dans une ville de province. Seul 9% de la population interrogée est née en région parisienne.

H. 4. Véhicule

NB : Le total indiqué correspond au nombre de personnes ayant répondu à cette question, et non à la somme des effectifs indiqués. Trois enquêtés ont fait des réponses multiples :

- le premier possède un vélo et une voiture
- le deuxième possède un scooter et une voiture
- le troisième possède un vélo, une moto et une voiture

Aucun	9
Vélo	6
Scooter	1
Moto	1
Voiture	6
Nombre de répondants	20

Commentaire sur le tableau

Près de la moitié (45%) des répondants ne possède ni voiture, ni deux-roues, ni vélo.

H. 5. Chien

Possède un chien	6
Ne possède pas de chien	14
Total	20

Commentaire sur le tableau

Seulement 30% des répondants possède un chien.

H. 6. Types de plantes cultivées

Lecture (1^{ère} colonne) : 3 répondants ne cultivent que des fleurs (ex : géranium, bégonias, crocus) dans son jardin, 3 répondants plantent des fleurs et des arbustes (saule, bambou, seringat), 7 répondants des fleurs et des plantes potagères et aromatiques (tomates, verveine, lavande), 5 répondants des fleurs et des plantes vertes et grasses (cactus, ficus), 5 répondants des fleurs avec d'autres plantes (lierre), aucun ne plante des fleurs avec des plantes artificielles. Au total, 16 répondants ont des fleurs dans leur jardin.

NB : le total indiqué en bas à droite correspond au nombre de personnes ayant répondu à cette question, et non à la somme en ligne ou en colonne. Il en est de même pour les totaux de la dernière ligne et de la dernière colonne. Quelques répondants font pousser plus de deux types de plantes dans leur jardin (ex : des fleurs, des plantes potagères et aromatiques, du lierre).

	Fleurs	Arbustes	Plantes potagères et aromatiques	Plantes vertes et grasses	Autres	Plantes artificielles	Total
Fleurs	3	3	7	5	5	0	16
Arbustes	3	0	0	0	0	0	3
Plantes potagères et aromatiques	7	0	0	0	1	0	8
Plantes vertes et grasses	5	0	0	0	1	0	5
Autres	5	0	1	0	1	0	8
Plantes artificielles	0	0	0	0	0	1	1
Total	16	3	8	5	8	1	20

Commentaire sur le tableau

80% des enquêtés qui jardinent plantent des fleurs, le plus souvent avec des plantes potagères et aromatiques. La plupart pratique des associations de plusieurs types de plantes : seulement 25% des enquêtés n'ont qu'une seule catégorie de plantes dans leur jardin.

H. 7. Terre utilisée

Lecture (1^{ère} colonne) : parmi les 10 répondants qui utilisent du terreau acheté en jardinerie, 8 n'utilisent rien d'autre, 1 le mélange à de la terre végétale fournie par la Mairie de Paris, 1 le mélange à de la terre provenant d'un vrai jardin, 2 y ajoutent du compost et/ou d'autres amendements (marc de café, engrais biologiques), 1 le mélange à la terre du pied d'arbre qu'il jardine.

NB : le total indiqué en bas à droite correspond au nombre de personnes ayant répondu à cette question, et non à la somme en ligne ou en colonne. Il en est de même pour les totaux de la dernière ligne et de la dernière colonne. Quelques répondants utilisent trois types de terre (ex : terre du pied d'arbre, terre végétale fournie par la mairie, compost).

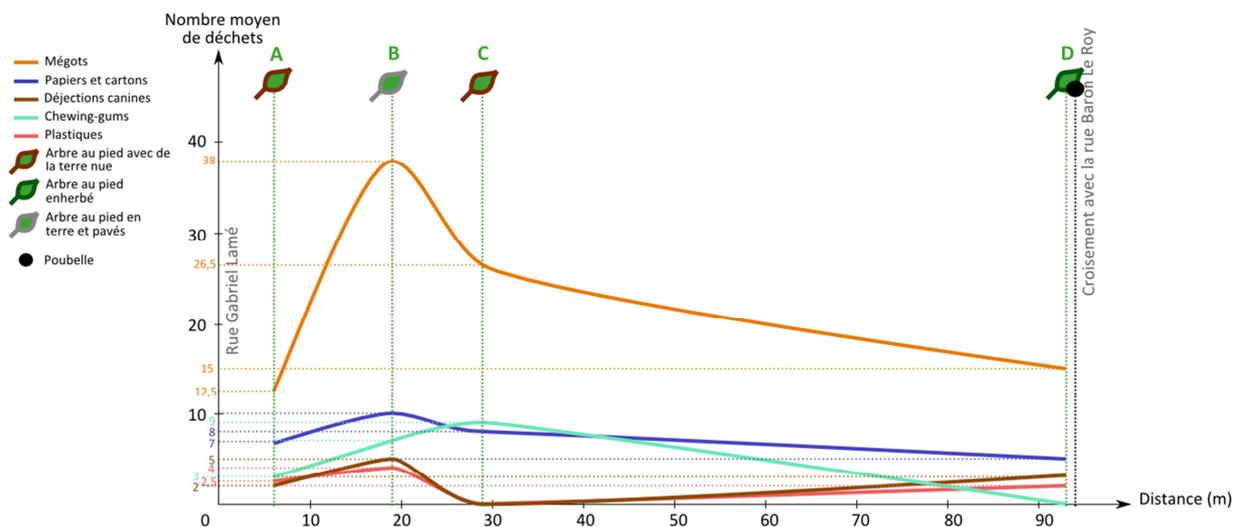
	Terreau de jardinerie	Terre végétale (mairie)	Terre d'un vrai jardin	Compost et autres amendements	Terre du pied d'arbre	Total
Terreau de jardinerie	8	1	1	2	1	10
Terre végétale (mairie)	1	0	0	5	2	5
Terre d'un vrai jardin	1	0	2	1	0	3
Compost et autres amendements	2	5	1	0	5	7
Terre du pied d'arbre	1	2	0	5	0	5
Total	10	5	3	7	5	17

Commentaire sur le tableau

La plupart des enquêtés (59%) utilisent du terreau acheté en jardinerie pour leur jardin ou leur balcon, seul pour 80% d'entre eux. 41% des enquêtés utilisent du compost. Les 29% se servant de la terre végétale prêtée par la mairie ou de la terre directement présente sur le pied d'arbre sont tous des planteurs.

I. Moyennes des déchets relevés en pied d'arbre

I. 1. Relevés rue François Truffaut, côté pair

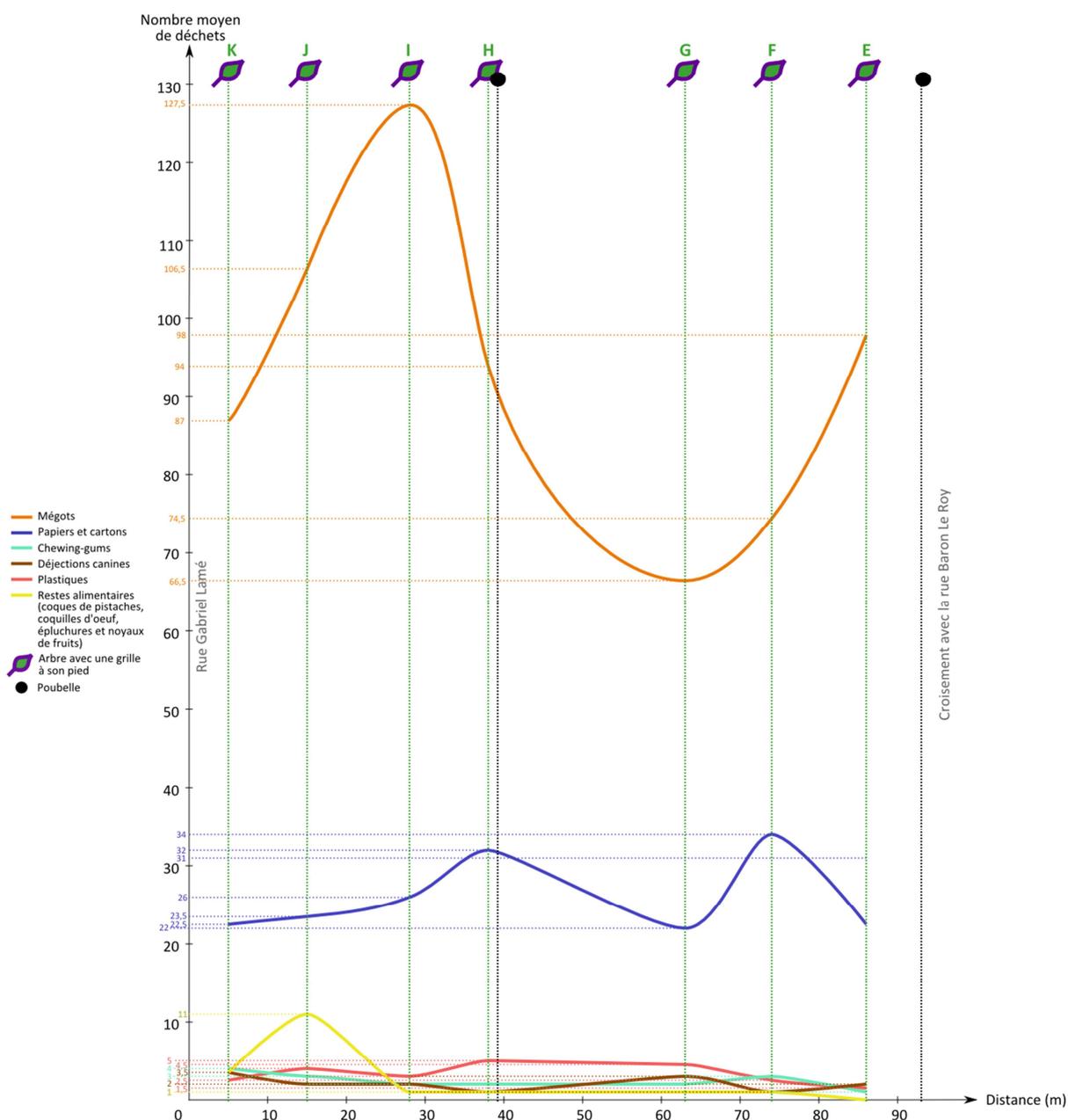


© C. Leterme, 2013, réalisé avec Inkscape

Commentaire sur le graphique

On observe globalement que le nombre de déchets est plus important autour de l'arbre B (38 mégots en moyenne), exception faite pour les chewing-gums, qui sont plus nombreux sur l'arbre C. L'arbre D, pourtant à proximité immédiate d'une poubelle, ne recueille pas plus de déchets que les autres.

I. 2. Relevés rue François Truffaut, côté impair

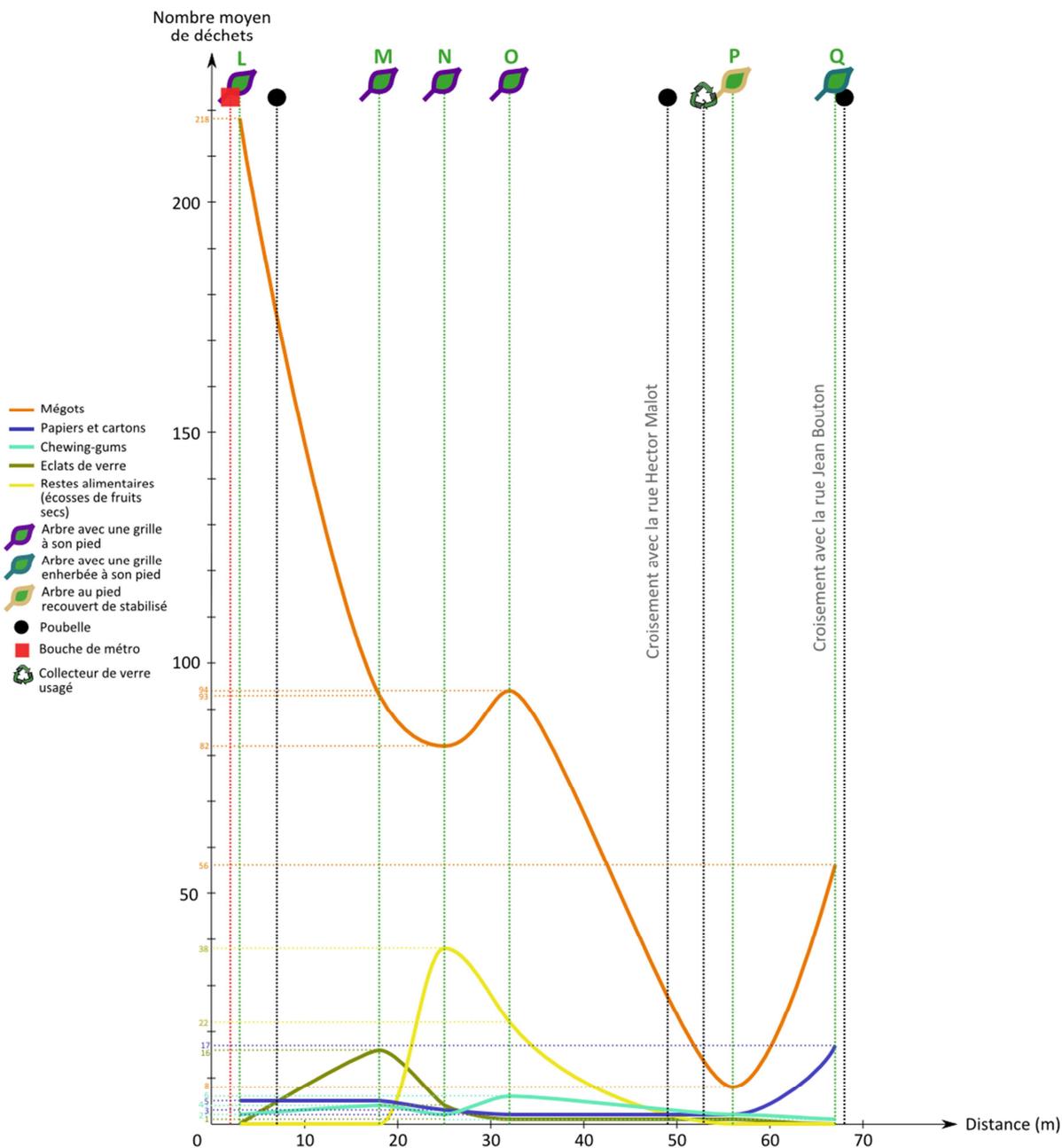


© C. Leterme, 2013, réalisé avec Inkscape

Commentaire sur le graphique

Mégots et papiers sont beaucoup plus nombreux que sur le côté pair, du fait des grilles. Les « pics » s'observent à différents endroits selon les types de déchets : à l'arbre J pour les restes alimentaires (11 en moyenne), à l'arbre I pour les mégots (128 en moyenne), et aux arbres H (à côté d'une poubelle) et F pour les papiers (33 en moyenne). L'arbre G est celui où l'on compte le moins de papiers (22 en moyenne) et de mégots (67 en moyenne).

I. 3. Relevés boulevard Diderot, côté pair

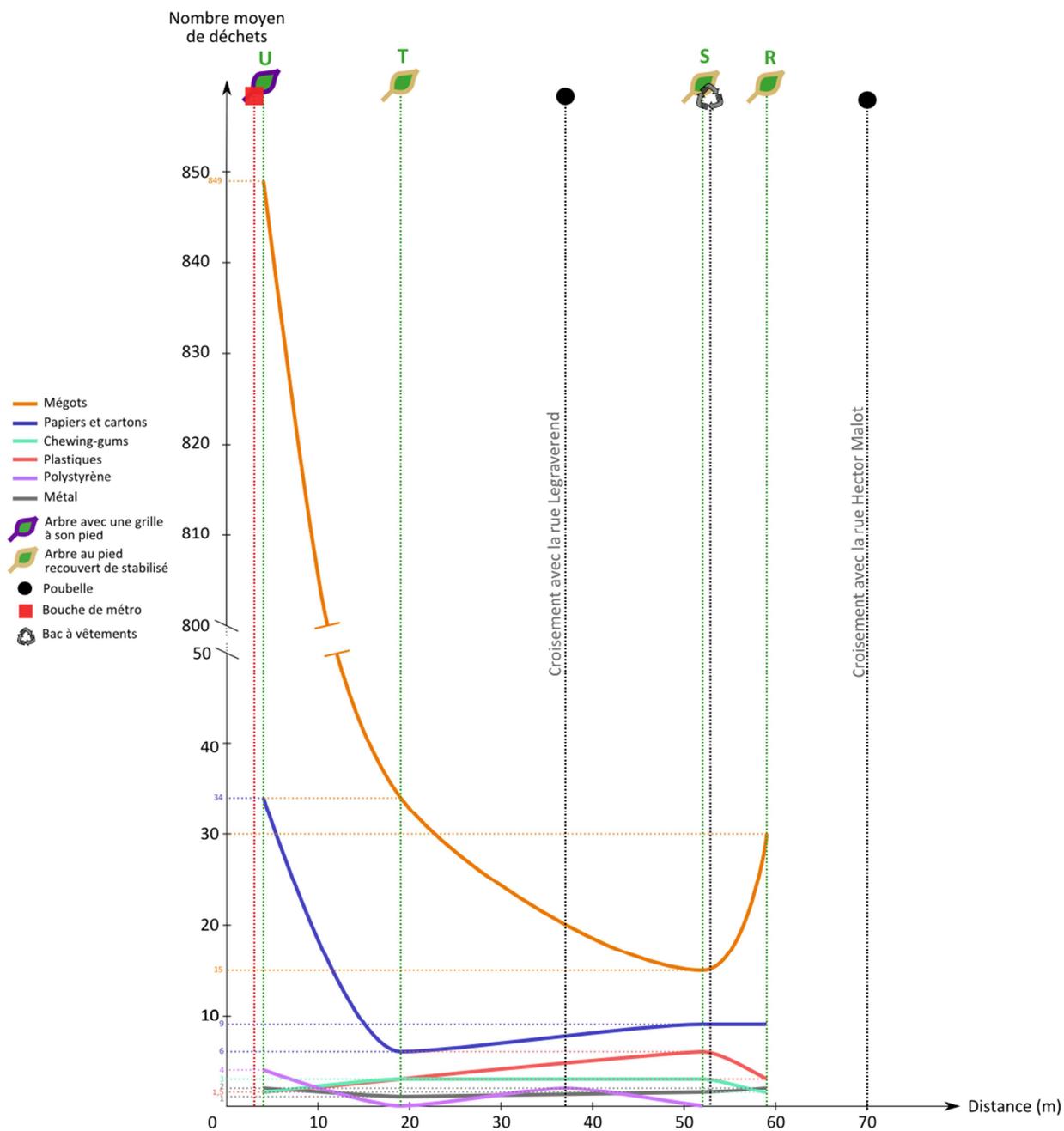


© C. Leterme, 2013, réalisé avec Inkscape

Commentaire sur le graphique

Les mégots sont très nombreux à proximité de la bouche de métro (218 en moyenne à l'arbre L), alors qu'en comparaison, ils sont presque absents du pied d'arbre recouvert de stabilisé (8 en moyenne à l'arbre P). Les arbres M, N et O, situés devant des cafés, comptent davantage d'éclats de verre et de restes alimentaires que les autres. La présence du conteneur à verre usagé près de l'arbre P n'influe pas sur le nombre d'éclats de verre relevés, tandis que la poubelle à côté de l'arbre Q fait grimper le nombre de papiers.

I. 4. Relevés boulevard Diderot, côté impair



© C. Leterme, 2013, réalisé avec Inkscape

Commentaire sur le graphique

À proximité immédiate de la bouche de métro, les mégots sont près de quatre fois plus abondants que du côté pair (849 en moyenne). C'est également sur l'arbre U que les papiers sont les plus nombreux (34 en moyenne). Les arbres T, S et R, recouverts de stabilisé, comptent en comparaison beaucoup moins de mégots et de papiers.

J. Livret donné à remplir aux « planteurs » pour un comptage régulier des déchets

Couverture du livret remis aux planteurs :



Entretien du pied d'arbre jardiné

Vous avez un contact quotidien (ou quasi) avec le pied d'arbre, vous le jardinez, et/ou vous en prenez soin en veillant à sa propreté. Vos observations nous sont précieuses, elles nous permettront de mieux évaluer le respect par les passants de ce mini-jardin au pied de l'arbre. Remplissez une grille à chaque fois que vous allez voir si tout va bien, en indiquant bien la date et l'heure. Nous récupérerons ces grilles au bout de trois semaines.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de master 1 (BAC+4) sur les pieds d'arbre d'alignement à Paris, qui vise à comprendre quelles sont les attentes des citoyens en matière d'aménagement du trottoir et de nature en ville. Les grilles sont anonymes et les données ne seront pas diffusées hors de ce cadre.

Grille à remplir (le livret en contenait 20 semblables) :

Date :

Heure :

Quelle action avez-vous fait au pied de l'arbre ? (nettoyage, arrachage de mauvaises herbes, ajout de compost...)

Avez-vous remarqué / enlevé des déchets ?

- Papiers, plastiques
 Métal, verre
 Autres

Combien de chaque type ?

- Mégots
 Déjections canines

Avez-vous remarqué / réparé des dommages ?

- Ficelle cassée
 Piquet(s) couchés ou arrachés → combien :
 Clôture en bois arrachée
- Plants piétinés
 Autres :

Autres observations particulières :

Résumé

L'arbre d'alignement est un représentant de la nature en ville auxquels les citoyens sont très attachés. En même temps, il offre une trouée dans le revêtement bitumé du trottoir qui laisse voir un autre type de sol, et il est un élément du mobilier urbain, implanté dans l'espace public. Les usages multiples qu'en font les citoyens amènent des tensions à partir du moment où l'occupation du pied d'arbre par le jardinage est perçue de l'extérieur comme une appropriation de l'espace public. Tout en s'interrogeant sur l'application de ce terme à la pratique du jardinage en pied d'arbre, cette étude s'attache à comprendre les motivations des personnes qui en sont à l'origine, et de voir quelles attentes en termes de végétalisation, d'aménagement du trottoir cela révèle chez les Parisiens.

Les entretiens et questionnaires réalisés ont révélé un fort besoin de végétation chez la population enquêtée, avec une volonté de lui conserver un aspect « sauvage », tout en la maîtrisant, notamment sur le trottoir, où la circulation des piétons prime. Ce manque conduit les jardiniers de pied d'arbre à utiliser un objet qui leur semble vacant pour construire avec le végétal un nouveau rapport au lieu dans lequel ils vivent, et réaliser ainsi une action à visée citoyenne et collective. Néanmoins, le rapport qu'ils entretiennent avec leur jardinet ne manque pas d'ambiguïté (pose de barrières, sentiment d'appartenance sous-jacent).

Mots clés

Espace public, habitants, jardinage, Paris, pieds d'arbre, sol, végétalisation, ville.